



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil n°116 du 26 Août 2022

- Agence régionale de santé Occitanie (ARS)
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS34)
- Direction Départementale des finances publiques (DDFIP34)
- Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM34)
- Direction de la coordination des politiques interministérielles (DIRMC)
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)
- Direction des sécurités - Bureau des préventions et des polices administratives (PREF34 DS BPPA)
- Direction des relations avec les collectivités locales - Bureau de l'environnement (PREF34 DRCL BE)
- Sous-préfecture de Lodève (PREF34 SPL)

ARS_DD34_PA_M.S_ARRETE CONJOINT RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DU SPASAD SERVI SUD SITUE A SAINT JEAN DE VEDAS _____	3
ARS_DD34_PA_M.S_ARRETE CONJOINT RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DU SPASAD SERVI SUD SITUE A SAINT JEAN DE VEDAS2 _____	4
ARS_DD34_PA_M.S_ARRETE CONJOINT RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DU SPASAD SERVI SUD SITUE A SAINT JEAN DE VEDAS3 _____	5
ARS34_Arrêté portant modification de la dénomination de la maison d'accueil spécialisée MAS l'Ensoleillade à St André de Sangonis _____	6
ARS34_Arrêté portant modification de la dénomination de la maison d'accueil spécialisée MAS les soleils de Montpellier _____	10
ARS34_Décision tarifaire n°19281 portant fixation du prix de journee globalisé pour 2022_Mas les soleils _____	14
DDETS34_Arrêté_n°22-XVIII-175 annule et remplace l'arrêté n°22 -XVIII-174 accordant la médaille d'honneur du travail_promotion 14 juillet 2022 _____	16
DDETS34_Récépissé n°22-XVIII-217 annule et remplace le n°22- XVIII-209 justifiant changement siège social et gérant société CAPKER SERVICES N°SAP853328326 _____	116
DDETS34_Récépissé n°22-XVIII-218 déclaration d'activités services à la personne de l'entreprise individuelle ECO-CLEAN de M. MUILU CUSTIDIO Claude N° SAP915357354 _____	118
DDETS34_Récépissé n°22-XVIII-219 de déclaration d'activités de services à la personne de la SAS dénommée VITRE CLEAN SUD de Madame IMBERT Eloïse N° SAP915205520 _____	120

DDETS34_Récépissé n°22-XVIII-220 de déclaration d'activités de services à la personne de la micro-entreprise de Madame BEN LHAJ Fatima N° SAP918257049 _____	122
DDFIP34_Arrêté délégation en matière de contentieux et gracieux fiscal d'assiette _____	124
DDTM34_Arrêté n°2022-08-13231 du 23_08_2022 portant renouvellement de l'arrêté n°2016-07-07525 du 25 juillet 2016 portant création d'une ZAD des Plans à Lansargues _____	126
DDTM34_Arrêté préfectoral n°DDTM34-2021-08-13232 fixant le ban des vendanges pour le Muscat petits grains B pour la production AOC Muscat de St-Jean de Minervois _____	128
DDTM34_Arrêté préfectoral n°E183400180 portant retrait d'un agrément d'un établissement assurant l'enseignement de la conduite de véhicules terrestres à moteur _____	129
DDTM34_Arrêté préfectoral n°E2203400040 portant délivrance d'une agrément d'un établissement assurant l'enseignement de conduite des véhicules terrestres à moteur _____	131
DDTM34_Arrêté préfectoral n°R2203400020 Portant modification d'un agrément d'un établissement assurant des stages de sensibilisation à la sécurité routière _____	134
DDTM34_Arrêté_n°DDTM34-2022-08-13206_annexion d'office au plan local d'urbanisme commune de Murles _____	137
DDTM34_Arrêté_n°DDTM34-2022-08-13207_annexion d'office au plan local d'urbanisme commune Les Matelles _____	139
DDTM34_Arrêté_n°DDTM34-2022-08-13208_annexion d'office au plan local d'urbanisme de la commune Saint Gély du Fesc _____	141
DIRMC_Arrêté préfectoral n°69-2022-08-22-00004 portant organisation de la direction interdepartementales des Routes Massif Central _____	143

DREAL_Arrêté n° DREAL-2022-34-363-03 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations Brignac _____	149
DREAL_Arrêté n° DREAL-2022-34-363-07 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations Aspiran _____	152
DREAL_Arrêté n°2022-34-363-02 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations Clermont-l'herault _____	159
DREAL34_Arrêté n° DREAL-2022-34-363-04 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations Canet _____	166
DREAL34_Arrêté n° DREAL-2022-34-363-05 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations Ceyras _____	169
DREAL34_Arrêté n° DREAL-2022-34-363-06 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations Le Pouget _____	172
DREAL34_Arrêté n° DREAL-2022-34-363-07 servitudes d'utilité publique tenant compte la maîtrise des risques autour des canalisations St André de Sagonis _____	175
PREF34_BPPA_Arrêté préfectoral n°2022-08-DS-0585_Renouvellement agrément du comité départemental de l'Hérault et de la FFSS 34 _____	178
Pref34_DRCL_BE_arrêté n°2022-08-drcl-0328 modification composition CSS ISDND St jean de libron CABM.pdf _____	180
Pref34_DRCL_BE_arrêté n°2022-08-drcl-0329 modification composition CSS UVOM Valorbi de Béziers CABM _____	183
PREF34_SPL_Arrêté_n°22-III-102_convocation électeurs SALAS-C_modificatif _____	186

ARRETE

**CONJOINT PORTANT RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION DU
SPASAD SERVI SUD de SAINT JEAN DE VEDAS géré par L'ASSOCIATION
SERVI SUD(34)**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,
Le Président du Conseil Départemental de l'Hérault,**

- Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu** le Code de la Sécurité Sociale ;
- Vu** la Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Vu** la Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;
- Vu** le Décret n°2007-975 du 15 mai 2007 modifié fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** le Décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pierre RICORDEAU en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- Vu** l'Arrêté conjoint en date du 1^{er} Janvier 2016 relatif à l'autorisation de création d'un SPASAD géré par l'association Séniors Présence par regroupement du SSIAD Séniors Présence Soins du SAAD Séniors Présence à Montpellier ;
- Vu** l'Arrêté en date du 14 octobre 2019 portant cession de l'autorisation du SPASAD géré par l'association Séniors Présence dont le siège social se situe à Montpellier, au profit de SERVI SUD ;
- Vu** l'Arrêté rectificatif en date du 19 février 2020 portant modification de l'arrêté du 14 octobre 2019 relatif à la cession d'autorisation du SPASAD géré par l'association Séniors Présence dont le siège social se situe à Montpellier, au profit de l'association SERVI SUD ;
- Vu** la Décision n°2020-0036 du 10 janvier 2020 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- Vu** la décision n°2021-0008 du 10 février 2021 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;
- Vu** la Circulaire n° DGCS/SD5C/2001/398 du 21 octobre 2011 relative à l'évaluation des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu** l'Instruction n° DGCS/SD5C/2013/427 du 31 décembre 2013 relative aux évaluations des activités et de la qualité des prestations délivrées dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

CONSIDERANT que l'autorisation initiale a été accordée au SPASAD SERVI SUD pour une durée de 15 ans à compter de la notification de l'autorisation initiale du SSIAD à savoir le 14 juin 2006 ;

CONSIDERANT que le rapport d'évaluation externe a été réceptionné le 21 novembre 2019 ;

CONSIDERANT que les résultats de l'instruction de ce rapport d'évaluation externe et les recommandations ou observations formulées par le courrier du 18 Mars 2021 sont de nature à fonder le renouvellement de l'autorisation ;

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental de l'Hérault pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des services Départementaux ;

ARRETE

Article 1 :

L'autorisation accordée au SPASAD SERVI SUD géré par l'association SERVI SUD dont le siège social se situe à Montpellier est renouvelée à compter du 14 juin 2021 pour une durée de 15 ans, soit jusqu'au 14 juin 2036.

Article 2 :

La capacité totale du service est de 25 places.

Article 3 :

Les caractéristiques des établissements sont répertoriées au fichier FINESS comme suit :

Gestionnaire :

Association Servi Sud
Adresse du gestionnaire : 255 Allée de la Marqueroise – 34433 ST JEAN DE VEDAS CEDEX
N° FINESS EJ : 34 001 067 7
N° SIREN : 412 282 709

Etablissement :

SPASAD SERVI SUD
Adresse de l'établissement : 255 Allée de la Marqueroise – 34433 ST JEAN DE VEDAS
N° FINESS ET: 34 002 288 8
SIREN / 412 282 709 00028

Code catégorie établissement : 209 - SPASAD

Discipline		Clientèle		Mode de fonctionnement		Capacité totale
code	libellé	code	libellé	code	libellé	
358	Soin Infirmiers à Domicile	700	Personnes âgées	16	Prestation en milieu ordinaire	25
469	Aide à domicile	700	Personnes âgées	16	Prestation en milieu ordinaire	-
469	Aide à domicile	010	Personnes handicapées – tous types de déficience	16	Prestation en milieu ordinaire	-

Article 4 :

Le renouvellement de l'autorisation sera examiné au vu des résultats des évaluations internes et externes réglementaires.

Article 5 :

Conformément à l'article L313-1 du CASF, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation

doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. Lorsque l'autorisation est accordée à une personne physique ou morale de droit privé, elle ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

Article 6 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application information « télérécurrs citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 7 :

Le Directeur Départemental de l'Hérault pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie, le Directeur général Adjoint des solidarités départementales de l'Hérault sont chargés et le gestionnaire du SPASAD sont responsables chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Occitanie, ainsi qu'au recueil des actes administratifs du Département de l'Hérault.

Fait à Montpellier le, 26/08/2022

Le Directeur Général



Didier JAFFRE

Le Président du Conseil départemental



Kléber MESQUIDA

ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION
- DE LA DENOMINATION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE (MAS) « LA PARAGE »
EN MAS « L'ENSOLEILLADE » SITUEE A SAINT ANDRE DE SANGONIS ET GEREES PAR
L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE
L'HERAULT – ADPEP34
- ET DE SON AUTORISATION PAR EXTENSION NON IMPORTANTE DE CAPACITE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le Décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU le Décret n°2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Décret n°2018-552 du 29 juin 2018 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles et à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au président du conseil départemental et au directeur général de l'agence régionale de santé ;

VU le Décret du 20 avril 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie - M. JAFFRE (Didier) ;

VU l'Arrêté du 31 mai 2017 portant renouvellement de l'autorisation de la MAS LA PARAGE à Saint-André de Sangonis géré par l'ADPEP34 à compter du 4 janvier 2017 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 4 janvier 2032 ;

VU l'Arrêté n°2018-2789 du 3 août 2018 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie portant adoption du Projet Régional de Santé de l'Occitanie ;

VU la Décision ARS OCCITANIE n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

VU l’Instruction n°DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l’application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU l’Instruction n°DREES/DMSI/DGCS/2018/155 du 27 juin 2018 relative à la mise en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU le message du directeur de la MAS en date du 10 février 2021 informant l’ARS du changement de dénomination de la MAS La Parage en MAS l’Ensoleillade ;

VU l’avis d’appel à candidatures médico-social n°2021-ARS-PH-02 du 2 décembre 2021 pour la création de places de maison d’accueil spécialisée (MAS) pour de jeunes adultes en situation de polyhandicap dans les départements du Gard (30), de la Haute-Garonne (31), de l’Hérault (34) et du Tarn et Garonne (82), publié en date du 9 décembre 2021 ;

VU la demande en date du 27 janvier 2022 du directeur de la MAS ENSOLEILLADE, en vue d’une modification d’autorisation par extension non importante de 3 places de MAS (deux places d’hébergement complet et une place d’hébergement temporaire) dans le cadre de l’AAC susvisé ;

VU l’accord de l’organisme gestionnaire en date du 27/01/2022 acceptant d’appliquer la nomenclature issue du décret du 9 mai 2017 à l’ensemble de l’autorisation ;

CONSIDERANT la situation de l’Hérault identifiée dans le Projet Régional de Santé Occitanie 2018-2022 comme l’un des trois départements prioritaires de la région en matière de développement de leur offre médico-sociale et la situation particulièrement déficitaire du département en places de MAS pour les personnes en situation de Polyhandicap notamment sur le territoire d’intervention de la MAS l’Ensoleillade (Cœur d’Hérault) ;

CONSIDERANT que ce projet d’extension non importante de capacité ne relève pas de la procédure d’appel à projet mentionnée à l’article L313-1-1 du Code de l’Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT que l’instruction de la demande déposée, permet d’établir que celle-ci constitue un projet complet et adéquat au regard des besoins et satisfait aux règles d’organisation et de fonctionnement prévues par le Code de l’Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT que le projet d’extension de 3 places présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant des dotations mentionnées à l’article L314-3 et L314-3-1 du Code de l’Action Sociale et des Familles ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l’Hérault pour l’Agence Régionale de Santé Occitanie.

ARRÊTE

Article 1 : La demande de l'association ADPEP 34 portant modification de l'autorisation de la MAS « La Parage » située à Saint André de Sangonis désormais dénommée MAS « l'Ensoleillade » par extension non importante de 3 places est acceptée.

Article 2 : La capacité totale de l'établissement est portée de 41 à 44 places pour les adultes présentant une déficience intellectuelle (**41 places**) ou un polyhandicap (**3 places**).

Article 3 : Les caractéristiques de l'établissement seront répertoriées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) comme suit :

Identification du gestionnaire :

ADPEP34

N° FINESS EJ : 34 078 583 1

21 rue Jean Giroux - CS 27380

34 184 MONTPELLIER CEDEX 4

Identification de l'établissement principal :

MAS L'ENSOLEILLADE

N° FINESS ET : 34 078 674 8

ZAC de la Garrigue, 9 rue du Moulin à l'huile

34 725 SAINT ANDRE DE SANGONIS

Code catégorie de l'établissement : 255 (Maison d'accueil Spécialisée)

Spécialisation		Public accueilli ou accompagné		Mode d'accueil et d'accompagnement		Capacité totale
Code	libellé	code	libellé	code	libellé	
964	Accueil et accompagnement spécialisé personnes handicapées	117	Déficience Intellectuelle	11	Hébergement complet internat	40
				21	Accueil de jour	1
		500	Polyhandicap	11	Hébergement complet internat	2
				45	Accueil temporaire (avec et sans hébergement)	1

Article 4 : L'autorisation d'extension est réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant la notification de la décision d'autorisation, conformément aux dispositions de l'article D313-7-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 5 : La mise en œuvre de la présente autorisation est subordonnée à la transmission par le titulaire de l'autorisation avant la date d'entrée en service de la nouvelle capacité autorisée à l'autorité compétente, d'une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement ou du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement fixées par décret.

Article 6 : Conformément à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

Article 7 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 8 : Le Directeur Départemental de l'Hérault pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire et publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Le 16 août 2022

Pour le Directeur Général et par délégation
Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie


Bertrand PRUD'HOMMEAUX

ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION
- DE LA DENOMINATION DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE (MAS) « PROPARA »
EN MAS « LES SOLEILS » SITUEE A MONTPELLIER (34) ET GEREE PAR L'UNION
MUTUALISTE PROPARA
- ET DE SON AUTORISATION PAR EXTENSION NON IMPORTANTE DE CAPACITE

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Code de la Sécurité Sociale ;

VU la Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;

VU la Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le Décret n°2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU le Décret n°2017-1620 du 28 novembre 2017 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le Décret n°2018-552 du 29 juin 2018 relatif à la caducité de l'autorisation des établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles et à l'expérimentation territoriale d'un droit de dérogation reconnu au président du conseil départemental et au directeur général de l'agence régionale de santé ;

VU le Décret du 20 avril 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé d'Occitanie - M. JAFFRE (Didier) ;

VU l'Arrêté d'autorisation initial n°2005-I-010119 du 16 février 2005 portant création de la MAS «PROPARGA », situé à Montpellier (34) gérée par l'Union Mutualiste PROPARGA dont le siège social est situé à Montpellier (34) à hauteur de 10 places sur les 25 demandées ;

VU l'Arrêté d'autorisation n°2008-I-1006667 du 1^{er} août 2008 portant la capacité de la MAS « PROPARGA » à 25 places ;

VU le dernier arrêté d'autorisation ARS OC 2017-1097 du 19 juin 2017 relatif à la MAS « PROPARGA », portant autorisation d'extension d'une place et fixant sa capacité à 27 places (17 places d'hébergement complet et 10 places d'accueil de jour) ;

VU l'Arrêté n°2018-2789 du 3 août 2018 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie portant adoption du Projet Régional de Santé de l'Occitanie ;

VU le renouvellement tacite de l'autorisation de la MAS « Propara » au 16 février 2020 pour une durée de 15 ans soit jusqu'au 16 février 2035 pour une capacité inchangée de 27 places (17 places d'hébergement complet et 10 places d'accueil de jour) ;

VU la Décision ARS OCCITANIE n°2022-1843 en date du 20 avril 2022 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

VU l'Instruction n°DGCS/2018/18 du 22 janvier 2018 relative à l'application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU l'Instruction n°DREES/DMSI/DGCS/2018/155 du 27 juin 2018 relative à la mise en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU l'avis d'appel à candidatures médico-social n°2021-ARS-PH-02 du 2 décembre 2021 pour la création de places de maison d'accueil spécialisée (MAS) pour de jeunes adultes en situation de polyhandicap dans les départements du Gard (30), de la Haute-Garonne (31), de l'Hérault (34) et du Tarn et Garonne (82), publié en date du 9 décembre 2021 ;

VU la demande en réponse à l'AAC ci-dessus, en date du 31 janvier 2022 déposée par le directeur de la MAS LES SOLEILS en vue d'une modification d'autorisation par extension non importante de 4 places d'hébergement complet internat ;

VU la demande d'extension non importante de deux places (une place d'hébergement permanent et une place d'hébergement temporaire) déposée par le directeur de la MAS Propara en date du 10 mars 2022 en vue notamment de répondre aux besoins des personnes avec maladie de Huntington ;

VU le courrier électronique du directeur de la MAS en date du 14 juin 2022 informant l'agence régionale de santé du changement de dénomination de la MAS « Propara » en la MAS « Les Soleils » (procès-verbal du conseil d'administration du Centre Neurologique Mutualiste en date du 11 octobre 2017 actant le changement du nom de la MAS) ;

VU l'accord de l'organisme gestionnaire – Union Mutualiste Propara - en date du 31/01/2022 acceptant d'appliquer la nomenclature issue du décret du 9 mai 2017 à l'ensemble de l'autorisation ;

CONSIDERANT la situation de l'Hérault identifiée dans le Projet Régional de Santé Occitanie 2018-2022 comme l'un des trois départements prioritaires de la région en matière de développement de leur offre médico-sociale et la situation particulièrement déficitaire du département en places de MAS pour les personnes en situation de Polyhandicap notamment sur le territoire d'intervention de la MAS Propara (Métropole de Montpellier) ;

CONSIDERANT que le projet déposé le 31 janvier 2022 s'inscrit dans l'objectif de proposer un accompagnement à des personnes sans solutions ayant notamment des déficiences multiples équivalentes au polyhandicap, secondaires à une maladie de Huntington ;

CONSIDERANT que le projet déposé en réponse à l'AAC susvisé s'inscrit dans l'objectif de proposer des solutions pérennes à des jeunes relevant des dispositions de l'amendement Creton ;

CONSIDERANT que ces projets d'extensions non importantes de capacité ne relèvent pas de la procédure d'appel à projet mentionnée à l'article L313-1-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT que l'instruction de la demande déposée, permet d'établir que celle-ci constitue un projet complet et adéquat au regard des besoins et satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT que le projet d'extension de 4 places dans le cadre de l'AAC susvisé présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant des dotations mentionnées à l'article L314-3 et L314-3-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

CONSIDERANT que le projet d'extension complémentaire de deux places est réalisé à coûts constants ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental de l'Hérault pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie.

ARRÊTE

Article 1 :

La demande de l'Union Mutualiste Propara portant modification de l'autorisation de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Propara à Montpellier désormais dénommée MAS « Les Soleils » par extension non importante de 6 places est acceptée.

Article 2 :

La capacité totale de l'établissement est portée de 27 à 33 places pour les adultes en situation de polyhandicap.

Article 3 :

Les caractéristiques de l'établissement seront répertoriées au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) comme suit :

Identification du gestionnaire :

UNION MUTUALISTE PROPARA
263 rue du Caducée
34 000 MONTPELLIER

N° FINESS EJ : 34 001 302 8

Identification de l'établissement principal :

MAS LES SOLEILS
263 rue du Caducée
34 000 MONTPELLIER

N° FINESS ET : 34 001 514 8

Code catégorie de l'établissement : 255 (Maison d'accueil spécialisée)

Spécialisation		Public accueilli ou accompagné		Mode d'accueil et d'accompagnement		Capacité totale
Code	libellé	code	libellé	code	libellé	
964	Accueil et accompagnement spécialisé personnes handicapés	500	Polyhandicap	11	Hébergement complet internat	22
				21	Accueil de jour	10
				45	Accueil temporaire (avec et sans hébergement)	1

Article 4 :

L'autorisation d'extension est réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de quatre ans suivant la notification de la décision d'autorisation, conformément aux dispositions de l'article D313-7-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Article 5 :

Cette autorisation est subordonnée à la visite de conformité prévue à l'article L313-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles dont les conditions de réalisation sont définies aux articles D313-11 à D313-14 du même code.

Article 6 :

Conformément à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement d'un établissement ou d'un service soumis à autorisation doit être porté à la connaissance de l'autorité compétente. L'autorisation ne peut être cédée qu'avec l'accord de l'autorité compétente concernée.

Article 7 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécurse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 8 :

Le Directeur Départemental de l'Hérault pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au gestionnaire et publié au recueil des actes administratifs de l'État.

Le 16 août 2022

Pour le Directeur Général et par délégation
Le Directeur de l'Offre de Soins et de l'Autonomie


Bertrand PRUDHOMMEAUX

DECISION TARIFAIRE N°19281 PORTANT FIXATION DU PRIX DE JOURNEE GLOBALISE
POUR 2022 DE
MAS LES SOLEILS - 340015148

Le Directeur de l'ARS Occitanie

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la Sécurité Sociale pour 2022 publiée au Journal Officiel du 16 décembre 2021;
- VU l'arrêté ministériel du 02/06/2022 publié au Journal Officiel du 05/06/2022 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2022 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses pour les établissements et services relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie;
- VU la décision du 03/06/2022 publiée au Journal Officiel du 12/06/2022 relative aux dotations régionales limitatives 2022 et à la moyenne nationale des besoins en soins requis 2022 ;
- VU le décret du 20 avril 2022 portant nomination de Mr JAFFRE Didier en qualité de Directeur de l'agence régionale de santé Occitanie ;
- VU l'autorisation ou le renouvellement d'autorisation en date du 15/02/2005 de la structure Maison d'Accueil Spécialisée (M.A.S.) dénommée MAS LES SOLEILS (340015148) sise 263 R DU CADUCEE 34090 MONTPELLIER 34090 Montpellier et gérée par l'entité dénommée UMP (340013028);
- Considérant la transmission des propositions budgétaires et de ses annexes en date du 29/10/2021 par la personne ayant qualité pour représenter la structure dénommée MAS LES SOLEILS (340015148) pour 2022 ;
- Considérant les propositions de modifications budgétaires transmises par courrier(s) en date du 06/07/2022 par la Délégation Départementale de l'Hérault ;
- Considérant la décision d'autorisation budgétaire finale en date du

DECIDE

Article 1^{er} A compter du 01/01/2022, au titre de 2022, la dotation globalisée est fixée à 2 651 825,88€ dont 200 000 € de CNR.

Les recettes et les dépenses prévisionnelles de la structure sont autorisées comme suit :

	GROUPES FONCTIONNELS	MONTANTS EN EUROS
DEPENSES	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	458 749,10
	- dont CNR	0,00
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	2 040 679,52
	- dont CNR	0,00
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	392 052,17
	- dont CNR	0,00
	Reprise de déficits	0,00
	TOTAL Dépenses	2 891 480,79
RECETTES	Groupe I Produits de la tarification	2 651 825,88
	- dont CNR	200 000,00
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	137 181,49
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	102 473,42
	Reprise d'excédents	0,00
		TOTAL Recettes

Dépenses exclues du tarif : 0,00 €

Pour 2022, la fraction forfaitaire mensuelle s'établit à 220 985,49€. Soit un prix de journée globalisé de 294,94€.

Article 2 A compter du 1^{er} janvier 2023, en application de l'article L.314-7 du CASF, les tarifs de reconduction sont fixés, à titre transitoire, à:

- dotation globalisée 2023: 2 451 825,88€
(douzième applicable s'élevant à 204 318,82€)
- prix de journée de reconduction de 272,70€

Article 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 17 Cours de Verdun BORDEAUX 33074 dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

Article 4 La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Article 5 Le Directeur de l'ARS Occitanie est chargé(e) de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire UMP (340013028) et à l'établissement concerné.

Fait à Montpellier

, Le 12 août 2022

Le Délégué Départemental

Pour le Directeur Général de l'Agence Régionale
De Santé Occitanie et par délégation
L'Adjointe au Directeur de la Délégation
Départementale de l'Hérault



Patricia CASTAN-MAS



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRETE N°22-XVIII-175
PREFET**

**Annule et remplace l'Arrêté 22-XVIII-174
Accordant la médaille d'honneur du Travail**

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le Préfet de l'Hérault

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

VU l'article 5 de la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 ;

Sur proposition du directeur de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Hérault,

A R R E T É

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Madame ABBES Dalila**
Assistante, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur ABELLAN Mathieu**
Technicien de laboratoire, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, VITROLLES.
demeurant à VENDRES
- **Monsieur ACCARIES Rémy**
Responsable magasin, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur ACHI Karim**
Ingénieur production confirmé, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE
PLATFORM, GUYANCOURT.
demeurant à VENDARGUES

- **Monsieur AFELLA Mohamed**
Commercial, SAINT-GOBAIN GLASS SOLUTIONS SUD-EST, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame AGHMIRI Samira**
Hôtesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Madame AGHOURI Malika**
Aide hôtelière, HOTEL BUREAU DE MONTPELLIER SNC, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame AGUEDA Stephanie**
Charge de financement entreprise, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AICI Saïd**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à LATTES
- **Monsieur AIGOUY Nicolas**
Conducteur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur AIGUEBONNE Bertrand**
Directeur regional, JANSSEN CILAG, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AIT ALI BOUCH Lhoussain**
Chauffeur benne a ordure ménagère, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ALARCON CHRISTIAN**
Délégué pharmaceutique, MYLAN MEDICAL SAS, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ALBERTO Eric**
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BEZIERS.
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Monsieur ALCAIDE Jean-Pierre**
Employé logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame ALVES Christina**
Référente technique administration des rh, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur AMIARD Jean Charles**
Responsable adjoint logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE
- **Monsieur AMIDIEU Laurent**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur AMIRAL Grégory**
Agréur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Madame AMOROS Audrey**
Assistante de direction, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame ANDRIAMANANA Domoina**
Conseillère de vente, LA MUTUELLE GENERALE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ANGEL Stéphanie**
Agent de stérilisation, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur ANGLADE Christophe**
Conducteur d'engin raboteur, SOLOC RABOTAGE, VENDRES.
demeurant à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
- **Madame APARICI Deborah**
Conseiller service assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-THIBERY
- **Madame ARANDA Delphine**
Conseiller en assurances, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur ARLAIS Olivier**
Agent de cinéma hautement qualifié, GAUMONT MONTPELLIER MULTIPLEXE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ARNAUD Mickael**
Conseiller pole emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à BEZIERS
- **Madame ARTIGNAN Sabine**
Responsable service contentieux, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame ASSIE Fanny**
Responsable service projets commerciaux, SUEZ EAU FRANCE, COURBEVOIE.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Madame ASSOGBA Sylvie**
Responsable sav, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame ATGER Christelle**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à FONTANES
- **Madame ATOUNGA Jennifer**
Premier clerc - formaliste, BIA AVOCATS, MONTPELLIER.
demeurant à CLARET

- **Madame ATTAL Marie Claude**
Assistante syndic, NEXITY LAMY, MONTPELLIER.
demeurant à JACOU
- **Madame AUBOIRON Chantal**
Employée, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur AUDRIN Pierre**
Conseiller en prévention, ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE LA PREVENTION
DANS LE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame AUGÉ Flore**
Employée, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur AVAZERI Stéphane**
Ouvrier professionnel de bouche, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AVRIL Stéphane**
Assistant responsable produits, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES,
MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur AYROLES Vincent**
Cadre de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur AZEMA David**
Technicien chauffagiste, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur AZRIA Vincent**
Responsable assurances, URBASOLAR, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Madame BACSO ANNE MARIE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BADOU Maguelone**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame BAILLE Caroline**
Employée de banque, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame BALDY Nathalie**
Caissière principale, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Madame BALLESTER Céline**
Cadre pool téléphonique, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAUVIAN

- Madame **BANQ Carina**
Clerc de notaire, FREDERIC TEISSERENC BONESTEVE ET LAURENT BOUSSOT-
PALADEL, NOTAIRES ASSOCIES D UNE SOCIETE CIVILE PR, MARSEILLAN.
demeurant à MARSEILLAN
- Madame **BARBICHON Stephanie**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à LATTES
- Monsieur **BARDY Bruno**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- Monsieur **BARES Philippe**
Gestionnaire frais de sante, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- Monsieur **BARRANCO Estide**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- Madame **BARRY Edith**
Ordonnanceur, SUEZ EAU FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à SETE
- Monsieur **BAUDRIER Gerald**
Salarié, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à MIREVAL
- Monsieur **BAYSANG Jean-Christophe**
Conseil en banque privée actionnaires dirigeants, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- Monsieur **BAZZARO Cedric**
Charge de clientele professionnel, BANQUE CIC SUD OUEST, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- Madame **BECLU Erika**
Assistante commerciale, ALTRAD COLLECTIVITES, FLORENSAC.
demeurant à ABEILHAN
- Monsieur **BEGON Philippe**
Ingénieur devis, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-DREZERY
- Madame **BELLIER Elyta**
Formaliste, NOTAIRES ET CONSEILS, LATTES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- Monsieur **BELMONTE FRANCOIS**
Employé, MPB SAS, LUNEL-VIEL.
demeurant à SAINT-JUST
- Monsieur **BELMONTE Santiago**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BELS Aurore**
Conseiller commercial, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à ABEILHAN
- **Monsieur BELZONS Philippe**
Technicien sav, RICOH FRANCE, RUNGIS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Madame BENABBOU Halima**
Hôtesse de caisse, HYPER SAINT AUNES, SAINT-AUNÈS.
demeurant à LANSARGUES
- **Monsieur BENABED Ahmed**
Employé logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL
- **Madame BENALI Naardifa**
Gestionnaire du recouvrement, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur BÉNAZETH Sébastien**
Développeur, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES, MAUGUJO.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame BENET Annie**
Agent d'entretien, S'ANTONI IMMOBILIER MARSEILLAN PLAGE, MARSEILLAN.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BENET Loïc**
Technicien de maintenance, RECORD PORTES AUTOMATIQUES, SAINT-AUNÈS.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame BEN MOUSSA Romela**
Conseiller indemnisation, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame BERARDI Sabine**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame BERGON Elodie**
Technicien de prestation, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame BERHAULT Magali**
Referente technique asfr, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame BERTHILLOT Aurelie**
Employée, JULES, SÈTE.
demeurant à POUSSAN
- **Madame BERTRANNE Loetitia**
Assistante commerciale, ALTRAD COLLECTIVITES, FLORENSAC.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur BIGORRE Yannick**
Administrateur système et base de donnée, SYND MIXTE TRAITEMENT INFORMATION
ET NOUVELLES TECHNOLOGIES, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame BIONDINI Laurence**
Employée de transit, STE SEA-INVEST SETE, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur BIRARDA Vincent**
Cadre commercial, ARCELORMITTAL CONSTRUCTION FRANCE, CONTRISSON.
demeurant à MURLES
- **Madame BLAINEAU Celine**
Employée commerciale, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur BLANC Daniel**
Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à PLAISSAN
- **Monsieur BLANCHARD Arnaud**
Responsable technique eau de mer, HAPY FISH COMPANY, VILLEVEYRAC.
demeurant à PLAISSAN
- **Madame BLANDENET Marie**
Conseillère en parcours individuel, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur BLIN Laurent**
Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, SETE.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BLIN Philippe**
Ingénieur, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur BOCHE Didier**
Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BOEGLER CAZENOVE Chloé**
Ingénieur, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à POUSSAN
- **Madame BONIFACE Marjory**
Contrôleur des risques, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur BONNAFOUX Florent**
Opérateur sur centrale d'enrobes, STE DES ENROBES MEDITERRANEENS, BESSAN.
demeurant à MEZE
- **Monsieur BONNAL Guilhem**
Technicien gestion des stocks, UGBCAM OCCITANIE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LE CRES

- **Madame BONNET Laëtitia**
Employée de bureau, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE

- **Madame BONNIN Elodie**
Notaire assistant, NOTAIRES 99, SERVIAN.
demeurant à FLORENSAC

- **Monsieur BORANIAN Jérôme**
Technicien d'affaires, SPIE INDUSTRIE & TERTIAIRE, FEYZIN.
demeurant à SAINT-SERIES

- **Madame BOSC-BRIGIDO Claire**
Gestionnaire conseil allocataires expert, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE
L'AUDE, CARCASSONNE.
demeurant à FELINES-MINERVOIS

- **Monsieur BOUNIOL David**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à CABRIERES

- **Madame BOUQUE Martine**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAUVIAN

- **Madame BOUQUET Caroline**
Conseiller services de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE
DE L HERAULT, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame BOUQUET Marie-Hélène**
Auxiliaire de vie sociale, ORIALYS, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur BOURDIER Lionel**
Responsable de clientèle, AXA FRANCE VIE, NANTERRE.
demeurant à LESPIGNAN

- **Monsieur BOYER Thierry**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JUVIGNAC

- **Monsieur BRACHET Vincent**
Responsable régional sécurité, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, MASSY.
demeurant à BEDARIEUX

- **Madame BROUSSE Christiane**
Retraîtée, FREDERIC TEISSERENC BONESTEVE ET LAURENT BOUSSOT-PALADEL,
NOTAIRES ASSOCIÉS D UNE SOCIÉTÉ CIVILE P R, MARSEILLAN.
demeurant à FLORENSAC

- **Monsieur BRUNA Jean Michel**
Ingénieur, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à CASTRIES

- **Monsieur BRUN Bastien**
Conducteur de bennes à ordures ménagères, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BRUNELIN Yannick**
Ouvrier, PUPILLES DE L ENSEIGNEMENT PUBLIC HERAUL, SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Madame BRYJOWSKI Nicole**
Employé grande surface, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Monsieur BURGUILLOS Philippe**
Conseiller commercial, LAURENT PERRIER DIFFUSION, PARIS.
demeurant à COMBAILLAUX
- **Monsieur BURNENS Michel**
Agent centre de tri, SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DE DECHETS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur CACES Gilles**
Conseiller en assurance, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE SUR LA VIE BTP, PARIS.
demeurant à GIGEAN
- **Madame CALAS Isabelle**
Secrétaire, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CALMETTE Sonia**
Infirmière de bloc, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CAMATTE Céline**
Agent administratif, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Madame CANDAU Nathalie**
Cadre administratif, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Madame CAPEL Corinne**
Clerc de notaire, FREDERIC TEISSERENC BONESTEVE ET LAURENT BOUSSOT-PALADEL, NOTAIRES ASSOCIES D UNE SOCIETE CIVILE PR, MARSEILLAN.
demeurant à BEZIERS
- **Madame CARACONSTANTIS Antonia**
Secrétaire - assistante de direction, LIGUE DE L ENSEIGNEMENT HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame CARBONELL Francine**
Secrétaire médicale, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur CARDAILLAC Guilhem**
Ingenieur informatique, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

- **Monsieur CARDOSO MARTINS Fernando**
Maître ouvrier maçon, BOUYGUES BATIMENT CENTRE SUD-OUEST, ORLÉANS.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur CARRIER Vivien**
Comptable, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS
- **Madame CASTEX Magali**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, NIMES.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame CATHALA Laura**
Employée commerciale, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à SAINT-GENIES-DE-FONTEUIT
- **Madame CAULET Sylvette**
Aide soignante, ACCUEIL MEUNIERES, LUNEL.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CAVAILLES Cedric**
Conducteur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT-THIBERY.
demeurant à VALROS
- **Madame CAVAILLES Maud**
Chargée de clientèle, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d'immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame CAZIER Nadege**
Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CAZORLA Nathalie**
Comptable, SAVE, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur CERDA Diego**
Employée logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VALERGUES
- **Madame CHAARI Léa**
Responsable magasin, JULES, SÈTE.
demeurant à POUSSAN
- **Monsieur CHABERT-DESNOTS Romuald**
Ingénieur(e) de production si, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-BRES
- **Madame CHABRAN Christelle**
Spécialiste développement réactifs, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS

- **Monsieur CHABRERIE Hervé**
Directeur de projet, PROSPHERES, PARIS.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur CHALEIL PHILIPPE**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Madame CHAMBON Dorothée**
Directrice de magasin, ARMAND THIERY SAS, BÉZIERS.
demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS
- **Madame CHARRE Gisele**
Agent à domicile, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à FLORENSAC
- **Madame CHARRON Estelle**
Technicienne de laboratoire, LABOSUD, LATTES.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES
- **Madame CHASSELOUP Julie**
Agent de maîtrise, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,
MONTPELLIER.
demeurant à LAURET
- **Monsieur CHASTEL Bruno**
Chauffeur poids lourd, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à BRIGNAC
- **Monsieur CHAUDIER Serge**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Madame CHAUFOURIER Emilie**
Gestionnaire de dossiers surendettement et infobanque, BANQUE DE FRANCE,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur CHAULIAC Fabrice**
Chargé de mission, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur CHAUME Pierre**
Personnel navigant commercial, CSEE EXPLOITATION AERIENNE, TREMBLAY EN
FRANCE.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame CHAZE GERALDE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Monsieur CHAZOTTES Didier**
Assistant démarche sécurité, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-
AGOUT.
demeurant à COLOMBIERES-SUR-ORB

- **Monsieur CHELY Jacques**
Responsable activité logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur CHENAIS Samuel**
Directeur centre compétence comptable, COMASUD, MARSEILLE 14.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur CHENESON Karl**
Comptable, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHICO David**
Régulateur, LOOMIS FRANCE, LUNEL.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES
- **Monsieur CIARLONE Nicolas**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à ADISSAN
- **Monsieur CLOAREC Christophe**
Comptable, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur COBOS Pascal**
Conducteur nettoyage pl, NICOLLIN LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES
- **Monsieur COLIN Yannick**
Technicien machines à sous, SOC DU CASINO DU CAP D AGDE, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur COMA Cyril**
Employé de magasinage, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame COMMEYRAS Marie-Rose**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPEYROUX
- **Monsieur CONDAT Cedric**
Mecanicien moto, MACADAM MOTO, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Monsieur CORBREJAUD Mathien**
Technicien environnement, ORANO MINING, CHÂTILLON.
demeurant à SALASC
- **Monsieur CORDEIRO Paulo**
Poseur op, SADE - COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX HYDRAULIQUES,
VENDARGUES.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur COSTES Eric**
Analyste développeur, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur COULANGE Anthony**
Cadre programmeur statistique, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COULET Carole**
Agent exploitation, CONFRATERNELLE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION
PHARMACEUTIQUE RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à LANSARGUES
- **Monsieur COUTANT Alexandre**
Brancardier, INSTITUT REGIONAL DU CANCER DE MONTPELLIER, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame COUTANT Pauline**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, SAINT-MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Monsieur CRAMAIL Rodolphe**
Directeur financier, SUEZ EAU FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à NEZIGNAN-L'EVEQUE
- **Monsieur CREDIDIO Yannick**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur CRÉMIEU Jean-François**
Ingénieur, GE HYDRO FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame DA COL Valerie**
Retraite, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DAGUZON Caroline**
Comptable, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame DALLIER Isabelle**
Agent de promotion medico-commerciale, THUASNE, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DALOUZY Caroline**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur DANGER Cedric**
Responsable médical régional, PFIZER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à COMBAILLAUX
- **Madame DARAUD Fabienne**
Charge d etudes, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT-THIBERY.
demeurant à SAINT-THIBERY
- **Monsieur DAST Jeremy**
Responsable exploitation, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL,
VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à MONTBLANC

- **Monsieur DAVID Gullhem**
Contrôleur, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DAVID Stéphanie**
Chargé de gestion client, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSAN
- **Madame DEBARGE Philomene**
Responsable pôle études et méthodes, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur DEBIZE Claude**
Cadre commercial, ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L
INDUSTRIE LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DEBRUS Isabelle**
Comptable taxateur, DM NOTAIRES & ASSOCIES, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DECOOL Nathalie**
Conseillère emploi pole emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSINES
- **Madame DELABY Stéphanie**
Directrice d agence bancaire, SOCIETE GENERALE, JACOU.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur DELAGNES Alexandre**
Agent d'infrastructure, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Madame DELAHAYE Edith**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur DELPONT Julien**
Technicien chauffagiste, PROXISERVE, FRONTIGNAN.
demeurant à MIREVAL
- **Madame DELRIEU Aurelie**
Logistique, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame DE LUCA Sandra**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DE MORI Arnaud**
Technicien supérieur de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame DENIS Andrea**
Chef de secteur, H.J HEINZ DISTRIBUTION, COURBEVOIE.
demeurant à MEZE

- **Madame DERRIER Melanie**
Secrétaire médicale, LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur DERVEAUX Antoine**
Ingénieur cadre - responsable d'activité, EGIS VILLES ET TRANSPORTS, LYON.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESBERTRAND Luc**
Architecte d'entreprise système d'informations, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DESBROSSE Nathalie**
Employé atelier boulangerie, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESHORS Sylvain**
Ingénieur, VEOLIA WATER STI, SAINT-MAURICE.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur DESQUERRE Yohann**
Ingénieur système, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur DEURIEU Fabien**
Clerc de notaire, CAISS RETR PREV CLERCS EMPLOYES NOTAIRES, PARIS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DEVALUEZ Fabien**
Directeur pilote métier mt, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Madame DJELLAL Fatima**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MEZE
- **Monsieur DMYTROW Yoann**
Chauffeur livreur, AGROM TRANSPORT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame DOMERGUE Sophie**
Assistante commerciale, LISTEL SAS, SÈTE.
demeurant à MARSEILLAN
- **Madame DONNELLY Laura**
Secrétaire administrative, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, PARIS.
demeurant à LATTES
- **Monsieur DOS SANTOS Christian**
Développeur informatique, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à BRIGNAC
- **Madame DUBREUCQ Marianne**
Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Monsieur DUCHEMIN Roland**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTARNAUD

- **Monsieur DUCHEMIN Stephane**
Employe administratif ou comptable, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame DUMAS Myriam**
Adjointe manager, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur DUMAS Philippe**
Chef d'équipe entretien, LE GRAU DU ROI LOISIRS SA, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame DUPIN Ingrid**
Directrice d'agence banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, LUNEL.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame DUPIN Magali**
Gestionnaire client particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, LODÈVE.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-FOS
- **Madame DUPONT-MARTIN Sylvie**
Technicien supérieur, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE.
demeurant à COLOMBIERS
- **Monsieur DURAND Frederic**
Chauffagiste, PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à SETE
- **Madame DURANDO Brigitte**
Salariée, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur DURANTI FRANCK Franck**
Manager sécurité, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Madame EL ANNAS Concepcion**
Gestionnaire administrative paie, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ELIASHBERG Sylvie**
Secrétaire assistante, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE
METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur EL YANDOUZI Essediq**
Chef de projet, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ER RAACH Dominique**
Administration, CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL

- **Madame ESTRADE Andree**
Auxiliaire de vie sociale, A DOMICILE HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à VIAS
- **Monsieur EVRARD Fabrice**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FABARON Aurelle**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur FALLET Matthieu**
Responsable logistique, DEDIENNE SANTE, NIMES.
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur FARKAS Fabrice**
Tcs, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur FARRIEUX Frederic**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à SAINT-AUNÈS
- **Madame FAUQUET Jeannine**
Comptable, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Madame FAURE Marie**
Pnc, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FAVRE Julie**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FEMERY HEMONET Grethen**
Chargée de relation client, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Madame FERRIERES Sandra**
Conseiller en assurances, MAAF ASSURANCES SA, CHAURAY.
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur FESTA Thierry**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FLEFVET Simon**
Conseiller, POLE EMPLOI, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FIGUEIREDO Agostinho**
Chef d'équipe, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES

- **Madame FISNE Rachel**
Hotesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame FLAMANT Laurence**
Assistante de direction, CDC HABITAT, PARIS.
demeurant à LATTES
- **Madame FLEURY Delphine**
Manager de proximité, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SAINT-BRES
- **Madame FONTAINE Cécile**
Salariée, SODICRES, LE CRES.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Madame FONTAINE Sandrine**
Chargé d'activité, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FONTAN Catherine**
Cadre commercial, RELAIS FNAC, MARSEILLE 1ER ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FONT Olivia**
Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MONTADY
- **Monsieur FOU DI Brahim**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FOURNIE Steve**
Docker, SETE-MANUTENTION, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Madame FRANKIDJIAN Corinne**
Assistante de direction, ICARE ENGINEERING & CONSULTING, LYON.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FRAUCA Sylvie**
Employée commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à BEZIERS
- **Madame FREZOU Delphine**
Masseur-kinesithérapeute, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à POUZOLS
- **Monsieur GADAL Laurent**
Cadre technique, DBF MONTPELLIER AUTOMOBILES, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur GADOT-MAYRAN Fabrice**
Commercial itinérant, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL-VIEL

- **Madame GALBOURDIN Marie-Odile**
Secrétaire administrative, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur GANIVET Luc**
Directeur général, OTERRA FRANCE SAS, PRADES-LE-LEZ.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame GARCIA Caroline**
Assistante de formation, FORMIRIS, TOULOUSE.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame GARCIA Cecile**
Conseiller proximité, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GARCIA Vanessa**
Employée de commerce, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur GARCIA-VILLAGRASA Antoine**
Senior product manager, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame GARDES Roxane**
Cadre technique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame GASSEIN Nathalie**
Technicienne hygiéniste, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur GAUBERT Alexandre**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GAZAIX Gilles**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MURLES
- **Madame GAZQUEZ Valérie**
Technicienne hautement qualifiée achats, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Madame GEBLEUX Gaelle**
Manipulateur en radiologie, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame GELIS Nelly**
Directrice qse, NICOLLIN SAS, SAINT-FONS.
demeurant à LES MATELLES
- **Monsieur GELLY Gérald**
Technicien intervention clients, SUEZ EAU FRANCE, SAINT-JUST.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur GERMAIN Hervé**
Technicien, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNÈS.
demeurant à LATTES

- **Madame GERMA Veronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BEZIERS,
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur GEST Christophe**
Magasinier receptionnaire, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ,
demeurant à LATTES

- **Monsieur GHITRI Miloud**
Préparateur/convoyeur, FRAIKIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame GIANNITRAPANI Carine**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur GINESTE Alexandre**
Technicien de traitement, SUEZ EAU FRANCE, CALVISSON.
demeurant à MARSILLARGUES

- **Monsieur GIRARD Bruno**
Informaticien, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS

- **Monsieur GIRARD Thierry**
Barman, VALRAS PLAGE LOISIRS, VALRAS-PLAGE.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur GIUDICELLI David**
Chef d'agence, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à JUVIGNAC

- **Madame GLOWACKI Monique**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE

- **Madame GODARD Catherine**
Comptable, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SETE

- **Monsieur GODARD Yvan**
Directeur, OCCITANIE EN SCENE, MONTPELLIER.
demeurant à POUSSAN

- **Madame GOMEZ Sabrina**
Responsable adjointe direction ressources, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAUVIAN

- **Madame GONI Carole**
Gestionnaire, MSA LANGUEDOC, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame GONTARD Nathalie**
Clerc de notaire, NOTAJURIS, COLOMBIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame GRIGUER Florence**
Vétérinaire - responsable de dossiers scientifiques, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GRONDIN Nathalie**
Formaliste, LUMIA NOTAIRES, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur GROUGNARD Stephane**
Technicien administratif, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à QUARANTE
- **Madame GUERIN Elsa**
Responsable adv, ALTRAD PLETTAC MEFRAN, FLORENSAC.
demeurant à FLORENSAC
- **Monsieur GUERRERO Julien**
Pilote transformation, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur GUILMANDIE Philippe**
Responsable développement gestion d'actifs, NATIXIS INVESTMENT MANAGERS
INTERNATIONAL, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur GUTKNECHT Anthony**
Magasinier - acheteur, COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES, SAINT-
MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur GUYOT Didier**
Chargé d affaire, CHUBB FRANCE, AIX EN PROVENCE.
demeurant à ASPIRAN
- **Monsieur GUY Richard**
Banquier privé, MILLEIS BANQUE, PARIS.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame HADJ MESSAOUD Halima**
Agent de service hospitalier, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame HAITZAGUER Carine**
Responsable comptable, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur HALGRAIN Serge**
Grutier, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur HAMEL Pascal**
Convoyeur de fonds, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JUST

- **Madame HANCHI Benedicte**
Teleconseillere, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur HAUSWIRTH Michael**
Gestionnaire du patrimoine informatique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE
DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Madame HERAND Carine**
Rédacteur juridique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE

- **Monsieur HERMET Cyril**
Responsable de service, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE BOSQ

- **Madame HEUDE Anne-Françoise**
Chargée de formation, UNION REGIONALE INTERFEDERALE DES OEUVRES ET
ORGANISMES PRIVES SANITAIRES ET SOCIAUX OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à CEYRAS

- **Monsieur HIENG Philippe**
Directeur hypermarche, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MIREVAL

- **Madame HOAREAU Marie Virginie**
Technicienne paie, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à CAZOULS-LES-BEZIERS

- **Madame HSAINI Najat**
Hotesse de caisse, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame HUC Catherine**
Educatrice spécialisée, AGIR SOIGNER EDUQUER INCLURE, LA SALVETAT-SUR-
AGOUT.
demeurant à LA SALVETAT-SUR-AGOUT

- **Madame IVANIC Mathilde**
Pharmacien - cadre assurance qualité, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame JABENEAU Isabelle**
Clerc, MICHEL MAZET ET AMELIE DEULLENS NOTAIRES ASSOCIES D'UNE
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL,
PÉZENAS.
demeurant à PEZENAS

- **Madame JACQ Laurence**
Agent administratif, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame JAMMES Blandine**
Clerc de notaire, MARC*/JEAN-PASCAL /, CAPESTANG.
demeurant à MONTADY
- **Madame JAN Sophie**
Hôtesse de l'air, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à LAUROUX
- **Madame JEANCLERC Veronique**
Responsable marketing, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame JEGOU Nadege**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JIMENEZ Gregoire**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame JOA KHADIDJA**
AGENT SERVICE, BLATIERE VERONIQUE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JOUINOT Veronique**
Dessinateur projeteur, BRL ESPACES NATURELS, NÎMES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-FOS
- **Monsieur JOUVE Jeanluc**
Chef d'equipe magasin, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à LE BOUSQUET-D'ORB
- **Monsieur JUAREZ Gregory**
Chef d'equipe transport, SYSCO FRANCE SAS, PARIS.
demeurant à VILLETELLE
- **Monsieur JULAN Sophy**
Chef de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à MEZE
- **Madame JULIEN Florence**
Clerc de notaire, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET HELENE
COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame JULLIEN Severine**
Rédactrice juridique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur KASPERKOWIAK Eric**
Agent de réseau assainissement, SUEZ EAU FRANCE, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à LUNEL
- **Madame KASSIGIAN Rachel**
Technicien, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, BEZIERS.
demeurant à BESSAN

- **Madame KELLY Catherine**
Ingénieur en informatique, COMITE SOCIALE ET ECONOMIQUE DE POLE EMPLOI DSI,
MONTREUIL.
demeurant à LE CRES

- **Madame KEMPSKI Anne**
Chef de secteur, GROUPE SEB FRANCE, ÉCULLY.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur KHALDI Farid**
Gardien principal, CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A
LOYER MODERE, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Madame KHATTAB Melanie**
Comptable taxatrice, MAGUELONNE ESCANDE CAMBON ET MELANIE CERLES,
NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE
D'UN OFFIC, BESSAN.
demeurant à BESSAN

- **Madame KHOUCHA Claire**
Vendeuse, LACOSTE FRANCE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur KINCHER Bertrand**
Gardien d'immeuble, SOCIETE FRANCAISE DES HABITATIONS ECONOMIQUES -
SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES

- **Madame KLEIN Marie-Rose**
Assistante direction commerciale, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Madame KOCH Rebecca**
Technicien appui gestion, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur KRAMARZ Christophe**
Chef d'équipe multi-sites, FACILITESS, LYON.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame LABARTHE Myriam**
Deleguee hospitaliere, TAKEDA FRANCE SAS, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB

- **Monsieur LACOMBE Joël**
Manager, SOCAPDIS, AGDE.
demeurant à MONTAGNAC

- **Madame LACOTTE Florence**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CANET

- **Madame LACROUX Agnès**
Référente métier, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SERVIAN

- **Monsieur LAFFONT Benjamin**
Salarié cadre du secteur bancaire, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE.
demeurant à BEAULIEU
- **Madame LAFFORGUE Aude**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur LAGET SYLVAIN**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MAS-DE-LONDRES
- **Monsieur LAMIGE Ludovic**
Responsable secteur quai, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame LARGENTON Corinne**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MIRÉVAL
- **Madame LARIO Beatrix**
Esh, CLINIQUE STELLA, ENTRE-VIGNES.
demeurant à LUNEL
- **Madame LAURENT Christelle**
Ingénieur, SAFEGE, NANTERRE.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVABRE Martine**
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MONTBAZIN
- **Madame LEBOFFE Carine**
Contrôleur allocataire, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame LECONTE Beatrice**
Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, JACOU.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur LE COZANNET Julien**
Directeur des ressources humaines, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur LE FLOCH Emmanuel**
Conseiller commercial ve, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame LEGAVE Brigitte**
Conditionneuse, DEDIENNE SANTE, NIMES.
demeurant à SAINT-AUNES

- **Madame LEHOUX Sandrine**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur LEITAO Jean-Lucien**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à POUSSAN
- **Madame LE MAREC Gwenaëlle**
Juriste, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame LE MER Christelle**
Attachée commerciale, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E
ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LERMINEZ David**
Agent de sécurité et d'entretien, CASINO DE BALARUC, BALARUC-LES-BAINS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur LE ROUX Cédric**
Chargé de clientèle professionnels, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PAMIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur LE ROY Jean Pierre**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LESOEUR Aurore**
Formaliste, MIREILLE GUILHAUME-SCOTT, PHILIPPE TZELEPOGLOU ET JEANNE
CADERAS DE KERLEAU, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SCP TITULAIRE D'UN,
CASTRIES.
demeurant à SUSSARGUES
- **Monsieur LESTRAT Olivier**
Inspecteur, BUREAU VERITAS EXPLOITATION, PUTEAUX.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEVEQUE Sandrine**
Assistante opérationnelle, SOC EQUIPEMENT REGION MONTPELLIERAINE,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Madame LODE Marina**
Agent de service hospitalier, SOCIETE PLEIN SOLEIL, MONTPELLIER.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame LOPEZ ANTON Natacha**
Assistante commerciale, FRANCE BOISSONS SUD-EST, BOUC-BEL-AIR.
demeurant à BEZIERS
- **Madame LOPEZ Laure**
Responsable de magasin, STOCK J BOUTIQUE JENNYFER, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Madame LOSAY Fanny**
Technicienne coordinateur, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à SAINT-BRES

- **Monsieur LOUBAUD Olivier**
Directeur de travaux, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LOUBRY Magalie**
Responsable projets majeurs informatiques, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET
SERVICES, MAUGUIO.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur LOURME Romuald**
Chef de cuisine, CENTRE REGIONAL OEUVRES UNIV SCOLAIRES, MONTPELLIER.
demeurant à MEZE
- **Madame LOVY Carine**
Auxiliaire de vie, CESU CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL, MARSEILLE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Monsieur LOVY Vincent**
Technicien de production, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame LOYER BEATRICE**
employée, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur LUCAS Christophe**
Technicien supérieur, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur LUCAS Laurent**
Cariste, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-LÈS-
BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur LUGAGNE DELPON Charles**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LUVISION Patrice**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à LE POUGET
- **Madame MAGAND Chrystelle**
Adjointe au responsable de site, RACCORDS ET PLASTIQUES NICOLL, CHOLET.
demeurant à LOUPLAN
- **Monsieur MAGNANI Marc**
Responsable de secteur, SOC EQUIPEMENT REGION MONTPELLIERAINE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC

- **Madame MAKRANI Salma**
Contrôleuse des prestations retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame MALATIA Nadia**
Rédactrice juridique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN

- **Madame MALAVAL Laurence**
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à PIGNAN

- **Monsieur MALEPEYRE Guy**
Conducteur nettoyage, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Monsieur MALLARD Julien**
Employé de banque, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à JACOU

- **Madame MANESSE Gaelle**
Investigateur administratif expert, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LANSARGUES

- **Madame MANIACI Karen**
Monteuse/cableuse, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à BEAULIEU

- **Monsieur MANIER Nicolas**
Assistant rh, DALKIA, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame MARAIS Martine**
Agent de production, KALHYGE 1, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES

- **Monsieur MARANDON Christian**
Responsable administratif et financier, EURO-FAC, MONTPELLIER.
demeurant à COMBAILLAUX

- **Madame MARCANDELLA Karine**
Cadre infirmier, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN

- **Monsieur MARCHI Gaétan**
Chauffeur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, VITROLLES.
demeurant à GABIAN

- **Monsieur MARGINIER Fabrice**
Attaché d'exploitation, SUEZ RV MEDITERRANEE, NARBONNE.
demeurant à ABEILHAN

- **Madame MARKARIAN Sandrine**
Employee rh administratif, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, SETE.
demeurant à SETE

- **Monsieur MARQUEZ Jean-Claude**
Chauffeur pl grue, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Madame MARTICELLA Sylvie**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SETE

- **Monsieur MARTIN Bruno**
Conseillé de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur MARTIN Clément**
Technicien supérieur de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS

- **Madame MARTINEAU Christelle**
Gestionnaire de paie, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MARTINEZ Frédéric**
Conducteur déchets industriels, SOCIÉTÉ MEDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT,
GRANDE MOTTE (LA).
demeurant à SAINT-JUST

- **Madame MARTINEZ Geraldine**
Aide soignante, AESIO SANTÉ MEDITERRANÉE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-FOS

- **Madame MARTINEZ Marie-France**
Régulatrice, LOOMIS FRANCE, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Madame MARTINEZ Sandrine**
Assistante maternelle agréée, ASSISTANTE MATERNELLE INDÉPENDANTE, TOULON.
demeurant à ABEILHAN

- **Madame MARTIN Gaëlle**
Responsable d'unité, SODEXO SANTÉ MÉDICO SOCIAL, MONTPEZAT.
demeurant à GANGES

- **Madame MARTINO Marie Carmen**
Clerc de notaire, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à SÉRIGNAN

- **Madame MARTO Hélène**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MONTBLANC

- **Madame MASI Laurence**
Secrétaire notariale, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRÉ-CAUSSIL, ET
HELENE COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur MASSE Dominique**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à FABREGUES

- **Monsieur MATEOS Bruno**
Agent de maîtrise, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN

- **Madame MATEOS Carine**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, AGDE.
demeurant à FLORENSAC

- **Monsieur MATHIEU Stephane**
Charge d etudes informatique, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES

- **Monsieur MATTRAND Cédric**
Exploitant export expert, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à VENDARGUES

- **Madame MAURRAS Marie Jose**
Agent administratif, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à LATTES

- **Madame MAZOT Elisabeth**
Responsable groupe paie, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à FAUGERES

- **Monsieur M'BAMBI Nazaire**
Chef d'équipe, ABER PROPRETE AZUR, MAUGUIO.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MEJRI Khalifa**
Maçon finisseur, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame MELIA Stéphanie**
Assistante de soins en gérontologie, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MENASRI ABDELKRIM**
RESPONSABLE, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur MENOUD Christophe**
Magasinier receptionnaire, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à BAILLARGUES

- **Madame MERLIN Christine**
Spécialiste qualité labo, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à FABREGUES

- **Madame MESTEJANOT Cecile**
Responsable logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur M'HAMDI Mohamed**
Chef d'equipe, BIFFAGE CONSTRUCTION SUD-EST, VAUVERT.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur MICHELIN Sébastien**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS, GRENOBLE.
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame MIGLIORE Laetitia**
Responsable de magasin, STOCK J BOUTIQUE JENNYFER, LATTES.
demeurant à BALARUC-LE-VIEUX
- **Madame MIGNUCCI Irene**
Secrétaire, PROXISERVE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à GIGEAN
- **Madame MILLER Rodolphita**
Notaire assistant, FREDERIC PEITAVY NOTAIRE, VALRAS-PLAGE.
demeurant à SERIGNAN
- **Madame MILLET Nathalie**
Comptable, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.
demeurant à CAMPAGNAN
- **Madame MILOSAVLJEVIC Natacha**
Cadre bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur MOLTO Gregory**
Employé, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur MONTEIRO Antonio**
Cadre de laboratoire, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame MOREAU Marilyne**
Responsable commerciale, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame MORELL Sylvie**
Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur MORENO Pierre-yves**
Responsable showroom, COULEURS DE TOLLENS, LE CRÈS.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur MOUSSAID Khalid**
Agent de maîtrise, AUCHAN SUPERMARCHÉ, MONTPELLIER.
demeurant à JONQUIERES
- **Madame MULCEY Chrystel**
Charge de gestion polyvalente, MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MULCEY Patrice**
Directeur animation réseau de vente, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Madame NABAIS Nathalie**
Responsable rh, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur NERVI René**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Madame NIATI Laadj**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Monsieur NICOLITSI David**
Chef de secteur, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame NISOLE Laure**
Responsable service clients, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur NIZAR Hicham**
Cuisinier, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur OBLIN Sebastien**
Ingenieur de production si, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame OGIER Sophie**
Attachée, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, MAUGUIO.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur OLIVESI Gilbert**
Cadre, APAVE SUDEUROPE SAS, SAINT-AUNES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES
- **Monsieur OMS PASCAL**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame ONORATO Fabienne**
Chef de cabine, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur PADILLA Miguel**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame PAILLARD Magali**
Clerc de notaire, FABRE MICHEL MARIE ETIENNE, LE BOUSQUET-D'ORB.
demeurant à OLARGUES
- **Madame PAIN Bénédicte**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur PALET Daniel**
Ouvrier smn nicollin, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES

- **Monsieur PAOLUCCI Frédéric**
Ingénieur, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame PAUL Sandrine**
Gestionnaire du recouvrement, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PAUMARD PHILIPPE**
DIRECTEUR MANAGEMENT, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur PAUMIER Gildas**
Ingénieur, SUEZ EAU FRANCE, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à LATTES
- **Madame PEDRO Odete**
Gestionnaire contrat adp, ASSOCIATION DE MOYENS ASSURANCE DE PERSONNES,
MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur PEDROSA Moïses**
Credit manager, GROUPE GAZECHIM SERVICES, BÉZIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame PELLAT Catherine**
Contrôleuse de gestion, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX,
MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur PELVET Yann**
Chef de cabine, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PEREZ Thierry**
Responsable de service electricité automatisme instrumentation, 3 C FRANCE, CHAPELLE
D'ANGILLON (LA).
demeurant à VAILHAUQUES
- **Madame PERNI Camille**
Aide-soignants, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à ANIANE
- **Madame PERRIER Véronique**
Vendeuse, DAMART, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur PESTANA DOS SANTOS David**
Technicien moyens de paiements, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à VALERGUES
- **Madame PESTRE Irène**
Assistante d'expert chef de groupe, EQUAD RCC, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur PETIOT Frederic**
Responsable ventes pièces & services, CNH INDUSTRIAL FRANCE, MORIGNY-
CHAMPIGNY.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PETITJEAN Cyrille**
Psychologue du travail, A ME TRA MONTPELLIER I, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame PEYSSON Delphine**
Responsable contrôle de gestion sociale et budgétaire, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE
MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur PIC Benjamin**
Agent ssiap, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame PILLET Carole**
Technicien preparations magistrales, BOIRON, PÉROLS.
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur PINEL Anthony**
Docker, SETE-MANUTENTION, SÈTE.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur PIPARO Stephane**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame PITRE BELADEM Aurelie**
Ingenieur patrimonial, BNP PARIBAS, TOULOUSE.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame PLANEL Elise**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PLATET Marjorie**
Chargée de relations clients, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PAULHAN
- **Madame PODEROSO Chantal**
Clerc de notaire, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET HELENE
COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame POIRIER Anne**
Chargee d affaires grands comptes, CHRONOPOST, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur POIRIER Thierry**
Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES.
demeurant à MONTARNAUD
- **Madame POISEAU Helene**
Conductrice de travaux, AXIMUM, VENDARGUES.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur PORICAL Franck**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur POUGET Didier**
Chauffeur bom, SOCIÉTÉ MÉDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame POUJOL Nadine**
Aide soignante, CENTRE DE REÉDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame POUS Catherine**
Clerc de notaire, SYNACT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur PRADEILLE Serge**
Responsable bureau d'études, ARCELORMITTAL CONSTRUCTION FRANCE,
CONTRISSON.
demeurant à SAINT-FELIX-DE-LODEZ
- **Madame PRIELS Corinne**
Agent de maîtrise en biologie médicale, LABOSUD, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à GRABELS
- **Madame PROVOST Virginie**
Conseiller premium, HSBC CONTINENTAL EUROPE, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame QUEMENEUR Corine**
Assistante, PIERRE FABRE DERMO-COSMÉTIQUE, AVÈNE.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur RADIN Francesco**
Technicien supérieur, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur RAINAUD Benoît**
Directeur région grand sud-ouest, CAME FRANCE, CASTRIES.
demeurant à POUZOLLES
- **Monsieur RAMIRER Sébastien**
Ouvrier caviste, CASTEL FRÈRES, BÉZIERS.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur REINECKE Rudolph**
Responsable technique global, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à BOISSERON
- **Monsieur RENAC Guillaume**
Technicien référent, FIDUCIAL INFORMATIQUE, COURBEVOIE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame RENIER Carole**
Comptable, CASTEL FRÈRES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE

- **Madame REYNARD Anouk**
 Animateur d'équipe, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
 MONTPELLIER.
 demeurant à PUILACHER

- **Monsieur RIBES Bernard**
 Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
 NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTBAZIN

- **Madame RICARD Edith**
 Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
 demeurant à MAUGUJO

- **Monsieur RICHARTE Fabrice**
 Second de rayon, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
 demeurant à GIGNAC

- **Madame RICHAUD Katia**
 Chef de rayon, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
 demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Monsieur RICHOUZ Sebastien**
 Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
 MONTPELLIER.
 demeurant à LAROQUE

- **Monsieur RIEUTORT Arnaud**
 Directeur commercial, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE,
 MONTPELLIER.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame RIEUX Marie-Josée**
 Employée commerciale, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
 demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS

- **Madame RIGOLLET Stephanie**
 Gestionnaire dossiers surendettement, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur RITTORE David**
 Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
 MONTPELLIER.
 demeurant à GIGNAC

- **Madame RIVALLAND Valerie**
 Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
 MONTPELLIER.
 demeurant à JUVIGNAC

- **Madame RIZOULIERES Audrey**
 Chargée de rayons mg, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, SETE.
 demeurant à SETE

- **Monsieur ROBLES Xavier**
 Caissier taxateur, DOMINIQUE JULIEN, MYCHELE EPPHERRE-CAUSSIL, ET HELENE
 COLET-RICHARD NOTAIRES, FRONTIGNAN.
 demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Madame ROCHAT Anne**
Chargée de mission spécialisée, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur RODRIGUES FERNANDES Manuel**
Maître ouvrier, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame RODRIGUEZ Marianne**
Retraité, NOCIBE FRANCE DISTRIBUTION, PÉROLS.
demeurant à COURNONSEC
- **Madame ROJAS Audrey**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame ROMAGNOLI Amelie**
Employée commerciale libre service, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, SETE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur RONTAIN Thierry**
Infirmier anesthésiste, LES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU, SETE.
demeurant à SETE
- **Monsieur ROS Joël**
Réfèrent technique contrôle pe, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur ROTH Jérôme**
Equipier de collecte, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROUANET Guilhem**
Responsable achats, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLAN COURT.
demeurant à PEROLS
- **Madame ROUX Severine**
Adjointe responsable service preparatoire, BOIRON, PÉROLS.
demeurant à PERET
- **Monsieur ROVERE William**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JACOU
- **Madame RUIZ MAGALI**
RESPONSABLE PAIE, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame RUTSCH Ellen**
Assistante métier attractivité, SUD DE FRANCE DEVELOPPEMENT, PÉROLS.
demeurant à BOUZIGUES

- **Monsieur SADIS Vincent**
 Chef de projet pilotage contrôle de gestion, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE
 LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
 demeurant à JACOU

- **Monsieur SAGNET Sebastien**
 Responsable commercial, LEGRAND SNC, LIMOGES.
 demeurant à AGDE

- **Madame SAGNET Valerie**
 Responsable point de vente, LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE, MONTPELLIER.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES

- **Madame SALA Nadine**
 Gestionnaire paie, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
 demeurant à PORTIRAGNES

- **Monsieur SANCHEZ Dominique**
 Responsable d'offre, CORA, ALÈS.
 demeurant à MAUGUIO

- **Madame SANDOVAL Magali**
 Clerc de notaire, CAVALIE*/RAYMOND /, CESSENON-SUR-ORB.
 demeurant à CAUSSES-ET-VEYRAN

- **Madame SANDOZ SANDRA**
 Hôtesse, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
 demeurant à MAUGUIO

- **Monsieur SANTAMARIA Jonathan**
 Responsable logistique, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
 demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur SEGURA Fabrice**
 Infirmier, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame SEGURA Laure**
 Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
 demeurant à MARSEILLAN

- **Madame SEGUY Nadège**
 Ordonnanceur/approvisionneur agent de maîtrise, J. & C., NISSAN LEZ ENSERUNE.
 demeurant à MAUREILHAN

- **Madame SENDRA Magali**
 Gestionnaire technique et pilotage, MERCER (FRANCE) SAS, MONTPELLIER.
 demeurant à LE CRÈS

- **Madame SERAYOL Sophie**
 Responsable services généraux, YVELIN SAS, MONTPELLIER.
 demeurant à VIC-LA-GARDIOLE

- **Madame SERRE Aude**
 Administration des ventes france, DEDIENNE SANTE, NIMES.
 demeurant à LANSARGUES

- **Monsieur SERRE Pascal**
 Magasinier cariste, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.
 demeurant à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

- **Madame SERRE Sandy**
Assistante juridique, SCP D'AVOCATS TERRIER, BÉZIERS.
demeurant à VENDRES

- **Madame SIAU Julie**
Chargée d'affaires commerciales, COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES,
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à GRABELS

- **Madame SIBOUAZZA Andrea**
Agent de stérilisation, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-FELIX-DE-LODEZ

- **Monsieur SIDOBRE Eric**
Ouvrier professionnel de poissonnerie, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame SIEBERT Lydie**
Sage-femme, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE

- **Monsieur SIERRA Germain**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur SILVEIRA Daniel**
Cadre bancaire, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, LUNEL.
demeurant à JACOU

- **Monsieur SIMON Jean-Pierre**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur SINEGRE Michel**
Ingénieur electricien, APAVE SUDEUROPE SAS, BOUJAN-SUR-LIBRON.
demeurant à VILLEVEYRAC

- **Madame SKUSA Olivia**
Chargée relations clients, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN

- **Monsieur SORIANO Christophe**
Opérateur sur centrale d'enrobés, STE DES ENROBES MEDITERRANEENS, BESSAN.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur SOULIE Thierry**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VENDARGUES

- **Madame STIHRER-CHENE Mallka**
Agent technique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur STUPFLER Didier**
Expert technique et mise en route équipements, ECM TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame SUZANNE Emilie**
Coordinatrice de montage, DUO INDUSTRIE, LANSARGUES.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur TABARDEL Michel**
Ingénieur de formation, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, MONTREUIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur TEISSEYRE Bertrand**
Responsable d'entité, SOC MUTUELLE D'ASSURANCE DU BTP, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur TEISSON Nicolas**
Préparateur recette, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur TELLIER Jérôme**
Conseiller clients, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à SETE
- **Monsieur TESTARD Franck**
Cariste, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame TESTART Céline**
Juriste, GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE SERM-SA3M, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Madame THAVISOUK Prisca**
Gestionnaire de clientele professionnels, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TIGNERES Patrick**
Tourneur, CAMERON FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BOUJAN-SUR-LIBRON
- **Madame TISON Renée-Paule**
Responsable de secteur, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame TOLEDO Françoise**
Cuisinière, SARL LANGUEDOC RESTAURATION, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur TORRUS CUEVAS David**
Responsable de projets, DELL, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame TORTI Judith**
Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
BÉZIERS.
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame TOUBOUL Julie**
Notaire assistant, NOTAIRES ET CONSEILS, LATTES.
demeurant à LATTES
- **Madame TOUBOUL Odile**
Notaire assistant, LUMIA NOTAIRES, SAINT-GÉLY-DU-FESC.
demeurant à LES MATELLES
- **Madame TOULON Mireille**
Responsable adv, GAZECHIM FROID, BÉZIERS.
demeurant à MAGALAS
- **Madame TRICOU Nathalie**
Aide médico-psychologique, ABSIO SANTE MEDITERRANEE, SAINT-MARTIN-DE-
LONDRES.
demeurant à LAROQUE
- **Monsieur TUDELA Bernard**
Retraité, AIR ASSISTANCES SECURITE, MAUGUIO.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur TUR Benoit**
Technicien connectique, REX ROTARY, MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur VALETTE Jean Philippe**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à MEZE
- **Madame VAN DER MEEREN Fatza**
Directrice de magasin, PEGASE, SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur VELASCO Sebastien**
Directeur de plateforme, VALEO SYSTEMES THERMIQUES, LA VERRIERE.
demeurant à MEZE
- **Monsieur VELA Sebastien**
Charge de communication, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Madame VELAY DALBIN Coriane**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VENEZIA LARATTE PASCALE**
AUXILIAIRE DE VIE, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à AGDE

- **Monsieur VENEZIA THIERRY**
Ouvrier, SOC ENTRETIEN REPARAT MAT INCEND SERMI, BÉZIERS.
demeurant à AGDE
- **Monsieur VERNHET Jerome**
Responsable planning, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à ARGELLIERS
- **Monsieur VIALA Jérémie**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame VICENTE Nadia**
Directrice gestion locative, FONCIA TERRE OCCITANE, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame VIDAL Delphine**
Directrice régionale adjointe pôle emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VIDAL GILLES**
EMPLOYE DE BANQUE, SOCIETE GENERALE, MAUGUIO.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur VIEILLARD Gaetan**
Steward, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MEZE
- **Monsieur VILLAZ David**
Cuisinier, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES
ADULTES, BÉZIERS.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame VINDEK Evelyne**
Conseiller de vente, ALTESSE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VINOT Véronique**
Cadre administrative, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame VISTUER Clarisse**
Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur VITRANI Olivier**
Responsable budget logistique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
MONTPELLIER.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur WATKOWSKI Jean-françois**
Agent qualifié de maintenance, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur ZABOKRZYCKI Frederic**
Conducteur de travaux telecom, FREE MOBILE, PARIS.
demeurant à BESSAN

- **Monsieur ZAMPATTI Olivier**
Responsable commercial régional, PANPHARMA, LUITRÉ-DOMPIERRE.
demeurant à SETE

- **Monsieur ZBARTA Mohamed**
Juriste, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermell est décernée à :

- **Monsieur ABELA Jean**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à JACOU

- **Monsieur ACCARIES Rémy**
Responsable magasin, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur ALAIN OLIVIER**
RESPONSABLE JURIDIQUE, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à BAILLARGUES

- **Madame ALBAR Corinne**
Conseiller patrimonial, ALLIANZ VIE, PUTEAUX.
demeurant à PORTIRAGNES

- **Monsieur ALCAIDE Jean-Pierre**
Employé logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

- **Monsieur AMIARD Jean Charles**
Responsable adjoint logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE

- **Madame AMORUSO Angela**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Monsieur ANELLI Daniel**
Pilote de conditionnement, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à LAMALOU-LES-BAINS

- **Monsieur ANICETO Maurice**
Conducteur routier longue distance, FRIGO TRANSPORTS 11, NARBONNE.
demeurant à OLONZAC

- **Madame ARCHER Marie-Christine**
Responsable unité comptabilité, CREDIT AGRICOLE TECHNOLOGIES ET SERVICES,
MAUGUIO.
demeurant à BEAULIEU

- **Madame ARGENSON Françoise**
Cadre dans l'appui à la relation de services, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame ARMAND Caroline**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER,
demeurant à CLAPIERS
- **Madame ARRIBAT Veronique**
Retraitee pnc, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY-EN-FRANCE.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame ASSOGBA Sylvie**
Responsable sav, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur ATTOU Mohamed**
Maçon finisseur, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AUDINET Didier**
Magasinier cariste, GAZECHIM COMPOSITES, BÉZIERS.
demeurant à SAUVIAN
- **Monsieur BABULIK Stéphane**
Responsable informatique, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-
LEZ.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BACH Michel**
Chef de ligne, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à VIAS
- **Madame BACSO ANNE MARIE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BALDY Nathalie**
Caissière principale, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Monsieur BAPTISTE Eric**
Membre du comité de direction, LE GRAU DU ROI LOISIRS SA, LE GRAU-DU-ROI.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur BARDY Bruno**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Madame BARIOLE-LOURME Catherine**
Réfèrent métiers, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à MEZE
- **Monsieur BARRANCO Estide**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur BARROIS Stephan**
Enqueteur securite sociale, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE

- **Madame BARROSO Maria**
Gestionnaire réparation, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BASTIDE Cédric**
Exploitant transport, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame BATET MIREILLE**
Conseillère, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à THEZAN-LBS-BEZIERS
- **Madame BÉCART Betty**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BEDNAREK Sandrine**
Technicien banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à GIGNAC
- **Monsieur BELMONTE Santiago**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BELRHITI Khadija**
Vendeuse, DAMART, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur BENEDICTO Augustin**
Maçon, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à NEZIGNAN-L'EVEQUE
- **Madame BERNARD Corine**
Magasinier, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Madame BERTRAND Marie-Pierre**
Chargée d'études statistiques, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTRIES
- **Madame BESSET MOULIN Catherine**
Approvisionnement, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur BEZARD-FALGAS Philippe**
Responsable de projets informatiques, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur BIDOGGIA Laurent**
Field service manager, ALSTOM TRANSPORT SA, SAINT-OUEN-SUR-SEINE.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BLANC Daniel**
Chef de chantier, EUROVIA LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à PLAISSAN

- **Monsieur BLANCHET François**
 Chef d'équipe au parc acier, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES,
 MONTPELLIER.
 demeurant à LE CRES

- **Madame BLASCO Corine**
 Comptable taxateur, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
 demeurant à SAUVIAN

- **Madame BLAZY CHANTAL**
 CADRE, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, CHILLY-MAZARIN.
 demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES

- **Monsieur BLIN Laurent**
 Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, SETE.
 demeurant à BESSAN

- **Madame BOCCIA Dominique**
 Agent de service hospitalier, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BOCHE Didier**
 Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
 demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOMBEAU Patrick**
 Technicien d'exploitation, DALKIA, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BONIFACE Jean-pierre**
 Technicien maintenance, KNAUF INDUSTRIES EST, VENDARGUES.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Madame BONNEL Claudine**
 Notaire salarié, LAURENCE PUIG, NOTAIRE, LAMALOU-LES-BAINS.
 demeurant à LAMALOU-LES-BAINS

- **Madame BONNET Valerie**
 Assistante commerciale, GAZECHIM FROID, BÉZIERS.
 demeurant à THEZAN-LES-BEZIERS

- **Madame BOTELLA LASSERRE Beatrice**
 Responsable relations clients, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE.
 demeurant à LATTES

- **Madame BOUDIGNON Nathalie**
 Cadre technico-administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
 MONTPELLIER.
 demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOUGEARD THIERRY**
 responsable, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET.
 demeurant à CASTRIES

- **Madame BOUQUET TANVIER Cécile**
 Cadre banque, CAISSE CREDIT MUTUEL MONTPELLIER OPERA, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur BOURDON Christian**
Responsable commerciale, LA BROSSE ET DUPONT, HERMES.
demeurant à CABRIERES
- **Madame BOUTIN Françoise**
Retraitee, CA SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur BOYER Thierry**
Employe, AUCHAN HYPERMARCHE, PÉROLS.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur BRACHET Vincent**
Responsable regional securite, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, MASSY.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur BRUNO Philippe**
Technicien logistique, BOIRON, MESSIMY.
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur BURNENS Michel**
Agent centre de tri, SOCIETE MONTPELLIERAINE DE TRAITEMENT ET DE
VALORISATION DE DECHETS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur CABANIS Patrick**
Ingenieur chargé d'affaires, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE.
demeurant à CLARET
- **Monsieur CANETTA Sébastien**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame CAPMARTY Laurence**
Chargée operation, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame CARCENAC Florence**
Assistante achats, SAS GOUIRAN, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CARGOL BRUNO**
CONDUCTEUR MINI BENNE COLLECTE, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame CARMASSI Marie-Claire**
Gestionnaire technique, ICF SUD-EST MEDITERRANEE SA D'HLM, MARSEILLE.
demeurant à SETE
- **Madame CARRIERE Estelle**
Assistante de direction, NICOLLIN SAS, SAINT-FONS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur CARRON Thierry**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à BEAULIEU

- **Monsieur CASES Jean-Christophe**
Formateur, UGECAM OCCITANIE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame CASTAY Christel**
Cadre bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur CASTELLANI Jean-Marc**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Madame CASTELLVI CORINNE**
REFERENTE METIER, KLESIA SA, PARIS 17E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CATILLO Nathalie**
Chargée de clientèle en assurance, T3L, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur CAUVAS Bruno**
Responsable chantier asphalte, SMAC, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SETE
- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur CEDER Philippe**
Vendeur magasin, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame CHALANQUI Muriel**
Superviseur, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CHALEIL PHILIPPE**
Conducteur, nettoyage, pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur CHAMBON Fabrice**
Responsable commercial, PC SOFT INFORMATIQUE, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame CHAMPLON Mireille**
Chef de produit, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à SAINTE-CROIX-DE-QUINTILLARGUES
- **Monsieur CHASTEL Bruno**
Chauffeur poids lourd, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à BRIGNAC
- **Madame CHATELAIN Anne**
Agent secteur ac, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE
METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES

- **Monsieur CHAUDERON Patrick**
Conducteur matériel de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
LUNEL.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CHAUDIER Serge**
Employe, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS

- **Monsieur CHAULIAC Fabrice**
Chargé de mission, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Madame CHAZE GERALDE**
Conseillère, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE

- **Monsieur CHAZOTTES Didier**
Assistant démarche sécurité, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-
AGOUT.
demeurant à COLOMBIERES-SUR-ORB

- **Madame CHEVALIER Martine**
Comptable, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CHOMEZ Fabian**
Senior ingénieur application, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES

- **Madame CHRISTINY Beatrice**
Représentante nationale france volontaires liban, FRANCE VOLONTAIRES, IVRY-SUR-
SEINE.
demeurant à ABEILHAN

- **Monsieur CLAUDIOS Jean Luc**
Responsable d'activité, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur COBOS Pascal**
Conducteur nettoyage pl, NICOLLIN LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES

- **Monsieur COCULET Marc**
Responsable administratif, MEUBLES IKEA FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

- **Monsieur CODDERRENS Olivier**
Chauffeur de camion, SPIE BATIGNOLLES MALET, TOULOUSE.
demeurant à MAUGUIO

- **Monsieur COLIN Arnaud**
Consultant formateur, INSTITUT NATIONAL DE FORMATION, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame CONTE Nadia**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à POUSSAN

- **Madame COSENTINO Sabine**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SETE

- **Madame COSTE Christine**
Agent caisse d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS

- **Monsieur COUDERT Patrick**
Conseiller commercial services, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à VILLEVEYRAC

- **Monsieur COURSE Jean Luc**
Employé de jeux, SOC DU CASINO DU CAP D AGDE, AGDE.
demeurant à BESSAN

- **Monsieur DABOSI Bernard**
Support technique international biochimie, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Madame DA COL Valerie**
Retraite, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame DA COSTA Perfeta Da Esperanca**
Secrétaire administrative, SAMIA DEVIANNE, FLORENSAC.
demeurant à BASSAN

- **Madame DAUGEY Laurence**
Assistante regie, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE

- **Madame DAUZATS Catherine**
Responsable de rayon, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Monsieur DEBIZE Claude**
Cadre commercial, ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L
INDUSTRIE LANGUEDOC ROUSSILLON, BAILLARGUES.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame DECOOL Nathalie**
Conseillère emploi pole emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSINES

- **Madame DEJAMME Carole**
Assistante dentaire, VYV3 SUD EST, AVIGNON.
demeurant à PAILHES

- **Monsieur DEJOSSO Jean François**
Agent relève, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur DELABRE Vincent**
Responsable du département juridique cpam, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE
MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur DE LA RICA Max**
Agent de quai, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur DESBERTRAND Luc**
Architecte d'entreprise système d'informations, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESBRINI Didier**
Employé administratif expert, U-LOGISTIQUE, CARQUEFOU.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame DESBROSSE Nathalie**
Employé atelier boulangerie, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DESHORS Sylvain**
Ingénieur, VEOLIA WATER STI, SAINT-MAURICE.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Madame DESPEYROUX Nathalie**
Assistante direction ressources humaines, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à COMBAILLAUX
- **Madame DOISON Sylvie**
Conseillère, BNP PARIBAS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DUBOSCQ Jean-Rene**
Chef de table, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Monsieur DURANTI FRANCK Franck**
Manager sécurité, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANÉENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur DUVAL Frederic**
Inspecteur d'assurances, ABELLE IARD & SANTE SOCIETE ANONYME
D'ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS EN ABREGE
ABELLE IARD & SANTE, BOIS-COLOMBES.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur ERVERA Remy**
Employé de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame ESCANDE Marie-claire**
Référent informatique, INFODESCA, LYON.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Monsieur ESCODA Pascal**
Ingénieur responsable de groupe, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN

- **Madame ESCOURROU Françoise**
Chargée d'affaires professionnels, BANQUE CIC SUD OUEST, JUVIGNAC.
demeurant à PIGNAN
- **Madame ESTEBE Patricia**
Assistante, SOCIETE DU MUSEUM DES SALINS DU MIDI, AIGUES MORTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame EUILLOT Mireille**
Expert placement, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CAMPAGNAN
- **Madame FABRE SYLVIE**
Agent hospitalier, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, LAMALOU-
LES-BAINS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame FAURE Agnes**
Chargée de mission ressources humaines, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame FAVRE - BONTE MYRIAM**
RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS, MERCADIS - SOMIMON, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur FERET Christophe**
Technicien support, REX ROTARY, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Christophe**
Polyvalent péage, AUTOROUTE ESTEREL COTE AZUR PROVENCE ALP, LA TURBIE.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur FERNANDEZ Francois**
Technicien, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur FERNANDEZ Marc**
Chef de chantier, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Madame FERNANDEZ Sandrine**
Secrétaire médicale, SCM POFIDO, PORTIRAGNES.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Madame FERRANDIS Sandrine**
Conseillère de vente, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Monsieur FERRARI Daniel**
Responsable bureau d'études automatisme, 3 C FRANCE, CHAPELLE D'ANGILLON (LA).
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERREIRA Georges**
Directeur centre d'affaires, BANQUE DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS, PARIS
16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur FERRET Pierre-henry**
Directeur des opérations, TIMCI, NICE.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame FERRIE-GAY Elisabeth**
Conseillère pôle emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à ARGELLIERS
- **Madame FERRO BLOUIN Sandrine**
Employée administrative, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur FESTA Thierry**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FIDALEO Gilles**
Chef de chantier principal, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FIGOLI Eric**
Chef de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur FONT Christophe**
Technico commercial, REXEL FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame FOUQUET Sabrina**
Gestionnaire administrative, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL
LR, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame FOURY Carole**
Responsable des opérations, SGS FRANCE, ARCUEIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FRAGOSO Jose Fernando**
Technicien de chantier, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à ADISSAN
- **Madame FRANCOU Claudine**
Conseiller middle office, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FULCRAND Bruno**
Conducteur receveur, LES COURRIERS DU MIDI, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur GABET Olivier**
Agent d exploitation, PROXISERVE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GALAVIELLE Gérard**
Agent de quai, ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL PORT SUD DE FRANCE, SÈTE.
demeurant à VILLEVEYRAC

- **Monsieur GALDEANO Alain**
Mécanicien poids lourds, FRAIKIN FRANCE, COLOMBES.
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur GALDEANO Jean-Pierre**
Comptable mandants, NEXITY LAMY, PARIS.
demeurant à VENDARGUES
- **Monsieur GALINIER Jean Marc**
Responsable relation clientele, TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST, MONTPOUILLAN.
demeurant à FRAISSE-SUR-AGOUT
- **Monsieur GANDER Christophe**
Chargé de proximité, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GARCIA Roselyne**
Responsable arcs, CARREFOUR HYPERMARCHES, CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur GARCIA-VILLAGRASA Antoine**
Senior product manager, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur GARRIGUEZ Manuel**
Exploitant transport expert, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VILLETELLE
- **Madame GAUCI Anne**
Employee de bureau, AG2R, BEZIERS.
demeurant à CERS
- **Madame GAUTRET Stephanie**
Manipulatrice radio, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTAUD
- **Monsieur GAY Christophe**
Responsable technique, GRID SOLUTIONS, BOULOGNE-BILLAN COURT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GELY Myriam**
Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur GENLINSO Didier**
Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame GERARD Christine**
Conseiller en gestion de patrimoine, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-AUNES.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame GERMA Veronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BEZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Madame GHIO Isabelle**
Chargée de gestion risques opérationnels, reporting réglementaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur GIBAUD David**
Cariste, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Madame GILBERT Isabelle**
Infirmière anesthésiste, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur GIMENEZ MICHEL**
RESPONSABLE PILOTAGE, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à ENTRE VIGNES
- **Monsieur GINEL Jean-Yves**
Employé d'entretien, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GIORDANA Caroline**
Chargée de communication, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à GIGEAN
- **Monsieur GIRAL Michel**
Chef d'entreprise, LOMABAT, ROGNONAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GIRARD Pascale**
Responsable administratif, AIMARGALI, AIMARGUES.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame GLOWACKI Monique**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Madame GOMEZ Catherine**
Infographiste, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DU GARD, NIMES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GONTARD Nathalie**
Clerc de notaire, NOTAJURIS, COLOMBIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Monsieur GOURDAN Fabrice**
Chef de chantier, COLAS FRANCE, VENDARGUES.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur GOURNAY Arnaud**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Monsieur GOURVES Ronan**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame GRAILLE Valerie**
Caissière, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB

- **Madame GRANDJEAN Isabelle**
Technicien retraite expert, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL
LR, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES

- **Monsieur GRAVOULET Jean-Marc**
Technicien, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à LE CRES

- **Madame GRENIER Corinne**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES

- **Madame GRENIER Sandrine**
Gestionnaire de clientele particulier, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-AUNES

- **Monsieur GUASCH Jean-marc**
Chef de secteur, LACTALIS BEURRES & CREMES, BOURGBARRÉ.
demeurant à PEROLS

- **Monsieur GUERIN Laurent**
Pilote de ligne en coditionnement, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.
demeurant à LA TOUR-SUR-ORB

- **Monsieur GUILLON Serge**
Responsable services généraux, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC

- **Monsieur GUILLOUX Laurent**
Chef de projet informatique, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à SAINT-SERIES

- **Monsieur GUIMBAUD Christophe**
Liquidateur, GIE KLESIA ADP, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPEYROUX

- **Monsieur HABCHI HAMADOUCHE Abdelkader**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LE CRES

- **Madame HAMEL Claudine**
Caissiere, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à VALROS

- **Monsieur HENNEBERT Daniel**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTRIES

- **Madame HERNANDEZ Régine**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS

- **Madame HICKEL Marie-christine**
Gestionnaire de clientele, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à VENDARGUES

- **Monsieur HUG Alain**
Employé de gerance, VOTRE INVESTISSEMENT PATRIMONIAL GESTION,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JEANJEAN Pierre**
Directeur jardinerie, JARDILAND, JOINVILLE-LE-PONT.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur JEAY Jean-Pierre**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JEQUEL Carole**
Clerc c2, OFFICE NOTARIAL SOPHIE ROUSSEL, POUSSAN.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur JIMENEZ Juan**
Chauffeur mini benne, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Madame JIMENEZ Valérie**
Technicien supérieur technico-administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame JOCHAULT Marie Christine**
Technicien de prestations, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Madame JOLY MARTINE**
ASSISTANCE DE DIRECTION, NEXITY LAMY, CLICHY.
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur JOUET Pierre**
Ingénieur service technique international, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Monsieur JOURDAN Stephane**
Responsable rh, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à GIGNAC
- **Madame JOURNEAUX Patricia**
Infirmière, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JUNG Marie-Laure**
Cadre comptable, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame KELLY Catherine**
Ingénieur en informatique, COMITE SOCIALE ET ECONOMIQUE DE POLE EMPLOI DSI,
MONTREUIL.
demeurant à LE CRES

- **Madame KERHELLO Laurence**
Acheteur, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur KERWICH David**
Conducteur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame KLEIN Marie-Rose**
Assistante direction commerciale, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur KUYTEN Philippe**
Chef d'équipe, ROYAL CANIN SAS, AIMARGUES.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Monsieur LABIANCA Philippe**
Caviste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à PUISSEGUIER
- **Madame LACOMBE Dominique**
Hotesse d'accueil, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Madame LACROUX Agnès**
Référente métier, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SERVIAN
- **Madame LAGGOUN Nadine**
Animateur conditionnement, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, AVENE.
demeurant à LE BOUSQUET-D'ORB
- **Monsieur LALLEMAND Claude**
Directeur regional tertiaire, REXEL FRANCE, PARIS.
demeurant à SETE
- **Monsieur LALLEMENT Christophe**
Receptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
LÈS-BÉZIERS.
demeurant à AGDE
- **Monsieur LAMBIN Christophe**
Animateur relations clients, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL
LR, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur LARDEUX-BRASSART Marc**
Acheteur, MOUSSIER ETS, AVIGNON.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame LARGENTON Corinne**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur LAVENU Patrick**
Responsable restauration, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVERGNE Michèle**
Comptable taxateur, ARNAUD RASIGADE, NOTAIRE ASSOCIE, SOCIETE CIVILE
PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL, PÉZENAS.
demeurant à PEZENAS
- **Monsieur LE BLANC Pascal**
Informaticien, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEBRET Sylvie**
Exploitant camionnage, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MIREVAL
- **Madame LEBRUN Corinne**
Conseillère de vente en bijouterie, THOM GROUP, PARIS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur LEFEBURE Sylvain**
Chef d equipe, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEFEBVRE Sylvie**
Titulaire assistant maîtrise, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur LE FLOCH Emmanuel**
Conseiller commercial ve, AUCHAN HYPERMARCHE, SÈTE.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Madame LEGIER Josephine**
Responsable d'equipe, POLE EMPLOI, BÉZIERS.
demeurant à CREISSAN
- **Madame LEGO Geneviève**
Responsable administrative et comptable, CAPTELS INTERNATIONAL WEIGHING,
SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Madame LEGOIX Florence**
Clerc de notaire, FREDERIC PEITAVY NOTAIRE, VALRAS-PLAGE.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Monsieur LEMERCIER Jean Marc**
Techniciens, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEMOINE Sandra**
Vendeuse, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LENZINI Laure**
Declarante en douane, GEODIS FF FRANCE, PÉROLS.
demeurant à SAINT-JUST

- **Madame LEPREVOST Veronique**
Magasinier receptionnaire, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à VERARGUES

- **Monsieur LERAS Marc**
Gestionnaire clientele caisse d epargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES

- **Madame LE ROHELLEC Nathalie**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à BAILLARGUES

- **Monsieur LE ROY Jean Pierre**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur LESAGE Eric**
Cadre de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à LANSARGUES

- **Monsieur LEVEQUE Jean-Marc**
Coordinateur national bavencio, MERCK SBRONO, LYON.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

- **Madame LIMON Marie-Christine**
Administrateur contrat, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-GENIES-DES-MOURGUES

- **Monsieur LOPEZ Marc**
Chauffeur pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES

- **Monsieur LOPEZ Thierry**
Conducteur - receveur, KEOLIS MEDITERRANEE, AGDE.
demeurant à NEZIGNAN-L'EVEQUE

- **Madame LOZANO Patricia**
Technicienne prestations, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES

- **Monsieur LUGE Didier**
Cariste, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à CEBAZAN

- **Madame MACIA Catherine**
Ash de nuit, ACCUEIL MEUNIERES, LUNEL.
demeurant à LUNEL

- **Madame MAHE Veronique**
Conseillère pôle emploi, POLE EMPLOI, AGDE.
demeurant à AGDE

- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC

- **Madame MALET Dominique**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame MANIFICAT Annie**
Agent administratif, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MARAVAL Stéphane**
Chef de mouvement, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à BEAULIEU
- **Madame MARC Jacqueline**
Ash, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MARCO Laurent**
Gestionnaire mobilier, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Madame MARTICELLA Sylvie**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur MARTIN Eric**
Conducteur routier, XPO TRANSPORT SERVICES FRANCE, BOUC-BEL-AIR.
demeurant à CANET
- **Madame MARTINET Marie-Elisabeth**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur MARTINEZ Eric**
Receptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
LÈS-BÉZIERS.
demeurant à ADISSAN
- **Monsieur MARTINEZ Frederic**
Conducteur déchets industriels, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT,
GRANDE MOTTE (LA).
demeurant à SAINT-JUST
- **Madame MARTINEZ Frédérique**
Agent comptable adjoint principal, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER
MEDITERRANEE METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
- **Monsieur MARTINEZ Jean Pierre**
Exploitant transport, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Monsieur MARTINOT Michel**
Technicien zone avion, SOCIETE AIR FRANCE, MAUGUIO.
demeurant à LATTES

- **Madame MAS Marie Jose**
Approvisionnement, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur MASSE Dominique**
Emplois, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur MATHIEU Stéphane**
Charge d études informatique, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES
- **Madame MAUBERT VASSEUR Valerie**
Comptable, COMITE ETABLISSEMENT SANOFI AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame MENDOUZE Isabelle**
Magasinière/réceptionnaire, OCP REPARTITION, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur MENEL Jean-Paul**
Chef de file, BEC CONSTRUCTION LANGUEDOC-ROUSSILLON, SAINT-GEORGES-
D'ORQUES.
demeurant à FABREGUES
- **Madame MEYNADIER BUENDIA Nathalie**
Agent administratif, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Madame MICHELLAND Malika**
Secrétaire, CLINIQUE CLEMENTVILLE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS
- **Madame MICHOUX Valérie**
Chargé de mission, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MIGNARD Patrick**
Ingenieur, GRID SOLUTIONS, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur MILLAN GILBERT**
Soudeur, ETF, BEAUCHAMP.
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur MIRALLES Richard**
Emploie logistique, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur MIR Laurent**
Comptable, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur MOLINA Fabrice**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL

- **Madame MOLINES GEA Agnes**
Responsable service juridique, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à LATTES
- **Monsieur MONJON Laurent**
Employé logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Monsieur MORALES Stephane**
Convoyeur de fonds, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur MOUSSARON Laurent**
Technicien, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame MULCEY Chrystel**
Charge de gestion polyvalente, MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE ASSURANCES, PARIS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur MULCEY Patrice**
Directeur animation reseau de vente, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame NERRIERE Hélène**
Comptable, LES AVOCATS DU THELEME, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur NERVI René**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur NGUYEN Frederic**
Technicien assistance bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame NICOLOSI-MARCOS Mathes**
Cadre bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur NIEDZIELSKI Marius**
Formateur e.p.t.p installations sanitaires et thermiques, BTP CFA OCCITANIE,
MONTPELLIER.
demeurant à COURNONSEC
- **Madame NOGUEIRA DA SILVA Maria-Alice**
Opératrice de production, DUO INDUSTRIE, LANSARGUES.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur NOGUES Jean Marc**
Convoyeur de fond, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame OCANA Nathalie**
Conseiller clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
AIGUES-MORTES.
demeurant à MARSILLARGUES

- **Monsieur OMS PASCAL**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Monsieur OUARRAK Belkacem**
Agent de fabrication, BONNA SABLA, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame OURAHLI Virginie**
Referente metiers, POLE EMPLOI, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame PAIN Sophie**
Directrice adjointe des opérations, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur PALET Daniel**
Ouvrier smn nicollin, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Madame PARENT Habiba**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame PASSET Virginie**
Encadrant qualifié pole emploi occitanie - montpellier, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PAVOINE Philippe**
Inspecteur assurance, AXA FRANCE IARD, MONTPELLIER.
demeurant à CLAPIERS
- **Madame PEAN SYLVIE**
Personnel navigant commercial, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS
- **Monsieur PECQUEUR Fabrice**
Chargé de clientèle, SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE, NEULLY-
SUR-SEINE.
demeurant à VALERGUES
- **Monsieur PEREZ Thierry**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Madame PETIT Pascale**
Clerc de notaire, SYNACT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à SERVIAN
- **Madame PIOCH Eve**
Commerciale, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur PIOT YVES**
ANIMATEUR DES VENTES, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur PIPARO Stephane**
Chauffeur, SOCIÉTÉ MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame PIRES Nathalie**
Commercial, NESTLE FRANCE, ISSY-LES-MOULINEAUX.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame PISANO Maria de Fatima**
Gestionnaire déploiement, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à LA SALVETAT-SUR-AGOUT
- **Monsieur PLANCKEEL Marc**
Directeur de village de vacances, ALLIANZ I.A.R.D., PUTEAUX.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur POUGET Didier**
Chauffeur bom, SOCIÉTÉ MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame POUJOL Anne Marie**
Analyste comptable, ASS GESTION AGREE PROFESSION LIBERALE LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame POUS Catherine**
Clerc de notaire, SYNACT, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à LESPIGNAN
- **Monsieur PREVOT Dominique**
Opérateur de fabrication, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à GIGNAC
- **Madame PRIORE Anne**
Conseiller a l'emploi, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame PROUGET Anne**
Préparatrice en pharmacie, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur QUARINO David**
Manager, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame QUESNEL Fatima**
Animateur, GIE AG2R, BÉZIERS.
demeurant à LOUPIAN
- **Monsieur RAMOS JEAN ANTOINE**
EMPLOYE, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Monsieur REINOLD Laurent**
Opérateur, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur REZKI Nasser**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LAVERUNE
- **Monsieur RIBEIRO Georges**
Chef de projet informatique, ETUDE ASSISTANCE DEVELOPPEM INFORMATIQUE,
LIEUSAINTE.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur RIBES Bernard**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur RIEUCAU Frédéric**
Conducteur usine, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE
METROPOLE, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame RIQUET Nathalie**
Assistante commerciale, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à CANET
- **Madame ROBERT Florence**
Gestionnaire de clientèle professionnel, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame ROBERT Nicole**
Employée commerciale ls/caisses, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION
MPX, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur RODRIGUES FERNANDES Manuel**
Maître ouvrier, EIFFAGE CONSTRUCTION LANGUEDOC ROUSSILLON, CASTELNAU-
LE-LEZ.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame RODRIGUEZ AGNES**
Personnel navigant, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame RODRIGUEZ Marianne**
Retraité, NOCIBE FRANCE DISTRIBUTION, PÉROLS.
demeurant à COURNONSEC
- **Madame ROQUE Sylvie**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROSALES DANIEL**
EBOUEUR, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur ROTH Jérôme**
Equipier de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur ROVERE William**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à JACOU
- **Monsieur RUBIO Manuel**
Coursier, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Monsieur RUMEAU Christophe**
Technicien de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SERIGNAN
- **Monsieur SAKALIS Joël**
Conducteur de car, LES COURRIERS DU MIDI, GRABELS.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur SANCHEZ Dominique**
Responsable d'offre, CORA, ALÈS.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame SANCHEZ Françoise**
Infirmière de bloc opératoire, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à VAILHAUQUES
- **Monsieur SAND Frederic**
Ingénieur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, LATTES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame SANDOVAL Sandrine**
Clerc de notaire, CAVALIE*/RAYMOND/, CESSENON-SUR-ORB.
demeurant à CAZOULS-LES-BEZIERS
- **Madame SAULNIER Sandrine**
Technicienne recouvrement, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur SAVANIER Christophe**
Chauffeur PL, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SAYEN Nathalie**
Inspecteur regleur, AXA FRANCE IARD, NIMES.
demeurant à VILLETTELLE
- **Monsieur SCHLIFFER Frederic**
Contrôleur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame SECONDY Valérie**
Déléguée de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à GANGES
- **Monsieur SEFROUN Jean**
Preparateur de commandes, SOCIETE ANONYME COOPERATIVE GIPHAR,
CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MUDAISON

- **Madame SEGALAS Maria Del Pilar**
Employée qualifiée logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur SEGUIER Alain**
Cariste produits finis, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à PORTIRAGNES
- **Madame SEGUIER Fabienne**
Contrôleuse de gestion, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAUVIAN
- **Madame SEGURA Christine**
Déléguée vétérinaire, ROYAL CANIN FRANCE, AIMARGUES.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame SEMON Marie-Isabelle**
Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à VIAS
- **Monsieur SENDRA Pierre**
Agent exploitation polyvalent, JCDECAUX FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur SERDOUN B BRAHIM**
Ouvrier d'entretien, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame SERRANO Sylvie**
Agent administratif, BARTHEZ BIS, THÉZAN-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Monsieur SGANGA Pierre**
Commercial itinérant, REXEL FRANCE, PARIS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur SIMON Jean-Pierre**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SIREY Jean Luc**
Contremaître de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Madame SIVADE Mireille**
Commerciale sédentaire, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur STACHEWSKY Philippe**
Cadre, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame STELLA Elisabeth**
Clerc de notaire, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur STUPFLER Didier**
Expert technique et mise en route équipements, ECM TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur SZYMANIAK Thierry**
Directeur inter regional, LABORATOIRE GLAXOSMITHKLINE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à MUDAISON
- **Monsieur TABARDEL Michel**
Ingénieur de formation, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, MONTREUIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame TABARIE patricia**
Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur TARDIF Frederic**
Cadre de banque, HSBC CONTINENTAL EUROPE, COURBEVOIE.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame TARROU Marie-laure**
Adjointe au responsable des opérations, FRAIKIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur TAWDI MUSTAPHA**
Directeur, ATTIJARIWABA BANK EUROPE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame TEISSIER Magalle**
Conseiller a l emploi, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TERRISSE Nicolas**
Adjoint responsable logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur TESSIER Laurent**
Adjoint au directeur de centre, SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, BELLEGARDE.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TESTARD Franck**
Cariste, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur THILLIER Philippe**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à LODEVE

- **Madame TISON Renée-Paule**
Responsable de secteur, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Madame TORRES Céline**
Agent comptable et financier, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à VIOLS-LE-FORT
- **Madame TOULON Mireille**
Responsable adv, GAZECHIM FROID, BÉZIERS.
demeurant à MAGALAS
- **Madame TOURON Michèle**
Salariée, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur TOURON Xavier**
Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur TREMOULET Laurent**
Chef de secteur, LUSTUCRU FRAIS, LYON.
demeurant à MIREVAL
- **Madame TROISVILLE Nathalie**
Technicienne de prestations cpam, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame TROPEE Sabine**
Assistante de direction, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VAIARELLI Isabelle**
Agent administratif, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE REGION MEDITERRANEE,
PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VALLA Sandrine**
Déléguée médicale, PFIZER, PARIS 14E ARRONDISSEMENT.
demeurant à JACOU
- **Madame VAYSETTES Marie**
Vendeuse, MAGASINS GALERIES LAFAYETTE, MONTPELLIER.
demeurant à VILLETTELLE
- **Madame VENEZIA LARATTE PASCALE**
AUXILIAIRE DE VIE, PRESENCE VERTE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à AGDE
- **Monsieur VENEZIA THIERRY**
Ouvrier, SOC ENTRETIEN REPARAT MAT INCEND SERMI, BÉZIERS.
demeurant à AGDE
- **Madame VERGNAUD Valérie**
Rédactrice, NOTAIRES FOCH, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur VERNHET Eric**
Chauffeur livreur pl et spl, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VIDAL Cyril**
Responsable d'agence, REXEL FRANCE, SAINT-AUNÈS.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Monsieur VILLANUEVA Jose**
Technicien frigoriste, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONSEC
- **Monsieur VILLATE Philippe**
Vendeur, LEROY MERLIN FRANCE, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur WIECZOREK Richard**
Approvisionnement, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, PARIS.
demeurant à NIZAS

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Madame ADMIRAT Céline**
Chef de projet assistance à maîtrise d'ouvrage, UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS
PUBLICS, CHAMPS-SUR-MARNE.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur ALBANO Andre**
Directeur d'agence lcl, CREDIT LYONNAIS, AGDE.
demeurant à AGDE
- **Madame ALBOUY MAZEROLLES Sylvie**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur AMIARD Jean Charles**
Responsable adjoint logistique, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE
- **Madame AMORIN FERNANDES DE FREITAS Christelle**
Chargée de mission rh, COLAS FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
- **Madame ANDRE Maria**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur ARGENSON Fabrice**
Conseiller en evolution professionnelle, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame ARLERY Elisabeth**
Manipulatrice en electroradiologie, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Madame ARVIEU Christine**
Comptable, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à CORNEILHAN

- **Monsieur AUBREE Didier**
Chauffeur pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame AUTIER Corinne**
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur AYERBE Joel**
Technicien, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BABULIK Stéphane**
Responsable informatique, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-
LEZ.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur BANQUET Patrice**
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, BÉZIERS.
demeurant à VIAS
- **Madame BAROUD Khara**
Technicien expert gestion des flux, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame BEL Brigitte**
Employé carsat 1r, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame BELLOC Corinne**
Chargée de relations succession, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BELLOIR David**
Directeur régional, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, BOULOGNE-
BILLANCOURT.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Madame BEL Veronique**
Technicienne information médicale, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR
STER, SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame BERGAMASCHI Sophie**
Chef de projet sécurité, BPCE, PARIS.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur BERNARD Patrick**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Madame BERRENGER Catherine**
Téléconseillère assurance, MAAF ASSURANCES SA, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES

- **Madame BERRUYER Marie-claude**
Auxiliaire de vie sociale, ORIALYS, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur BEZY Michel**
Responsable de département, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur BIGOT Pascal**
Employé d'entretien, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES
- **Madame BLAZY CHANTAL**
CADRE, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, CHILLY-MAZARIN.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Monsieur BLIN Laurent**
Attache commercial, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, SETE.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BOCHE Didier**
Manager commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur BOISSIERE Luc**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à PERET
- **Monsieur BOLUDA Philippe**
Contrôleur-pointeur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur BONATO Philippe**
Salarier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à COURNONTERRAL
- **Monsieur BOSCH Philippe**
Chef de chantier, EPUR LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur BOSSA Patrick**
Responsable technique, CLEAR CHANNEL FRANCE, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à TEYRAN
- **Madame BOUDIGNON Nathalie**
Cadre technico-administratif, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame BOULOC Pascale**
Assistant sureté -sécurité, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à POUSSAN
- **Madame BOUTIN Françoise**
Retraitee, CA SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE, FRONTIGNAN.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur BOYER Thierry**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHE, PÉROLS.
demeurant à JUVIGNAC

- **Madame BRAS Maryse**
Référente experte, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur BRESOLIN Christian**
Cadre manager de catégorie, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame BURBAN LEPETIT Nathalie**
Employée administrative, SPIE ICS, BRON.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame BURGUIERE Elisabeth**
Cadre, ACM HABITAT (OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE MONTPELLIER
MEDITERRANEE METROPOLE), MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CALLE Denis**
Employé de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN,
MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO

- **Madame CALVENTUS Maryline**
Comptable, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC

- **Madame CALVI Isabelle**
Secrétaire, LABOSUD, SAINT JEAN DE VEDAS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CANOVAS Philippe**
Employé logistique polyvalent, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CANDILLARGUES

- **Monsieur CANTO Patrick**
Chef de service, ASS DEP ADMINIST GESTION ETS SPECIALISES, VILLENEUVE-LÈS-
MAGUELONE.
demeurant à LATTES

- **Monsieur CAPRISTO Dominique**
Ingénieur informatique, ATOS FRANCE, BEZONS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CARACCI Bruno**
Contrôleur pointeur, U-LOGISTIQUE, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à COURNONSEC

- **Madame CASTEL Jacqueline**
Vendeuse hautement qualifiée, C & A FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame CAVILLE Brigitte**
Technicienne, SEMCO TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d'immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Madame CHARMES-DORCHIES Maryse**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CHERPION Marie**
Hotesse de vente, ARGEDIS, AIX-EN-PROVENCE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur CHOUADRA Fabrice**
Responsable planning, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame CICERO Marie-France**
Employée commerciale rayon à services, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR
ABREVIATION MPX, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CLAUDIOS Jean Luc**
Responsable d'activité, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ
- **Madame CLOUET Stella**
Administrateur qualité info associés, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame COLOMBO Mona**
Agent de service, SUD SERVICE SAS, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Monsieur COSTE Thierry**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur COULOMB Franck**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame COURT Florence**
Secrétaire médicale, LABOSUD, MAUGUIO.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame COUTANT Anne Marie**
Gestionnaire technique fichier, MERCER (FRANCE) SAS, MONTPELLIER.
demeurant à FONTANES
- **Monsieur CRESPO Frederic**
Agent tce, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à FLORENSAC
- **Madame CROUX Nadine**
Hotesse accueil, AUCHAN HYPERMARCHE, BEZIERS.
demeurant à BEZIERS

- **Monsieur CROUZET Jérôme**
Docker, CAISSE COMPENSATION EMPLOYEURS, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Madame DA COL Valerie**
Retraite, SOCIETE AIR FRANCE, TREMBLAY EN FRANCE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DAROCA Daniel**
Vendeur, MOUSSIER ETS, AVIGNON.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur DAVID Olivier**
Directeur adjoint, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DECOR Michel**
Second de cuisine, COMITE CENTRAL DU GROUPE PUBLIC FERROVIAIRE, PARIS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame DEGOULANGE Ghislaine**
Ouvrier professionnel 3 boulanger, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Madame DE GRAVE Joelle**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, LYON.
demeurant à LATTES
- **Monsieur DELCOURTE Philippe**
Employé de banque, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Madame DELESCLUSE Antonia**
Assistante commerciale, MECANIC SUD INDUSTRIE, VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS.
demeurant à CEBAZAN
- **Madame DEMARQUOIS Cathy**
Responsable marketing, EVIDIAN, LES CLAYES-SOUS-BOIS.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame DE NITTO Pascale**
Employée de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Monsieur DESBERTRAND Luc**
Architecte d'entreprise système d'informations, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur DIAZ HERNANDEZ Antoni**
Cadre administration commerciale, COOPERATIVE U ENSEIGNE, VENDARGUES.
demeurant à JACOU
- **Monsieur DOURDET Philippe**
Conseiller clientèle cocli patrimonial la banque postale, LA POSTE, OLLIOULES.
demeurant à PRADES-LÈ-LEZ

- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Madame EZQUERRA Chantal**
Conseillère service de l'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT, BEZIERS.
demeurant à MARSELLAN
- **Madame FABRE Christine**
Gestionnaire referent, GIE AG2R, BÉZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur FABRE Michel**
Agent de soins, AGIR SOIGNER EDUQUER INCLURE, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à SAINT-PONS-DE-THOMIERES
- **Monsieur FABRE Philippe**
Employé usine, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.
demeurant à PEZENAS
- **Madame FAGES Marie-hélène**
Secrétaire médicale spécialisée, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame FERRANDO Valerie**
Comptable, INFOGEM, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERREIRA Georges**
Directeur centre d'affaires, BANQUE DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS, PARIS 16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame FERREIRA Nicole**
Tresoriere, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur FESTA Thierry**
Agent de securite, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FLEURY Philippe**
Agronomic services project manager, BAYER SAS, LYON.
demeurant à MARSELLAN
- **Monsieur FURIO Christian**
Chauffeur livreur, OCP REPARTITION, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame GAILLARD Denise**
Clerc aux formalites, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame GARBOT Maryele**
Responsable adjointe prestations caf de l'hérault, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS

- **Madame GARCIA Isabelle**
Directrice financière, ALTRAD INVESTMENT AUTHORITY, MONTPELLIER.
demeurant à VILLEVEYRAC
- **Monsieur GARCIA Thierry**
Technicien de maintenance, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à TEYRAN
- **Monsieur GAUTHE Enrique**
Chauffeur livreur, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à PAULHAN
- **Monsieur GAVANON Didier**
Employé service clients, STEF TRANSPORT MONTPELLIER, VENDARGUES.
demeurant à VERARGUES
- **Monsieur GEENS Dominique**
Charge de projet, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à LUNEL-VIEL
- **Monsieur GELLY Eric**
Conducteur matériel de collecte, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur GENOT Emmanuel**
Directeur d'agence tp, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à MIREVAL
- **Madame GENTELET Catherine**
Psychologue du travail, POLE EMPLOI, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à POUZOLS
- **Madame GERMA Veronique**
Attachée de direction, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
BEZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GILLY CORINNE**
CONSEILLER LIQUIDATION RETRAITE, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à SATURARGUES
- **Madame GIRARD Pascale**
Auxiliaire de vie sociale, ASSOCIATION MOSELLANE D'AIDE AUX PERSONNES
AGEES, SÈTE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GLOWACKI Monique**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SETE
- **Madame GONZALES Annick**
Préparatrice de commande, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GORLET Didier**
Conducteur de travaux, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABBREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur GRAL Michel**
Cariste, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GRILHERES Didier**
Chef de projet, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GUTTIEREZ Elvire**
Asl, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame GUYON Anne-Marie**
Comptable, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à NEBIAN
- **Monsieur GUYONNET Hervé**
Assistant de gestion, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Madame HAMEL Claudine**
Caissiere, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à VALROS
- **Madame HOMPS Marie Helene**
Assistante, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTRIES
- **Madame JACQUET Valerte**
Conseillere a l'emploi, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à GANGES
- **Monsieur JALICOUX Jean-michel**
Responsable de maintenance, ANGIBAUD - DEROME ET SPECIALITES, BÉZIERS.
demeurant à AGDE
- **Monsieur JIMENEZ Juan**
Chauffeur mini benne, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Madame JOURNEAUX Patricia**
Infirmiere, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame KLEIN Marie-Rose**
Assistante direction commerciale, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur LABBE Eric**
Manager opérationnel, DALKIA, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur LACOUR Frédéric**
Responsable de maintenance, LAFARGEHOLCIM GRANULATS, VILLENEUVE LES
MAGUELONE.
demeurant à GIGEAN

- **Madame LACROUX Agnès**
Référente métier, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SERVIAN
- **Madame LADET Marie-Francoise**
Conseiller clientèle, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
BALARUC LES BAINS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- **Monsieur LAFONT Francis**
Employé maintenance, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Monsieur LALLEMAND Claude**
Directeur régional tertiaire, REXEL FRANCE, PARIS.
demeurant à SETE
- **Madame LANCO Alice**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABBREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Madame LARDOT ROUSSET Magali**
Technicien préparations magistrales, BOIRON, PÉROLS.
demeurant à LAURET
- **Madame LARGENTON Corinne**
Employée de commerce, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MIREVAL
- **Monsieur LAURAS Christian**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVABRE Patricia**
Conseillère en insertion professionnelle, POLE EMPLOI, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à LATTES
- **Monsieur LAVENU Patrick**
Responsable restauration, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LE BLANC Pascal**
Informaticien, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LEBRUN Corinne**
Conseillère de vente en bijouterie, THOM GROUP, PARIS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Madame LE GOFF Chantal**
Responsable d'unité, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur LEMAITRE Laurent**
Responsable d affaires, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur LEON Jean-michel**
Cadre specialiste 130, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à MAUGUIO
- **Madame LE PICARD Nathalie**
Infirmière, CLINIQUE DU MILLENAIRE, MONTPELLIER.
demeurant à BOISSERON
- **Monsieur LE PIOUFF Sylvain**
Manager commercial expert, GSM, SAINT-HERBLAIN.
demeurant à MONTARNAUD
- **Monsieur LIRIA Gilles**
Caissier taxateur, MIREILLE GUILHAUME-SCOTT, PHILIPPE TZELEPOGLOU ET
JEANNE CADERAS DE KERLEAU, NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SCP TITULAIRE
D'UN, CASTRIES.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame LOPEZ Sabine**
Hôtesse caisses accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC
- **Madame MALLIA Martine**
Approvisionnement, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à MAUGUIO
- **Monsieur MANSE Hervé-Didier**
Cariste, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à VILLETTELLE
- **Monsieur MARAVAL Stéphane**
Chef de mouvement, BRINK'S EVOLUTION, MONTPELLIER.
demeurant à BEAULIEU
- **Monsieur MARCHAND Martial**
Electricien, CITELUM, FRONTIGNAN.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Madame MARECHAL Françoise**
Employé de commerce, AUCHAN HYPERMARCHE, BEZIERS.
demeurant à MARAUSSAN
- **Monsieur MARI Jacques**
Superviseur, GEODIS D&E MEDITERRANEE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur MAROT Thierry**
Employeur logistique, LEROY MERLIN FRANCE, LEZENNES.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS

- **Madame MARTICELLA Sylvie**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à SETE
- **Madame MARTINET Marie-Elisabeth**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur MARTINEZ Frederic**
Conducteur déchets industriels, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
GRANDE MOTTE (LA).
demeurant à SAINT-JUST
- **Monsieur MARTIN Patrick**
Dessinateur responsable de projet, RENAULT SAS, GUYANCOURT.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Madame MAYER Myriam**
Assistante administrative, SAS GOURAN, MONTPELLIER.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Madame MENA Thérèse**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-AUNÈS.
demeurant à SETE
- **Madame MERENDA Marie-chantal**
Expert bancaire au sein de la celr, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur MERIAUD Pierre**
Agent de maintenance, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à CASTRIES
- **Madame MICHEL Chantal**
Assistante de direction, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à ANIANE
- **Monsieur MILLAN GILBERT**
Soudeur, ETF, BEAUCHAMP.
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur MIRAMOND Christophe**
Contrôleur peinteur, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur MOLINA Fabrice**
Machiniste, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CURNONTERRAL
- **Monsieur MOLOGNI Eric**
Technicien support production, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame MORILLAS Maryvonne**
Responsable des marches, BAUSCH ET LOMB FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN

- **Monsieur MORIN Jean Paul**
Agent réseaux, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Madame NAVARRO Florence**
Employée libre service, MARANDIS, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur NERVI René**
Lancier, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT, LUNEL.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur NOUGAREDE Serge**
Conseiller relation entreprise pôle emploi, POLE EMPLOI, AGDE.
demeurant à BALARUC-LE-VIEUX
- **Madame NOZERAND Marie**
Cadre, COOPERATIVE U ENSEIGNE, RUNGIS.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame OREJUELA Dolores**
Technicienne ordonnancement, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Monsieur OYA Fabien**
Docker, DOCKERS SERVICE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame PACCHIARINI Joelle**
Ingenieur, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur PADILLA Hervé**
Employé logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur PAGES Fabien**
Directeur de groupe, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur PALET Daniel**
Ouvrier smn nicollin, SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à CANDILLARGUES
- **Madame PARRAVICINI Sylvie**
Formatrice experte en pré-insertion, ASSOCIATION FORMATION PROF DES ADULTES,
ROIFFÉ.
demeurant à LESPIGNAN
- **Madame PAZZAGLINI Odile**
Agent de service hospitalier, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER,
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL

- **Madame PELLACUER Martine**
Technicien vérificateur expert, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur PENNANEACH Fabrice**
Conseiller en gestion de patrimoine, BANQUE POPULAIRE DU SUD, JUVIGNAC.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur PEREZ Thierry**
Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MURVIEL-LES-BEZIERS
- **Madame PERNIA Françoise**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur PETTT Laurent**
Chargé de mission qualité, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PIGNONE Thierry**
Conseiller de vente auchan, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur PIPARO Stephane**
Chauffeur, SOCIETE MEDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur PIRAS Jean-pierre**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à ANIANE
- **Madame PIRE Cecile**
Chargée de clientèle, GMF ASSURANCES, LEVALLOIS-PERRET.
demeurant à PUMISSON
- **Monsieur PONGY LAURENT**
Conducteur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANÉENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame PONSOT Nathalie**
Assistante de direction, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Monsieur PONTET Daniel**
Animateur d'équipe, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PUJOL Laurent**
Employé d'usine, ALTRAD EQUIPEMENT, FLORENSAC.
demeurant à BESSAN
- **Madame PULERI Theresa**
Conseiller de vente, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER

- **Madame QUILLES Annie**
Employé auchan, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à POUSSAN
- **Monsieur QUIN Roland**
Chef de section clientèle, COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES, SAINT-
MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame RAMOS DIT LAURENT Patricia**
Responsable de service, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Madame RATBI Isabelle**
Conseiller en gestion de droits, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à VENDRES
- **Madame RENIER Carole**
Comptable, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à MEZE
- **Monsieur RIBEIRO Antonio**
Carrossier, GRANDS GARAGES DE L'HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-BRES
- **Monsieur RIBES Bernard**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MONTBAZIN
- **Monsieur RICHARD Jean-François**
Support magasin suivi des stocks, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame RIQUET Nathalie**
Assistante commerciale, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à CANET
- **Monsieur RODRIGUEZ Richard**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à BEZIERS
- **Madame ROUCHER Véronique**
Technicien, CAPTE TECHNOL ELECTRO SYSTE, SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS.
demeurant à SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS
- **Monsieur ROUGET Jean-Pascal**
Charge d'affaires professionnel, CREDIT LYONNAIS, CLERMONT-L'HÉRAULT.
demeurant à MEZE
- **Monsieur ROUSSEAU Gilles**
Responsable test électricité et électronique, IVECO FRANCE, VÉNISSIEUX.
demeurant à SETE
- **Monsieur ROUSSEL Ghislain**
Charge d'affaire, SARP-OSIS SUD EST, MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES

- **Monsieur ROUX Christophe**
 Chef-gerant, COMPASS GROUP FRANCE, MONTPELLIER.
 demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES

- **Monsieur RUBIO Bernard**
 Directeur commercial, ALTRAD COLLECTIVITES, FLORENSAC.
 demeurant à AGDE

- **Madame RUIZ LAURENCE**
 Conseillère, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
 MONTPELLIER.
 demeurant à CAZEDARNES

- **Madame RUIZ Sofia**
 Responsable commercial, MARANDIS, BÉZIERS.
 demeurant à VENDRES

- **Monsieur SABATINI Luc**
 Agent logistique, MERLIN GERIN ALES, ALÈS.
 demeurant à SAUTEYRARGUES

- **Madame SAHUN Marie-Helene**
 Secrétaire, PROXISERVE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à MONTPELLIER

- **Monsieur SANCHEZ Claude**
 Maçon coffreur, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
 demeurant à MONTAGNAC

- **Madame SAPOLIN Josette**
 Infirmière bloc opératoire, CLINIQUE SAINT JEAN, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
 demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS

- **Madame SARROUY Sylvie**
 Employée caisse d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
 ROUSSILLON, MONTPELLIER.
 demeurant à VENDARGUES

- **Monsieur SCHABAILLIE Herve**
 Charge d'études, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
 demeurant à SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS

- **Madame SEGALAS Maria Del Pilar**
 Employée qualifiée logistique, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
 demeurant à PEROLS

- **Madame SEGONNE CATHALA Pascale**
 Responsable d'agence, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
 MONTPELLIER.
 demeurant à SAINT-PONS-DE-THOMIERES

- **Monsieur SEGUIER Alain**
 Cariste produits finis, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
 demeurant à PORTIRAGNES

- **Monsieur SIMAK Patrick**
 Cadre de banque ICI, CREDIT LYONNAIS, LYON.
 demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur SIMON Jean-Pierre**
Employé qualifié libre service, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SOULIER Eric**
Chef ouvrier p.l., COOP. ELECTRIQUE DE ST-MARTIN-DE-LONDRES, SAINT-
MARTIN-DE-LONDRES.
demeurant à SAINT-MARTIN-DE-LONDRES
- **Madame STELLA Elisabeth**
Clerc de notaire, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur STUPFLER Didier**
Expert technique et mise en route équipements, ECM TECHNOLOGIES, CASTELNAU-LE-
LEZ.
demeurant à MONTFERRIER-SUR-LEZ
- **Monsieur SUAU Thierry**
Contrôleur de sécurité, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Madame SUTRA Nelly**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à SETE
- **Monsieur TABARDEL Michel**
Ingénieur de formation, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, MONTREUIL.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur TEDONE Jean Michel**
Employé de jeux, CASINO DE LA GRANDE MOTTE, LA GRANDE-MOTTE.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE
- **Monsieur TEISSIER Renaud**
Conducteur df, SMURFIT KAPPA FRANCE, GALLARGUES-LE-MONTUEUX.
demeurant à LUNEL
- **Madame TERRISSE Ghislaine**
Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur TESTARD Franck**
Cariste, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, VERGEZE.
demeurant à CLAPIERS
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES

- **Madame TOMAS Genevieve**
Gestionnaire du recouvrement, UNION DE RECouvreMENT DE SECURITE SOCIALE
ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER
demeurant à BAILLARGUES
- **Monsieur TOMA Thierry**
Chargé d'affaires, HSBC CONTINENTAL EUROPE, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Monsieur TOURTOGLOU Georges**
Clerc de notaire, JEAN-LUC NOUGUIER, LUC RIBAUD ET ANGELIQUE NOUGUIER-
LECOMTE, ALEXANDRA RIBAUD ET ADRIEN NOUGUIER, NOTAIRES ASSOCIES,
SO, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
- **Monsieur VARO Laurent**
Chef de parc negoce, PRO NEGOCE, SÈTE.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur VIALA Michel**
Mecanicien automobile, ABCIS BITERROIS BY AUTOSPHERE, BÉZIERS.
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame VICENTE Françoise**
Technicienne de prestations, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NARBONNE.
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur VILLOTTE Eric**
Employe commercial confirme, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur YVON Emmanuel**
Consultant senior, DASSAULT SYSTEMES, SURESNES.
demeurant à BEZIERS

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Madame ALEXANDRE Danièle**
Assistante technique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, BÉZIERS.
demeurant à VENDRES
- **Madame ALONSO Brigitte**
Chargée de relation clients, GMF ASSURANCES, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame ALRIC Caroline**
Technicienne de banque, SOCIETE GENERALE, PARIS.
demeurant à MUDAISON
- **Madame ANDRES Patricia**
Réfèrent métiers, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame ARCHIMBEAU Martine**
Chargee de rayons alimentaire, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
SETE.
demeurant à FRONTIGNAN

- **Monsieur AUBREE Didier**
Chauffeur pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à FABREGUES
- **Monsieur BARBERA Pascal**
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame BAURENS Marie-Agnès**
Responsable de service, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS
- **Monsieur BEC Bernard**
Chauffeur nettoyage pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à TBYRAN
- **Madame BELON Marguerite**
Aide- soignante diplômée, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
- **Madame BEZIAT Christine**
Responsable de secteur, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
MONTPELLIER.
demeurant à QUARANTE
- **Monsieur BIENVENU Didier**
Cadre bancaire, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL MEDITERRANEEN,
MARSEILLE.
demeurant à BESSAN
- **Monsieur BLANC Robert**
Cadre administratif, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame BLAZY CHANTAL**
CADRE, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, CHILLY-MAZARIN.
demeurant à SAINT-GEORGES-D'ORQUES
- **Madame BOCCANFUSO Corinne**
Aide-soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à CASTRIES
- **Monsieur BOISSIERE Luc**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à PERET
- **Monsieur BONNAL Eric**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SÈTE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur BOUAOUIDATE Hamid**
Operateur melange, ANGIBAUD - DEROME ET SPECIALITES, BÉZIERS.
demeurant à SETE

- **Monsieur BOUTTEFORT LAURENT**
Cantonnier, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à PLAISSAN
- **Monsieur BRINGUIER Yvan**
Responsable de production, ROBERT BOSCH FRANCE, ONET-LE-CHÂTEAU.
demeurant à AGDE
- **Madame BROCARD Carole**
Directrice financière, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES LANDES, MONT-
DE-MARSAN,
demeurant à AGDE
- **Monsieur CAMMAN Eric**
Responsable logistique, HIRSCH FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à MONTADY
- **Monsieur CARBONE Stephan**
Docker, CAISSE COMPENSATION EMPLOYEURS, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Madame CARBONETTO Anny**
Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur CARET Bruno**
Conseiller, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à FONTANES
- **Madame CARRIERE Elisabeth**
Secrétaire médico-sociale, UGECAM OCCITANIE, LAMALOU-LES-BAINS.
demeurant à TAUSSAC-LA-BILLIERE
- **Monsieur CASADEMUNT Jean-Pierre**
Infographiste, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame CASCALES Pierrette**
Educatrice spécialisée, UGECAM OCCITANIE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame CASTEL Jacqueline**
Vendeuse hautement qualifiée, C & A FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Madame CAULET Sylvette**
Aide soignante, ACCUEIL MEUNIERES, LUNEL.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Madame CAUSSE Marie Isabel**
Chargée de rayon m.g, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur CAYET-GILLOT Eric**
Ingénieur système, GROUPAMA SUPPORTS ET SERVICES, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur CAYUELAS Bruno**
Gardien d immeuble, SYND COPRO RES ASTERIE, MONTPELLIER.
demeurant à VIC-LA-GARDIOLE
- **Monsieur CHOUADRA Fabrice**
Responsable planning, SOCIETE MEDITERRANBENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Madame CLAVEL Corinne**
Chargé de conseil et de développement en action sociale, CAISSE ASSURANCE RETRAITE
ET SANTE AU TRAVAIL LR, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame COLAS Laurence**
Responsable de groupe, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame COULON SPARTACUS Ghyslaine**
Chargée de mission rh, POLE EMPLOI, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-SERIES
- **Madame COURNON Corinne**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à JUVIGNAC
- **Madame DEGERT Marie-Christine**
Assistante de direction, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à LATTES
- **Madame DELBAR Myriam**
Gestionnaire comptable, VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, BÉTHUNE.
demeurant à LEZIGNAN-LA-CEBE
- **Monsieur DOGE Jean-marc**
Ingenieur technique si, POLE EMPLOI, MONTREUIL.
demeurant à LATTES
- **Madame DURAND Odile**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à GANGES
- **Monsieur DUSSART Thierry**
Conducteur d'enlèvement de bennes, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE
NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur ENFER Xavier**
Cadre bancaire, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER.
demeurant à PEROLS
- **Monsieur FABREGUE PASCAL**
INGENIEUR, ARCELORMITTAL FRANCE, SAINT-DENIS.
demeurant à SAUVIAN
- **Monsieur FERNANDEZ Joseph**
Carrossier-peintre-mécano-chauffeur bus, AUTOCARS BOULADOU, VILLENEUVE-LÈS-
MAGUELONE.
demeurant à PRADES-LE-LEZ

- **Madame FERRE Genevieve**
Employée administrative, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur FERREIRA Victor**
Chef de chantier, INEO MIDI PYRENEES LANGUEDOC ROUSSILLON ET PAR
ABREVIATION INEO MPLR, LATTES.
demeurant à POMEROLS
- **Monsieur FLANDIN CLAUDE**
EMPLOYE, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur FRADIN Pierre**
Employer, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur FRESCA Fortunato**
Employé administratif expert, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur FUMENIER-ROSSELL Michel**
Directeur adjoint, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE REGION MEDITERRANEE,
PÉROLS.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur FUMENIER-ROSSEL Michel**
Directeur adjoint, CONGES INTEMPERIES BTP CAISSE REGION MEDITERRANEE,
PÉROLS.
demeurant à LE CRES
- **Madame GABINAUD Thérèse**
Cadre gestionnaire ars, AGENCE REGIONALE DE SANTE OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame GAILLARD Denise**
Clerc aux formalites, GINIEYS-ABIAD, SÉRIGNAN.
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame GALAND Dominique**
Employée des caisses d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, BÉZIERS.
demeurant à CERS
- **Madame GARBOT Maryele**
Responsable adjointe prestations caf de l'hérault, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE
L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur GARCIA Patrick**
Aide soignant, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur GARCIE Georges**
Responsable administratif, CASINO DE PALAVAS, PALAVAS-LES-FLOTS.
demeurant à MIREVAL

- **Monsieur GAUBERT Alfred**
Boucher, AUCHAN HYPERMARCHÉ, SÈTE.
demeurant à AGDE
- **Monsieur GERARD Laurent**
Gestionnaire bancaire, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-AUNES
- **Madame GERMA Florence**
Préparatrice de commande, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Madame GILLET Monique**
Assistante de direction, FRAMATOME, COURBEVOIE.
demeurant à MEZE
- **Madame GIMBERT Christine**
Gestionnaire technico commerciale, VERSPIEREN, MONTPELLIER.
demeurant à PRADES-LE-LEZ
- **Monsieur GINOT Jean-pierre**
Ingenieur d' études, ATOUMUT UNION TECH COMM GEST MUTUALISTE,
VENISSIEUX.
demeurant à SÈTE
- **Monsieur GIRARDEY Thierry**
Responsable territorial - adjoint directeur d'agence, ICF SUD-EST MEDITERRANEE SA
D'HLM, MARSEILLE.
demeurant à GIGEAN
- **Madame GONZALES Isabelle**
Assistant maîtrise banque de france, BANQUE DE FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à LODEVE
- **Monsieur GONZALEZ Alain**
Employé, AUCHAN HYPERMARCHÉ, PÉROLS.
demeurant à LAVERUNE
- **Madame GUIRAUD Guylaine**
Assistant technique, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
MONTPELLIER.
demeurant à LIEURAN-LES-BEZIERS
- **Madame HASEMANN Francoise**
Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, MONTPELLIER.
demeurant à SÈTE
- **Madame HAUSS Dolores**
Agent des services commerciaux, SOCIETE AIR FRANCE, MAUGUIO.
demeurant à SAINT-JEAN-DE-CORNIES
- **Monsieur HOCINE Ali**
Carrossier, FRAIKIN FRANCE, SAINT-JEAN-DE-VÉDAS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur HUGON Michel**
Intégrateur d'affaires, DALKIA, 16E ARRONDISSEMENT.
demeurant à VENDARGUES

- **Madame HUYNH-BACH-SAC Dominique**
Assistante commerciale, VERALLIA FRANCE, COURBEVOIE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur JAEGER SYLVAIN**
Journaliste, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à RESTINCLIERES
- **Monsieur JEAN PATRICK**
AGENT D'EXPLOITATION SECTEUR, JCDECAUX FRANCE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame JORDAN Nadine**
Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame JOVANI Corinne**
Secrétaire médicale, INOVIE LABOSUD, MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL
- **Madame LANGONIER Daniele**
Assistante commerciale, GENERALI VIE, MONTPELLIER.
demeurant à SAUSSINES
- **Madame LARRIEU Anny**
Employé commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, BÉZIERS.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur LATARGE Marc**
Titulaire assistant maîtrise, BANQUE DE FRANCE, PARIS.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LATORRE Etienne**
Employé caisse primaire d'assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE
MALADIE DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BAILLARGUES
- **Madame LAURENS NADINE**
GESTIONNAIRE, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à PIGNAN
- **Monsieur LAUTAUD Gerard**
Agent de sécurité incendie, N SECURITE, CASTELNAU-LE-LEZ.
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame LAVAL Sylvie**
Manager de secteur, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS
- **Monsieur LEBON Frederic**
Responsable transport, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à SUSSARGUES
- **Madame LEBRUN Corinne**
Conseillère de vente en bijouterie, THOM GROUP, PARIS.
demeurant à PALAVAS-LES-FLOTS

- **Monsieur LINGUAGROSSA Philippe**
Agent de conduite, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à VILLENEUVE-LES-BEZIERS
- **Monsieur LORENZANA Thierry**
Conducteur d'engin balayeur, SOLOC RABOTAGE, VENDRES.
demeurant à GRAISSESSAC
- **Madame LOUVET Brigitte**
Cadre, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à MURVIEL-LES-MONTPELLIER
- **Monsieur LUCAS Rémi**
Metteur au point, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
demeurant à GRABELS
- **Monsieur MAHOUX Daniel**
Technicien reportage, FRANCE TELEVISIONS, PARIS.
demeurant à SALASC
- **Madame MANDRILLON Christine**
Médiatrice, responsable de secteur, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L
HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Monsieur MARC Philippe**
Responsable atelier responsable aq, GAZECHIM, BÉZIERS.
demeurant à VALRAS-PLAGE
- **Monsieur MARTINEL Patrick**
Chargé de mission, POLE EMPLOI, PARIS.
demeurant à JACOU
- **Madame MARTINET Marie-Elisabeth**
Hôtesse caisses/accueil, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur MARTIN Patrick**
Dessinateur responsable de projet, RENAULT SAS, GUYANCOURT.
demeurant à SAINT-DREZERY
- **Monsieur MARTY Philippe**
Responsable de service, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
- **Monsieur MAUBON JOEL**
chauffeur, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, MONTPELLIER.
demeurant à VENDARGUES
- **Madame MAXIMIN Brigitte**
Comptable, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- **Monsieur MAZOYER Joel**
Technicien principal, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN.
demeurant à LA GRANDE-MOTTE

- Madame MEDINA Christine
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à BEZIERS
- Monsieur MENDOZA Luc
Technicien de production, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE
- Monsieur MERGAULT Louis
Cadre bancaire, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SAINT-JEAN-DE-VEDAS.
demeurant à BALARUC-LES-BAINS
- Madame MICHEL Maryse
Comptable, SOLGIM CABINET AGRET, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- Madame MILLAN Marie-Lise
Conseiller de clientèle particulier, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PÉZENAS.
demeurant à PEZENAS
- Madame NAKAMURA Jeannine
Infirmière, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à JUVIGNAC
- Monsieur NAVARRO Thierry
Chef d'équipe logistique, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à SIRAN
- Monsieur NGUYEN Van Hoang
Technicien, ECA ROBOTICS, MONTPELLIER.
demeurant à GIGEAN
- Madame NIORT Eliane
Ashq, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- Madame ORGAER Marie-Christine
Hôtesse de caisse, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- Madame PELLACUER Martine
Technicien vérificateur expert, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- Madame PERRIN Helene
Agent d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à SAINT-GENIES-DE-FONTEDEIT
- Madame PINATO Brigitte
Assistante, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à LAVERUNE
- Madame PLANA Helene
Referent technique, CAISSE PRIMAIRE D ASSURANCE MALADIE DE L HERAULT,
MONTPELLIER.
demeurant à LUNEL

- **Monsieur POITOUT Stéphane**
Cadre, CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES DE L HERAULT, MONTPELLIER.
demeurant à BEZIERS
- **Monsieur PORRETTA Philippe**
Responsable d agence au crédit agricole, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Madame POUJOL Huguette**
Aide soignante, CENTRE DE REEDUCATION MOTRICE DU DR STER, SAINT-
CLÉMENT-DE-RIVIÈRE.
demeurant à CLERMONT-L'HERAULT
- **Monsieur PRIGENT Pascal**
Technicien, FRAMATOME, CHALON-SUR-SAÔNE.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur PRISE Eric**
Chauffeur spl, SARP-OSIS SUD EST, BEZIERS.
demeurant à CAZOULS-LES-BEZIERS
- **Monsieur RAFFAELLI Thierry**
Cadre commercial, UNIVAR SOLUTIONS, GENAY.
demeurant à TOURBES
- **Madame ROACH Chantal**
Aide soignante, AESIO SANTE MEDITERRANEE, MONTPELLIER.
demeurant à FRONTIGNAN
- **Madame RODIERE Martine**
Employée caisse d'épargne, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à CORNEILHAN
- **Monsieur ROUQUETTE Luc**
Agent relève, REGIE DES EAUX DE MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur ROUSSEL Eric**
Responsable de clientele, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à NISSAN-LEZ-ENSERUNE
- **Monsieur SARDA Eric**
Opérateur zone conditionnement, NESTLE WATERS SUPPLY SUD, ISSY-LES-
MOULINEAUX.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur SAVAL Marc**
Responsable d'activité logistique, U-LOGISTIQUE, VENDARGUES.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur SCHABAILLIE Herve**
Charge d etudes, CDC HABITAT, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-PONS-DE-MAUCHIENS

- **Madame SELLEZ Maryline**
Conseillère retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
SÈTE.
demeurant à SETE
- **Monsieur SILVESTRE Pascal**
Surveillant, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT, GRANDE MOTTE
(LA).
demeurant à LE BOSC
- **Monsieur SOL Philippe**
Employé de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-GELY-DU-FESC
- **Monsieur SOTO Jean-François**
Directeur domaine appui institutionnel, AESIO MUTUELLE, PARIS.
demeurant à GIGNAC
- **Madame SOULIES Françoise**
Responsable administrative, ASS GESTION AGREE PROFESSION LIBERALE LR,
MONTPELLIER.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur SUAU Patrick**
Formateur electricite, AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES ADULTES, NÎMES.
demeurant à BEZIERS
- **Madame SUGIER Blandine**
Gestionnaire de clientele patrimoniale, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, LUNEL.
demeurant à MARSILLARGUES
- **Monsieur TETART Patrice**
Responsable satellite, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VENDARGUES.
demeurant à ENTRE-VIGNES
- **Madame THEBEAULT Florence**
Conseiller emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur THEROND Marc**
Technicien de production, HORIBA ABX SAS, GRABELS.
demeurant à VIOLS-LE-FORT
- **Monsieur THERON Michel**
Pilote remplaçant, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-SUR-AGOUT.
demeurant à FRAISSE-SUR-AGOUT
- **Monsieur THIERRY Philippe**
Conducteur benne om pl, SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT,
MONTPELLIER.
demeurant à LE CRES
- **Monsieur TURREL Thierry**
Cadre bancaire credit mutuel mediterraneen, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL
MEDITERRANEEN, MONTPELLIER.
demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ

- **Monsieur VALENTIN Didier**
Conseiller retraite, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER,
demeurant à VENDARGUES
- **Madame VALETTE Nelly**
Employée de banque, SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, MARSEILLE,
demeurant à BEDARIEUX
- **Monsieur VALETTE RICHARD**
CHAUFFEUR, TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST, MONTPOUILLAN,
demeurant à SETE
- **Madame VAUCELLE VALERIE**
Réfèrent technique, KLESIA AGIRC ARRCO, MONTPELLIER,
demeurant à MONTPELLIER
- **Madame VAUTARD Mireille**
Conseiller financier, SOCIETE GENERALE, PÉZENAS,
demeurant à TOURBES
- **Monsieur VIDAL Jacques**
En congés de reclassement chez kdi longométal, KLOECKNER METALS FRANCE,
VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS,
demeurant à COLOMBIERS
- **Madame VIDAL Martine**
Assistante de direction, FEDERATION DES CAF DU LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER,
demeurant à LIGNAN-SUR-ORB
- **Madame VIDAL Veronique**
Agent d'exploitation, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS,
demeurant à CORNEILHAN
- **Madame VINCENT Marie-Françoise**
Chef de projet technique, GEODIS WEMEA SERVICES, LEVALLOIS-PERRET,
demeurant à MONTPELLIER
- **Monsieur VOLPELIERE Alain**
Responsable service travaux neufs, SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET
DEVELOPPEMENT, MONTPELLIER,
demeurant à SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- **Monsieur WICHLARZ Eric**
Employé de banque, SOCIETE GENERALE, MONTPELLIER,
demeurant à SETE
- **Monsieur XAVIER Xavier**
Directeur general, HYDRO BUILDING SYSTEMS HOLDING FRANCE, TOULOUSE,
demeurant à LA GRANDE-MOTTE

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Montpellier, le 12/08/2022

Le Préfet



Hugues Moutouh

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Montpellier dans le délai de deux mois à compter de sa notification.



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi
du travail et des solidarités
Pôle Emploi, Ville et Cohésion Territoriale**

Affaire suivie par : Aude ROUANET
Téléphone : 04 67 22 88 93
Mél : ddets-osp@herault.gouv.fr

Montpellier, le 19 août 2022

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°22-XVIII-217
ANNULE ET REMPLACE le Récépissé N°22-XVIII-209**

**Récépissé modificatif de déclaration d'activités de services à la personne
n° SAP853328326**

Le préfet de l'Hérault

VU le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

VU le récépissé de déclaration d'activité de services à la personne n°19-XVIII-217 concernant la société de Madame KERCHOUCHE Nacéra dénommée CAPKER SERVICES dont le siège social était situé 15 allée Camille Claudel – 34980 MONTFERRIER SUR LEZ,

VU l'avis INSEE concernant le changement de siège social la SAS CAPKER SERVICES à compter du 1er juillet 2021,

VU la déclaration de changement de présidence en date du 06 août 2021 concernant la SAS CAPKER SERVICES,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Le siège social de la SAS CAPKER SERVICES est modifié comme suit :

- 25 allée de l'Espéranto – 34980 MONTFERRIER SUR LEZ

ARTICLE 2 : la présidence de la SAS CAPKER SERVICES est modifiée comme suit :

- Mme ACHARD Sarah remplace Mme KERCHOUCHE Nacéra à la présidence de la société

ARTICLE 3 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le Préfet de l'Hérault et par délégation,
La directrice départementale adjointe,
Cheffe du Pôle emploi, ville et cohésion territoriale,



Eve DELOFFRE

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
615, boulevard d'Antigone CS 19002
34064 MONTPELLIER Cedex 02
Entrée piétonne : rue de Crète
www.herault.gouv.fr

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr

Affaire suivie par : Aude ROUANET
Téléphone : 04 67 22 88 93
Mél : ddets-osp@herault.gouv.fr

Montpellier, le 19 août 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°22-XVIII-218

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne N° SAP915357354

Le préfet de l'Hérault

VU le code du travail, notamment ses articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

VU la demande déposée auprès de la DDETS de l'Hérault le 02 août 2022 par Monsieur MUILU CUSTODIO Claude en qualité d'entrepreneur de l'entreprise dénommée EECO-CLEAN dont l'établissement est 570 route de Ganges - 34090 MONTPELLIER,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : La déclaration d'activités de services à la personne est enregistrée sous le n° SAP915357354 pour les activités suivantes :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage

ARTICLE 2 : Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet de l'Hérault et par délégation,
La directrice départementale adjointe,
Cheffe du pôle emploi, ville et cohésion territoriale



Eve DELOFFRE

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi
du travail et des solidarités
Pôle Emploi, Ville et Cohésion Territoriale**

Affaire suivie par : Aude ROUANET
Téléphone : 04 67 22 88 93
Mél : ddets-osp@herault.gouv.fr

Montpellier, le 24 août 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°22-XVIII-219

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne N° SAP915205520

Le préfet de l'Hérault

VU le code du travail, notamment ses articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

VU la demande déposée auprès de la DDETS de l'Hérault le 07 juillet 2022 par Madame IMBERT Eloïse en qualité de gérante de l'entreprise dénommée VITRE CLEAN SUD dont l'établissement est 723 avenue du Maréchal Leclerc - 34070 MONTPELLIER,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : La déclaration d'activités de services à la personne est enregistrée sous le n° SAP915205520 pour les activités suivantes (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage

ARTICLE 2 : Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet de l'Hérault et par délégation,
La directrice départementale adjointe,
Cheffe du pôle emploi, ville et cohésion territoriale



Eve DELOFFRE

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale de l'emploi
du travail et des solidarités
Pôle Emploi, Ville et Cohésion Territoriale**

Affaire suivie par : Aude ROUANET
Téléphone : 04 67 22 88 93
Mél : ddets-osp@herault.gouv.fr

Montpellier, le 24 août 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°22-XVIII-220

Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne N° SAP918257049

Le préfet de l'Hérault

VU le code du travail, notamment ses articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

VU la demande déposée auprès de la DDETS de l'Hérault le 17 août 2022 par Madame BEN LHAJ Fatima en qualité micro-entrepreneuse de l'entreprise dont l'établissement est Rés. Les Cévennes – Bât. 13 – 949 avenue du Professeur Louis Ravas - 34080 MONTPELLIER,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : La déclaration d'activités de services à la personne est enregistrée sous le n° SAP918257049 pour les activités suivantes (mode prestataire) :

- Entretien de la maison et travaux ménagers

ARTICLE 2 : Toute modification concernant les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour du dépôt de la déclaration sous réserve des dispositions de l'article R.7232-18 du code du travail.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet de l'Hérault et par délégation,
La directrice départementale adjointe,
Cheffe du pôle emploi, ville et cohésion territoriale



La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault
334 Allée Henri II de Montmorency
CS 17788
34954 MONTPELLIER cedex 2

Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et gracieux fiscal d'assiette

Le Directeur départemental des Finances publiques de l'Hérault

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Arrête :

Article 1er – Délégation de signature est donnée aux Inspecteurs des Finances publiques exerçant leurs fonctions à la Division des affaires juridiques dont les noms suivent :

Mme Élisabeth VIGNERON

M Cedric AUBELEAU

Mme Fabienne BRENEY

M Jérôme RAPP

Mme Isabelle DESPLANCHES

Mme Anne TEISSIER

M Francis AZEMA

Mme Christine AUBELEAU

M Alain BASTIEN

Mme Nathalie MAHU

à l'effet,

- en matière de contentieux fiscal d'assiette, de statuer sur les réclamations ou prendre d'office des décisions dans la limite de **31 000 €** ;

- en matière de gracieux fiscal d'assiette, de prendre des décisions dans la limite de **31 000 €** ;

- de statuer sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale dans la limite de **31 000 €** ;

- de présenter devant les juridictions administratives ou judiciaires des requêtes, mémoires, conclusions ou observations dans la limite de **31 000 €** ;



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Article 2 - Délégation de signature est donnée aux Contrôleurs des Finances publiques exerçant leurs fonctions à la Division des affaires juridiques dont les noms suivent :

Mme Sylvie MARSSEROU

à l'effet,

- en matière de contentieux fiscal d'assiette, de statuer sur les réclamations ou prendre d'office des décisions dans la limite de **10 000 €** ;
- en matière des gracieux fiscal d'assiette, de prendre des décisions dans la limite de **10 000 €** ;
- de statuer sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée des cotisations de taxe professionnelle et de contribution économique territoriale dans la limite de **10 000 €** ;

Article 3 – Le présent arrêté fera l'objet de publicité par affichage dans les locaux du Centre administratif APOLLO 188 rue Euclide 34000 Montpellier.

Fait à Montpellier, le 25 août 2022

Le Directeur départemental des Finances publiques


Laurent GUILLON

Administrateur général des Finances publiques



Affaire suivie par : unité aménagement planification
Mél : ddtm-stu@herault.gouv.fr

Montpellier, le 23 AOUT 2022

DDTM 34

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2022-08-13231

**Portant renouvellement de l'arrêté préfectoral n°2016-07-07525 du 25 juillet 2016
portant création d'une zone d'aménagement différé « des Plans »**

Le préfet de l'Hérault

VU le code de l'urbanisme et notamment les articles L.212-1 à L.212-5 et R.212-1 à R.212-6 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-07-07525 du 25 juillet 2016 portant création d'une zone d'aménagement différé « des Plans », publié au recueil des actes administratifs de l'État le 26 septembre 2016 ;

VU la délibération n°2022/47-2.1.4 du conseil municipal de la commune de Lansargues du 20 juin 2022, transmise en préfecture le 22 juin 2022, sollicitant de monsieur le Préfet le renouvellement de la zone d'aménagement différé dénommée « des Plans » ;

VU la convention opérationnelle « Les Plans » entre l'Établissement Public Foncier d'Occitanie, la communauté d'agglomération du Pays de l'Or et la commune de Lansargues signée le 10 novembre 2021 ;

Considérant que les éléments de contexte et d'appréciations énoncés dans l'arrêté préfectoral n° 2016-07-07525 du 25 juillet 2016 portant création d'une zone d'aménagement différé « des Plans », sont toujours valables ;

Considérant que le projet d'aménagement des Plans est compatible avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de l'Or, approuvé le 25 juin 2019. Ce projet est notamment présenté dans le rapport de présentation, relatif à la demande de renouvellement de la ZAD « des Plans », établi par l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la commune, la Société Publique Locale l'Or Aménagement.

Considérant la nécessité de poursuivre l'action foncière sur le périmètre de la ZAD « des Plans » et permettre de disposer de terrains suffisants nécessaires à la conduite de l'opération d'aménagement des Plans ;

Considérant qu'une zone d'aménagement différée a été créée par arrêté préfectoral du 25 juillet 2016. Cet arrêté désignait la commune de Lansargues comme titulaire du droit de préemption dans le périmètre de la ZAD « des Plans » ;

Considérant que la zone d'aménagement différée « des Plans » créée par arrêté préfectoral 2016-07-07525 du 25 juillet 2016 a un terme fixé au 26 septembre 2022 et qu'il convient de le renouveler conformément aux dispositions de l'article L.212-2 du code de l'urbanisme ;

Considérant que le Conseil Municipal a approuvé par une délibération du 20 juin 2022 la désignation de l'EPF d'Occitanie comme titulaire du droit de préemption applicable sur le périmètre de la ZAD « des Plans » ;

Sur proposition de monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : L'arrêté préfectoral n° n°2016-07-07525 du 25 juillet 2016 portant création d'une zone d'aménagement différé « des Plans », est renouvelé pour une durée de 6 ans à compter du 26 septembre 2022.

ARTICLE 2 : Le périmètre de la zone d'aménagement différé est inchangé par rapport à l'arrêté préfectoral n°2016-07-07525 du 25 juillet 2016 et défini par le plan ci-joint.

ARTICLE 3 : L'article 3 de l'arrêté préfectoral n°2016-07-07525 du 25 juillet 2016 est modifié comme suit : l'Établissement Public Foncier d'Occitanie est désigné comme titulaire du droit de préemption dans le périmètre de la zone d'aménagement différé.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département de l'Hérault. Une copie du plan et de la liste des parcelles, accompagné du présent arrêté, sera communiquée à la mairie de Lansargues. Une mention de l'arrêté sera insérée dans deux journaux diffusés dans le département.

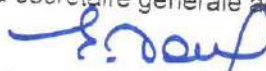
ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera adressé :

- au conseil supérieur du notariat
- à la chambre départementale des notaires
- aux barreaux constitués près des tribunaux de grande instance territorialement compétents
- au greffe des mêmes tribunaux.

ARTICLE 6 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault, monsieur le Maire de Lansargues sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le préfet

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer
Service agriculture forêt

Affaire suivie par : Mylène RAUD
Téléphone : 04 34 46 60 68
Mél : mylene.raud@herault.gouv.fr

Montpellier, le 23 août 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°DDTM34-2022-08-13232
fixant le ban des vendanges pour le Muscat à petits grains B en vue de
la production d'A.O.C. « Muscat de St-Jean de Minervois »

Le préfet de l'Hérault

VU l'article D 645-6 du code rural et de la pêche maritime relatif à la fixation du ban des vendanges,

VU le cahier des charges homologué par décret en date du 05/12/2011 de l'appellation St-Jean de Minervois,

VU l'avis de l'ODG concerné,

Sur proposition de la Déléguée Territoriale de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Le début de la récolte du cépage Muscat à petits grains B en vue de la production d'AOC « Muscat de St-Jean de Minervois » est fixé impérativement au **17/08/2022**.

ARTICLE 2 : Les vins issus de raisins provenant du cépage Muscat à petits grains B récoltés sur le territoire des communes précédentes **avant le 17/08/2022 perdent tout droit à l'Appellation**, sauf dérogations conformément au I de l'Article D 645-6 du code rural et de la pêche maritime.

ARTICLE 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Hérault, Madame la Déléguée Territoriale de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
Le directeur départemental des territoires et de la mer,

SIGNE par

Matthieu GREGORY



Affaire suivie par : Gisèle PIMENTEL
Téléphone : 04 34 46 62 66
Mél : gisele.pimentel@herault.gouv.fr

Montpellier, le **22 AOUT 2022**

DDTM - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° E 18 034 0013 0

Portant retrait d'un agrément d'un établissement assurant l'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière

Le préfet de l'Hérault

VU le code de la route, et particulièrement les articles R 213-5 et R213-5 ;

VU le décret n° 2000-1335 du 26 décembre 2000 relatif à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière et modifiant le code de la route ;

VU l'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière ;

VU l'arrêté du 8 janvier 2001 créant un registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

VU l'arrêté n° 2016-1-1255 du 30 novembre 2016 donnant délégation de signature du Préfet du département à Monsieur Matthieu GREGORY directeur départemental des territoires de la mer ;

VU l'arrêté du 26 février 2018 modifié le 12 novembre 2018 portant création du Label « qualité des formations au sein des écoles de conduite » ;

VU l'arrêté préfectoral n° E 18 034 0013 0 du 23 avril 2018 autorisant Monsieur Michel ALFANO-VENNEN à exploiter l'établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière sis 16 Boulevard de la Liberté à VIAS (34450), sous l'appellation « AUTO ECOLE VIAS » et sous le même nom commercial.

Considérant l'acte de vente datant du 1er juillet 2022 fourni par M. Franck GORZA le nouvel acquéreur, l'arrêt de l'activité de l'établissement pour M. Michel ALFANO-VENNEN est donc prononcé ,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault ;

ARRÊTE :

1/2

DDTM 34
Bâtiment OZONE, 181 Place Ernest Granler - CS 60556
34064 MONTPELLIER Cedex 2
Modalités d'accueil du public :
<http://www.herault.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/Direction-Departementale-des-Territoires-et-de-la-Mer-de-l-Herault>
DDTM-34

ARTICLE 1 : L'arrêté préfectoral du 23 avril 2018 relatif à l'agrément n° E 18 034 0013 0, délivré à **Monsieur Michel ALFANO-VENNEN** pour exploiter l'établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière dénommé « **AUTO ECOLE VIAS** » et sous le même nom commercial sis **16 Boulevard de la Liberté à VIAS (34450)** est abrogé.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté devra faire l'objet d'un affichage sur la porte d'entrée principale de l'établissement.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 08 janvier 2001 précité.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera adressé à **Monsieur Michel ALFANO-VENNEN**.

ARTICLE 5 : Le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault et inscrit sur le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Le préfet
Pour le préfet et par délégation,
le Chef des Unités UCAE et EPC,


Jean-Marc MALABAVE

La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08.

L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34063 MONTPELLIER – dans le délai de deux mois suivant la notification ou à compter de la réponse de l'Administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible sur le site www.telerecours.fr.



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par : Gisèle PIMENTEL
Téléphone : 04 34 46 62 66
Mél : gisele.pimentel@herault.gouv.fr

Montpellier, le **22 AOÛT 2022**

DDTM - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° E 22 034 0004 0

Portant délivrance d'un agrément d'un établissement assurant l'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière

Le préfet de l'Hérault

VU le code de la route, et particulièrement les articles R 213-1 et R213-2 ;

VU le décret n° 2000-1335 du 26 décembre 2000 relatif à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière et modifiant le code de la route ;

VU l'arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules terrestres à moteur et de la sécurité routière ;

VU l'arrêté du 8 janvier 2001 créant un registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ;

VU l'arrêté du 26 février 2018 modifié le 12 novembre 2018 portant création du Label « qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

Considérant que la demande du 03 août 2022 présentée par Monsieur Franck GORZA né le 19 janvier 1974 à ATHIS-MONS (91), domicilié 32 Rue du Clos du Romarin à BESSAN (34550), en vue d'exploiter, en qualité de gérant, un établissement d'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière sis 16 Boulevard de la Liberté à VIAS (34450) ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : À compter du présent arrêté Monsieur Franck GORZA, est autorisé à exploiter, sous le n° E 22 034 0004 0, en qualité de gérant, un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière sis 16 Boulevard de la Liberté à VIAS (34450).

La dénomination sociale de cet établissement est « **FM CONDUITE** »

Le nom commercial de cet établissement est « **AUTO ECOLE VIAS** »

ARTICLE 2 : Cet établissement est habilité, au vu des autorisations d'enseigner fournies, à dispenser les formations aux catégories de permis suivantes :

« B » « B1 » « AAC »

Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté ministériel du 08 janvier 2001 susvisé.

ARTICLE 3 : Le nombre de personnes susceptibles d'être admises simultanément dans l'établissement, y compris l'enseignant, est fixé à 19 personnes. L'établissement doit répondre aux normes en vigueur en matière d'hygiène, de sécurité contre l'incendie, et d'accessibilité aux personnes handicapées.

ARTICLE 4 : Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté.

Sur demande de l'exploitant présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si l'établissement remplit toutes les conditions requises.

ARTICLE 5 : Pour tout changement d'adresse du local d'activité ou toute reprise de ce local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date de changement ou de la reprise.

ARTICLE 6 : Pour toute transformation du local d'activité, tout abandon ou toute extension d'une formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

ARTICLE 7 : L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par les articles 12 à 14 de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2001 susvisé.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera adressé à **Monsieur Franck GORZA.**

ARTICLE 9 : Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront enregistrés dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 08 janvier 2001 précité.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

ARTICLE 10 : Le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
le Chef des Unités UCAE et EPC,



Jean-Marc MALABAVE

La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08.
L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Montpellier – 6 rue Fitot – 34063 MONTPELLIER dans le délai de deux mois suivant la notification ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service infrastructures éducation et sécurité routières**

Affaire suivie par : Gisèle PIMENTEL
Téléphone : 04 34 46 62 66
Mél : gisele.plmentel@herault.gouv.fr

Montpellier, le. **2.2 AOÛT 2022**

DDTM - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° R 22 034 0002 0

Portant modification d'un agrément d'un établissement assurant l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière

Le préfet de l'Hérault

VU le code de la route, et particulièrement les articles L 212-1 à L 212-5, L 213-1 à L 213-7, L 223-6, et R 212-1 à R 213-6, R 223-5 à R 223-9 ;

VU le décret n°2009-1678 du 29 décembre 2009 modifié relatif à l'enseignement de la conduite et à l'animation de stages de sensibilisation à la sécurité routière ;

VU l'arrêté du 26 juin 2012 fixant les conditions d'exploitation des établissements chargés d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière.

VU l'arrêté préfectoral n° R 22 034 0002 0 du 07 avril 2022 autorisant Monsieur Mathieu MASSONI à exploiter un établissement assurant l'animation des stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé ACTION SENSI PERMIS sis 291 Rue Albert Caquot Sophia-Antipolis à VALBONNE (06560).

Considérant la demande présentée par Monsieur Mathieu MASSONI en date du 12 août 2022 en vue d'une modification pour rajout de salle.

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : À compter du présent arrêté Monsieur Mathieu MASSONI né le 29 mars 1988 à DRAGUINAN (83), est autorisé à exploiter en sa qualité de président, sous le n° R 22 034 0002 0, un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière, dénommé ACTION SENSI PERMIS sis 291 Rue Albert Caquot Sophia-Antipolis à VALBONNE (06560) .

ARTICLE 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du 07 avril 2022.

Sur demande de l'exploitant présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui-ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

ARTICLE 3 : L'établissement est habilité, à dispenser les stages de sensibilisation à la sécurité routière dans la salle de formation suivante :

- HÔTEL LE MONESTIE - ZNAE le Monestie - 10 Rue Théophile Gautier - BOUJAN SUR LIBRON (34760)

- HÔTEL LE CLOS DE L'AUBE ROUGE (salle Autan) - 115 Avenue de l'Aube Rouge - CASTELNAU LE LEZ

ARTICLE 4 : Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté susvisé.

ARTICLE 5 : Pour tout changement d'adresse du (des) local (locaux) de formation ou toute reprise de ce (ces) local (locaux) par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date de changement ou de la reprise.

ARTICLE 6 : Pour toute transformation ou changement du (des) local (locaux) de formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

ARTICLE 7 : L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par l'arrêté ministériel du 26 juin 2012 susvisé.

ARTICLE 8 : Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront enregistrés dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créé par l'arrêté du 8 janvier 2001 précité.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté sera adressé à **Monsieur Mathieu MASSONI**.

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service Infrastructures éducation et sécurité routières**

ARTICLE 10 :Le Directeur départemental des territoires et de la mer de l'Hérault est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault et Inscrit sur le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Le préfet
Pour le préfet et par délégation,
le Chef des Unités UCAE et EPC,



Jean-Marc MALABAVE

La présente décision peut faire l'objet, dans le délai de deux mois, d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault – 34 place des Martyrs de la Résistance – 34062 MONTPELLIER CEDEX 2 soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Place Beauvau – 75008 PARIS CEDEX 08.

L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Montpellier – 6 rue Pitot – 34063 MONTPELLIER dans le délai de deux mois suivant la notification ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service territoire et urbanisme**

Affaire suivie par : Gérard Lemasson
Téléphone : 04 34 46 61 13
Mél : gerard.lemasson@herault.gouv.fr

Montpellier, le 05/10/22.

Arrêté préfectoral n° DDTM 34 - 2022 - 08 - 13206

**Portant
annexion d'office au plan local d'urbanisme
de la commune de Murles de la servitude d'utilité publique relative aux périmètres de
protections et des servitudes qui en découlent pour
les captages du Redonel**

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 151-43, L. 152-7, L. 153-60, L. 163-10 et L. 133-3 ;
- Vu le code de l'environnement et notamment les articles R. 341-8 et R. 341-6 ;
- Vu le plan local d'urbanisme de la commune de Murles approuvé par délibération du conseil municipal le 15 novembre 2007 et notamment son annexe servitudes d'utilité publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 110782 du 21 septembre 2021 portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux, de l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent et autorisation de traiter de l'eau destinée à la consommation humaine, de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine, concernant le champ captant du Redonel, implanté sur la commune de Saint-Gely-du-Fesc, au bénéfice de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) ;
- Vu la notification de l'arrêté préfectoral susvisé et les pièces graphiques s'y rapportant en date du 27 octobre 2021 informant le maire de la commune de Murles que ce classement valant servitude d'utilité publique, doit être annexée au plan local d'urbanisme dans le délai de trois mois ;

Considérant que l'article L. 153-60 du code de l'urbanisme fait obligation au Préfet de se substituer au maire en cas de non annexion de la servitude AS1 au plan local d'urbanisme en vigueur ;

Considérant qu'à ce jour, le maire de Murles n'a pas procédé à la mise à jour du plan local d'urbanisme de sa commune ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer

arrête

Article 1^{er}

La servitude d'utilité publique relative aux périmètres de protections du captage du Redonel, instituée par arrêté préfectoral n° 110782 du 21 septembre 2021, est annexée d'office au plan local d'urbanisme de la commune de Murles, sous la codification AS1.

Article 2

Cette servitude est directement opposable à toute demande d'utilisation ou d'occupation des sols.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, notifié au maire de Murles et affiché en mairie pendant une durée d'un mois.

Article 4

Le présent arrêté sera tenu à la disposition du public dans les locaux :

- de la mairie de Murles,
- de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup,
- de la préfecture de l'Hérault,
- de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer et le maire de Murles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,


Eric SUZANNE



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service territoire et urbanisme**

Affaire suivie par : Gérard Lemasson
Téléphone : 04 34 46 61 13
Mél : gerard.lemasson@herault.gouv.f

Montpellier, le 05/12/22.

Arrêté préfectoral n° DDTM 34 - 2022 - A - 132A.

Portant
annexion d'office au plan local d'urbanisme
de la commune de Les Matelles de la servitude d'utilité publique relative aux périmètres de protections
et des servitudes qui en découlent pour les captages
du Redonel

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 151-43, L. 152-7, L. 153-60, L. 163-10 et L. 133-3 ;
- Vu le code de l'environnement et notamment les articles R. 341-8 et R. 341-6 ;
- Vu le plan local d'urbanisme de la commune de Les Matelles approuvé par délibération du conseil municipal le 24 novembre 2006 et notamment son annexe servitudes d'utilité publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 110782 du 21 septembre 2021 portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux, de l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent et autorisation de traiter de l'eau destinée à la consommation humaine, de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine, concernant le champ captant du Redonel, implanté sur la commune de Saint-Gely-du-Fesc, au bénéfice de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) ;
- Vu la notification de l'arrêté préfectoral susvisé et les pièces graphiques s'y rapportant en date du 27 octobre 2021 informant le maire de la commune de Les Matelles que ce classement valant servitude d'utilité publique, doit être annexée au plan local d'urbanisme dans le délai de trois mois ;
- Considérant que l'article L. 153-60 du code de l'urbanisme fait obligation au Préfet de se substituer au maire en cas de non annexion de la servitude AS1 au plan local d'urbanisme en vigueur ;
- Considérant qu'à ce jour, le maire de Les Matelles n'a pas procédé à la mise à jour du plan local d'urbanisme de sa commune ;
- Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer

arrête

Article 1^{er}

La servitude d'utilité publique relative aux périmètres de protections du captage du Redonel, instituée par arrêté préfectoral n° 110782 du 21 septembre 2021, est annexée d'office au plan local d'urbanisme de la commune de Les Matelles, sous la codification AS1.

Article 2

Cette servitude est directement opposable à toute demande d'utilisation ou d'occupation des sols.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, notifié au maire de Les Matelles et affiché en mairie pendant une durée d'un mois.

Article 4

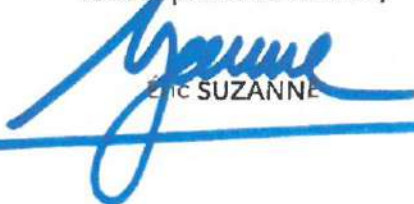
Le présent arrêté sera tenu à la disposition du public dans les locaux :

- de la mairie de Les Matelles,
- de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup,
- de la préfecture de l'Hérault,
- de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer et le maire de Les Matelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,


ERIC SUZANNE



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires et de la mer
Service territoire et urbanisme**

Affaire suivie par : Gérard Lemasson
Téléphone : 04 34 46 61 13
Mél : gerard.lemasson@herault.gouv.f

Montpellier, le 05/12/22.

Arrêté préfectoral n° DDTM 34-222-2-132 02

Portant
annexion d'office au plan local d'urbanisme
de la commune de Saint-Gely-du-Fesc de la servitude d'utilité publique relative
aux périmètres de protections et des servitudes qui en découlent pour
les captages du Redonel

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 151-43, L. 152-7, L. 153-60, L. 163-10 et L. 133-3 ;
- Vu le code de l'environnement et notamment les articles R. 341-8 et R. 341-6 ;
- Vu le plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gely-du-Fesc approuvé par délibération du conseil municipal le 21 mars 2017 et notamment son annexe servitudes d'utilité publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 110782 du 21 septembre 2021 portant déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux, de l'instauration des périmètres de protection et des servitudes qui en découlent et autorisation de traiter de l'eau destinée à la consommation humaine, de distribuer au public de l'eau destinée à la consommation humaine, concernant le champ captant du Redonel, implanté sur la commune de Saint-Gely-du-Fesc, au bénéfice de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) ;
- Vu la notification de l'arrêté préfectoral susvisé et les pièces graphiques s'y rapportant en date du 27 octobre 2021 informant le maire de la commune de Saint-Gely-du-Fesc que ce classement valant servitude d'utilité publique, doit être annexée au plan local d'urbanisme dans le délai de trois mois ;

Considérant que l'article L. 153-60 du code de l'urbanisme fait obligation au Préfet de se substituer au maire en cas de non annexion de la servitude AS1 au plan local d'urbanisme en vigueur ;

Considérant qu'à ce jour, le maire de Saint-Gely-du-Fesc n'a pas procédé à la mise à jour du plan local d'urbanisme de sa commune ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires et de la mer

arrête

Article 1^{er}

La servitude d'utilité publique relative aux périmètres de protections du captage du Redonel, instituée par arrêté préfectoral n° 110782 du 21 septembre 2021, est annexée d'office au plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gely-du-Fesc, sous la codification AS1.

Article 2

Cette servitude est directement opposable à toute demande d'utilisation ou d'occupation des sols.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, notifié au maire de Saint-Gely-du-Fesc et affiché en mairie pendant une durée d'un mois.

Article 4

Le présent arrêté sera tenu à la disposition du public dans les locaux :

- de la mairie de Saint-Gely-du-Fesc,
- de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup,
- de la préfecture de l'Hérault,
- de la direction départementale des territoires et de la mer de l'Hérault.

Article 5

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le directeur départemental des territoires et de la mer et le maire de Saint-Gely-du-Fesc sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,



Eric SUZANNE



PRÉFET DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la coordination
des politiques interministérielles

Lyon, le 22 août 2022

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 69-2022-08-22-00004
portant organisation de la direction interdépartementale des Routes Massif Central

**LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ SUD-EST,
PRÉFET DU RHÔNE
PRÉFET COORDONNATEUR DES ITINÉRAIRES ROUTIERS**

*Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite*

Vu le code de voirie routière ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2014 relative aux libertés et responsabilités locales, notamment son article 18 ;

Vu le décret n° 2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;

Vu le décret du 24 octobre 2018 en conseil des ministres portant nomination de M. Pascal MAILHOS en qualité de préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfet du Rhône (hors classe) ;

Vu l'arrêté interministériel en date du 29 mai 2006 portant constitution des directions interdépartementales des routes, leur ressort territorial et leur siège ;

Sur proposition du directeur interdépartemental des routes Massif Central ;

ARRÊTE

La direction interdépartementale des routes Massif Central (DIR Massif Central) est organisée ainsi qu'il suit.

Article 1: Autorité préfectorale

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 mai 2006 susvisé, la direction, interdépartementale des routes Massif Central est placée sous l'autorité hiérarchique du Préfet coordonnateur des itinéraires routiers Massif Central, Préfet du Rhône.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 mars 2006 susvisé, le directeur interdépartemental des routes Massif Central est placé sous l'autorité fonctionnelle de chaque préfet de département, en matière de police de la circulation et de gestion de crise.

À ce titre, elle peut être sollicitée, comme tous les autres exploitants de réseaux routiers, par les directions départementales des territoires qui assurent les missions de conseil en matière de sécurité routière et de gestion de crise auprès des préfets de département.

Article 2. Direction et services

La direction est assurée par le directeur interdépartemental des routes et, par délégation, le directeur adjoint exploitation. Elle dispose d'un assistant de direction.

Sous l'autorité de la direction sont mis en place les services suivants :

a) Au siège de la DIR à Clermont-Ferrand : deux services transversaux (SG et DMQ) et un service spécialisé en charge des politiques techniques (DPEE)

- Un secrétariat général (SG)
- Deux départements :
 - Le département méthodes et qualité (DMQ).
 - Le département politiques de l'entretien et de l'exploitation (DPEE).

b) Sur le territoire de la DIR : Trois services de proximité :

Ils ont en charge l'exploitation et l'entretien du réseau sur leur territoire :

- District Nord, implanté à ISSOIRE (63).
- District Centre, implanté au PUY-EN-VELAY (43).
- District Sud, implanté à CLERMONT-L'HERAULT (34).

Les chefs de districts sont les points d'entrée institutionnels des services déconcentrés de l'Etat dans les départements. Ils ont la responsabilité de dix-neuf centres d'entretien et d'intervention (CEI), deux points d'appui et deux centres d'information et de gestion du trafic (CIGT), ainsi répartis :

- 1 - District Nord : CEI d'Issoire, Saint-Flour, Massiac, Saint-Chély d'Apcher, Antrenas, CIGT d'Issoire.
- 2 - District Centre : CEI de Monistrol sur Loire, Langogne, Mende, Labégude, Brioude, Cussac – Le Puy, Saint-Mamet, Murat. Point d'appuis de Florac et de Lanarce
- 3 - District Sud : CEI de Clermont-L'Hérault, Servian, La Cavalerie, Le Caylar, Montarnaud, Séverac ; CIGT de Clermont-L'Hérault.

Article 3. Missions et organisation des services

3.1 Le secrétariat général –

Il est chargé d'assurer en liaison avec les services mutualisés des DREAL et des DDT :

- la gestion des ressources humaines,
- la gestion budgétaire, financière et les moyens généraux,
- la gestion de la sécurité-prévention,
- le suivi de l'action médicale et sociale, en lien avec les acteurs médico-sociaux.

Il comprend :

- un chef de service, secrétaire général (et son secrétariat),
- un bureau ressources humaines,
- un bureau finances, budget, moyens généraux,
- un bureau sécurité-prévention,
- un réseau médico-social.

3.2 Le département méthodes et qualité –

Il est chargé, en relation avec tous les autres services du siège et les districts :

- d'évaluer les processus internes, de développer l'innovation et de proposer des méthodes de travail performantes,
- de veiller à la prise en compte du développement durable dans les politiques et les pratiques quotidiennes,
- de promouvoir les politiques de communication et d'information interne,
- de développer les démarches qualité et management environnemental,
- de gérer l'activité des filières du Parc (ateliers, magasin, exploitation),
- d'assurer la sécurité juridique des actes et des pratiques

Il comprend :

- un chef de département (et son secrétariat),
- un bureau affaires juridiques commande publique dont le responsable est adjoint au chef de département,
- un bureau amélioration continue et développement durable,
- un bureau communication,
- un bureau parc.

Le parc est organisé comme suit :

- Un bureau de gestion,
- Une unité investissement ,
- Une unité moyens opérationnels,
- Un magasin,
- Une entité Ateliers comprenant trois zones :

- Zone nord basée à Brioude avec les ateliers de Brioude et Issoire,
- Zone sud basée à Antrenas avec les ateliers d'Antrenas et la Cavalerie,
- Zone centre basée à Saint Flour avec les ateliers de Saint Flour et Langogne.

3.3 Le département des politiques de l'entretien et de l'exploitation –

Il est chargé, en tant que service de maîtrise d'ouvrage, en relation avec les districts pour les aspects organisationnel et technique, le secrétariat général pour les aspects financiers et le département méthodes et qualité pour les démarches qualité et développement durable :

- d'élaborer et de suivre les politiques techniques de la DIR (informatique, immobilier, chaussées, ouvrages d'art, équipements, exploitation, police de la circulation, régulation du trafic, sécurité routière...),
- de fixer la programmation annuelle des opérations et d'en assurer le suivi technique et budgétaire,
- d'animer la déclinaison des politiques nationales.
- d'organiser, de piloter et gérer la maîtrise d'ouvrage des opérations confiées à la DIR MC par les DREAL.

Il comprend :

- un chef de département (et son secrétariat),
- un bureau patrimoine routier et immobilier dont le responsable est adjoint au chef de département,
- un bureau maîtrise d'ouvrage,
- un bureau patrimoine ouvrages d'art,
- un bureau tunnels, trafic, information
- un bureau exploitation, sécurité, équipements
- un bureau administratif et secrétariat,
- un bureau système informatique et bureautique.

3.4 Les districts –

Les districts mettent en œuvre les politiques de la DIR notamment en matière d'entretien, d'exploitation et de conservation du patrimoine.

3.4.1. Les sièges de district :

Chaque siège de district comprend :

- un chef de district
- un pôle exploitation
- un pôle ingénierie
- un bureau de gestion chargé des affaires administratives et financières

- Le district Nord –

Il est chargé de la gestion des autoroutes A 75, A 711 et A 712 dans les départements du Puy de Dôme, de la Haute-Loire, du Cantal et de la Lozère.

Le chef du district Nord est assisté d'un adjoint chargé du pôle ingénierie.

Au sein du pôle exploitation :

- un responsable exploitation, chargé de la coordination de l'exploitation et de l'entretien est responsable des cinq CEI du district : CEI d'Issoire, Saint-Flour, Massiac, Saint-Chély d'Apcher, Antrenas

Au sein du pôle ingénierie, des unités spécifiques interviennent dans les domaines suivants :

- une unité chargée de la gestion du trafic (centre d'ingénierie et de gestion du trafic/CIGT)
- une unité chargée de la maintenance des équipements dynamiques
- une unité (bureau technique) chargée de la réalisation d'études, la rédaction de marchés et la maîtrise d'œuvre travaux concernant l'entretien et la gestion du patrimoine.

Le district Nord est composé également d'un bureau de gestion.

- Le district Centre –

Il est chargé de la gestion des RN 88, 102, 106 et 122 dans les départements de l'Ardèche, du Cantal, de la Haute-Loire, du Lot et de la Lozère.

Le chef du district Centre s'appuie sur un adjoint et :

- Un pôle exploitation sur des responsables territoriaux qui ont des missions d'encadrement et des missions de représentation auprès des acteurs des territoires :
 - * le responsable territorial 15/46/48 assure l'encadrement des CEI de Murat, St Mamet, Mende et du point d'appui de Florac.
 - * le responsable territorial 07/43 assure l'encadrement des CEI de Labégude, Monistrol-sur-Loire, Brioude, Cussac – Le Puy, Langogne et du point d'appui de Lanarce.
- Un bureau technique en charge de l'appui technique aux CEI et de la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien.
- Un bureau de gestion.

- Le district Sud –

Il est chargé de la gestion des autoroutes A 75 et A 750, des RN 9 et RN 109 dans les départements de l'Aveyron et de l'Hérault.

Le chef du district Sud est assisté d'un adjoint chargé du pôle exploitation.

Le pôle exploitation comprend :

- Les six CEI du strict : Severac le Château, La Cavalerie, Le Caylar, Clermont l'Herault, Servian et Montarnaud.
- Le bureau foncier, réglementation et communication.
- Le bureau de l'exploitation incluant le CIGT.

Le district est également composé :

- d'un bureau de gestion,
- d'un bureau de l'ingénierie et du patrimoine,
- d'une unité chargée de la maintenance, des réseaux et de l'énergie.

3.4.2. Les Centres d'Entretien et d'Intervention (CEI) sont chargés pour l'entretien et l'exploitation des sections d'itinéraires qui sont de leur ressort :

- de la surveillance du réseau et du domaine public,
- des interventions non programmées,
- des travaux et prestations en régie,
- de l'accompagnement des travaux et prestations externalisées,
- de la viabilité hivernale.

3.4.3. Les unités en charge de l'information et de la gestion du trafic assurent le recueil et la diffusion d'informations routières afin de fournir aux usagers la sécurité et la fluidité du trafic.

Ces unités comprennent :

- 1- le centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT du pôle ingénierie du district nord) localisé à Issoire
- 2- le centre d'ingénierie et de gestion du trafic (CIGT du pôle ingénierie du district sud) localisé à Clermont-l'Hérault

Les unités d'Issoire et de Clermont-l'Hérault ont vocation à être le point d'entrée et de sortie unique de l'information routière de la DIR.

Article 4. La Conférence Interdépartementale d'Évaluation et de Programmation.

La Conférence Interdépartementale d'Évaluation et de Programmation (CIEP) se réunit deux fois par an à l'initiative du préfet coordonnateur des itinéraires routiers.

Elle donne son avis sur la programmation des travaux importants de la DIR Massif Central, étant précisé que la programmation des travaux en matière de sécurité routière lui sera proposée après concertation avec les directions départementales des territoires concernées. Elle est également en charge de la définition et de l'adaptation des processus de coordination et d'échanges d'information en matière de gestion de crise.

Article 5.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 6.

Le directeur interdépartemental des routes Massif Central est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures du Puy-de-Dôme, de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute-Loire, de l'Hérault, du Lot et de la Lozère.

Le Préfet



Pascal MAILHOS



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-03
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Brignac

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-02 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Brignac ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune de Brignac, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-02 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Brignac est abrogé.

Article 2

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Brignac.

Article 3

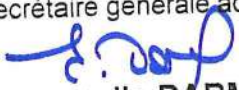
Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Brignac, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRDF.

Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe


Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-01
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Aspiran

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2018-34-003 du 11 décembre 2018 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Aspiran ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-01 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Aspiran ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune d'Aspiran, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Des servitudes d'utilité publique (SUP) sont instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur les canalisations de transport de gaz naturel décrites ci-après, conformément aux distances figurant dans les tableaux ci-dessous et reproduites sur la carte annexée⁽¹⁾ au présent arrêté.

Seules les distances SUP1 sont reproduites dans la carte annexée au présent arrêté. Les restrictions supplémentaires fixées par l'article 2 pour les projets d'urbanisme dont l'emprise atteint les SUP 2 ou 3 sont mises en œuvre dans le cadre de l'analyse de compatibilité obligatoire pour tout projet dont l'emprise atteint la SUP1.

Nota :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P. : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL EXPLOITÉES PAR LE TRANSPORTEUR :

GRTgaz

Immeuble Bora, 6 rue Raoul Nordling

92277 BOIS COLOMBES Cedex

Ouvrages traversant la commune :

Nom de la canalisation	PMS (bar)	DN	Longueur dans la commune (en mètres)	Implantation	Distances S.U.P. (en mètres de part et d'autre de la canalisa- tion)		
					SUP1	SUP2	SUP3
ARTÈRE DU MIDI	80	150	14	ENTERRÉ	55	5	5
Alimentation ASPIRAN DP	67,7	50	< 1	ENTERRÉ	20	5	5
Alimentation ASPIRAN DP	67,7	100	11	ENTERRÉ	30	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	1678	ENTERRÉ	30	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	3001	ENTERRÉ	30	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	599	ENTERRÉ	30	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	1038	ENTERRÉ	30	5	5
ARTÈRE DU MIDI	80	800	477	ENTERRÉ	395	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	12	ENTERRÉ	30	5	5
ARTÈRE DU MIDI	80	150	2	ENTERRÉ	55	5	5
ARTÈRE DU MIDI	80	300	< 1	ENTERRÉ	110	5	5
ARTÈRE DU MIDI	80	800	1	ENTERRÉ	395	5	5
ARTÈRE DU MIDI	80	800	1227	ENTERRÉ	395	5	5

Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Installations annexes situées sur la commune :

Nom de l'installation	Distances S.U.P. en mètres (à partir de l'installation)		
	SUP1*	SUP2	SUP3
ASPIRAN DP	35	6	6
ASPIRAN PDT	40	7	7

* **Nota :** Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexe, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexe.

Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Article 2

Conformément au b de l'article R.555-30 du code de l'environnement, les servitudes sont les suivantes, en fonction des zones d'effets :

Servitude SUP1, correspondant aux zones d'effets létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence majorant au sens de l'article R.555-10-1 du code de l'environnement :

La délivrance d'un permis de construire relatif à un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 100 personnes ou à un immeuble de grande hauteur et son ouverture est subordonnée à la fourniture d'une analyse de compatibilité ayant reçu l'avis favorable du transporteur ou, en cas d'avis défavorable du transporteur, l'avis favorable du préfet rendu au vu de l'expertise mentionnée au III de l'article R.555-31 du code de l'environnement.

Cette analyse de compatibilité est établie conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 mars 2014 susvisé.

Servitude SUP2, correspondant aux zones d'effets létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence réduit au sens de l'article R.555-10-1 du code de l'environnement :

L'ouverture d'un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 300 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur est interdite.

Servitude SUP3, correspondant aux zones d'effets létaux significatifs (ELS) du phénomène dangereux de référence réduit au sens de l'article R.555-10-1 du code de l'environnement :

L'ouverture d'un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 100 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur est interdite.

Article 3

Conformément à l'article R.555-30-1 du code de l'environnement, le maire informe le transporteur de toute demande de permis de construire, de certificat d'urbanisme opérationnel ou de permis d'aménager concernant un projet situé dans l'une des zones définies à l'article 2.

Article 4

Les servitudes instituées par le présent arrêté sont annexées aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales des communes concernées conformément aux articles L.151-43, L.153-60, L.161-1 et L.163-10 du code de l'urbanisme.

Article 5

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Aspiran.

Article 6

Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 7


Les arrêtés préfectoraux N° DREAL-2018-34-003 du 11 décembre 2018 et N° DREAL-2021-34-514-01 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Aspiran sont abrogés.

Article 8

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Aspiran, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRTgaz.

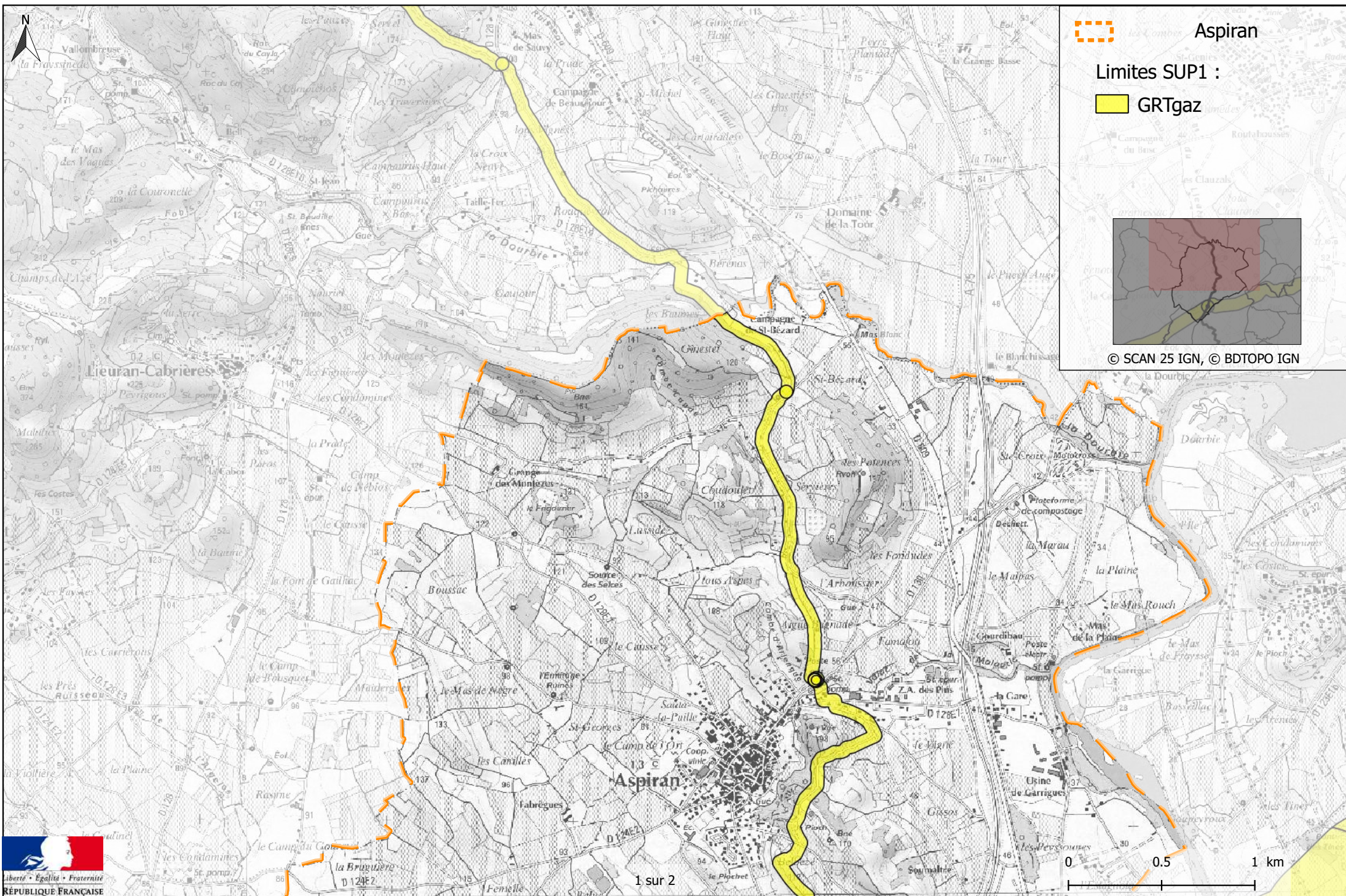
Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe

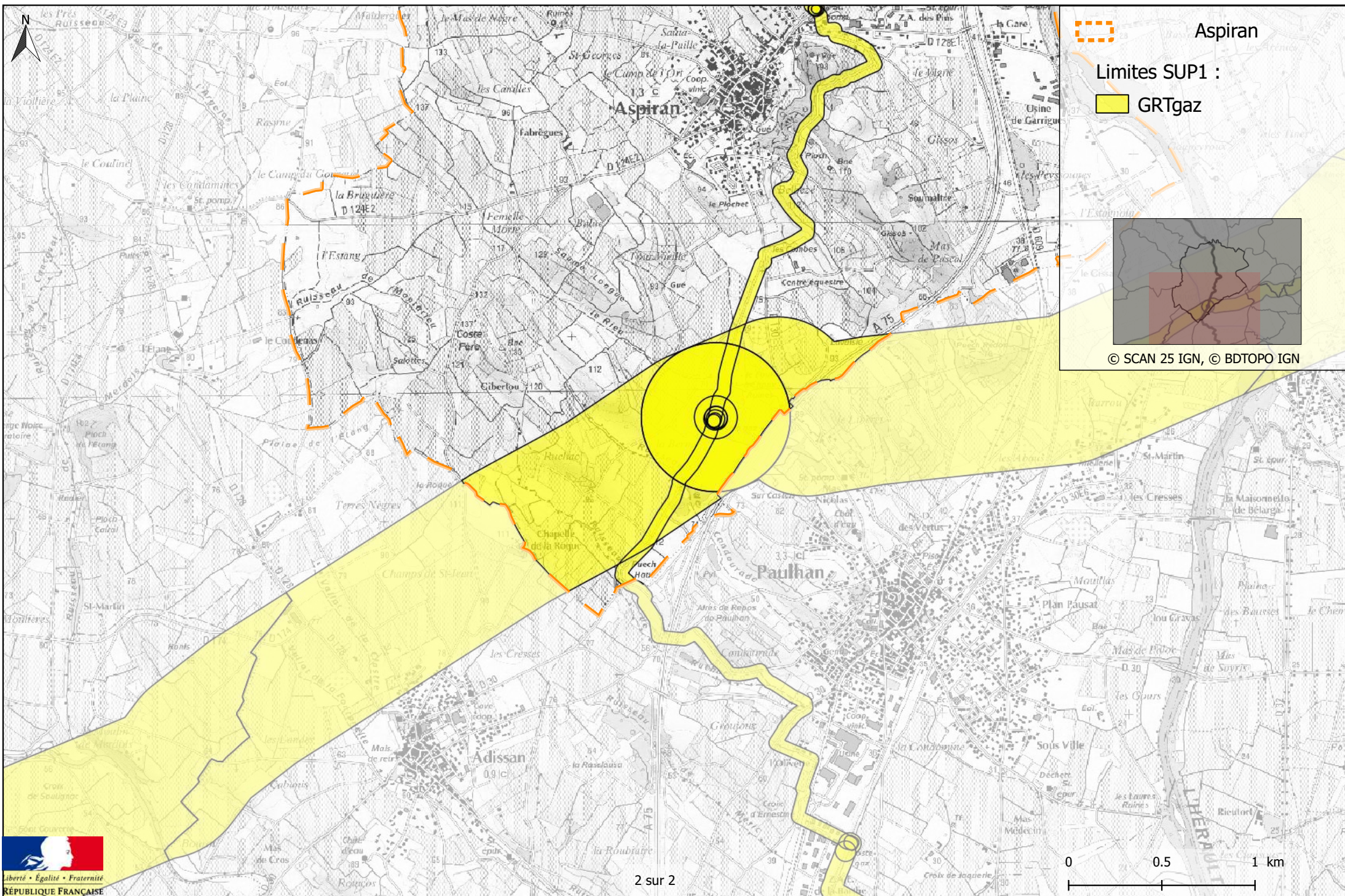

Emmanuelle DARMON

⁽¹⁾ La carte des servitudes d'utilité publique annexée au présent arrêté peut être consultée dans les services de la préfecture de la Haute-Garonne et de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie, ainsi que dans l'établissement public compétent ou la mairie de la commune concernée

Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses





**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-02
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Clermont-l'Hérault

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2018-34-026 du 12 décembre 2018 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Clermont-l'Hérault ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-05 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Clermont-l'Hérault ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune de Clermont-l'Hérault, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Des servitudes d'utilité publique (SUP) sont instituées dans les zones d'effets générées par les phénomènes dangereux susceptibles de se produire sur les canalisations de transport de gaz naturel décrites ci-après, conformément aux distances figurant dans les tableaux ci-dessous et reproduites sur la carte annexée⁽¹⁾ au présent arrêté.

Seules les distances SUP1 sont reproduites dans la carte annexée au présent arrêté. Les restrictions supplémentaires fixées par l'article 2 pour les projets d'urbanisme dont l'emprise atteint les SUP 2 ou 3 sont mises en œuvre dans le cadre de l'instruction de l'analyse de compatibilité obligatoire pour tout projet dont l'emprise atteint la SUP1.

Nota :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P. : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL EXPLOITÉES PAR LE TRANSPORTEUR :

GRTgaz

Immeuble Bora, 6 rue Raoul Nordling

92277 BOIS COLOMBES Cedex

Ouvrages traversant la commune :

Nom de la canalisation	PMS (bar)	DN	Longueur dans la commune (en mètres)	Implantation	Distances S.U.P. (en mètres de part et d'autre de la canalisa- tion)		
					SUP1	SUP2	SUP3
ALIMENTATION CLERMONT-L'HÉRAULT DP	67,7	100	30	ENTERRÉ	30	5	5
ALIMENTATION CLERMONT-L'HÉRAULT DP	67,7	100	413	ENTERRÉ	30	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	2477	ENTERRÉ	30	5	5
ANTENNE DE LODEVE	67,7	100	531	ENTERRÉ	30	5	5

Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :
Néant

Installations annexes situées sur la commune :

Nom de l'installation	Distances S.U.P. en mètres (à partir de l'installa- tion)		
	SUP1*	SUP2	SUP3
CLERMONT-L'HÉRAULT DP	35	6	6

* **Nota :** Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexe, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexe.

Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Article 2

Conformément au b de l'article R.555-30 du code de l'environnement, les servitudes sont les suivantes, en fonction des zones d'effets :

Servitude SUP1, correspondant aux zones d'effets létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence majorant au sens de l'article R.555-10-1 du code de l'environnement :

La délivrance d'un permis de construire relatif à un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 100 personnes ou à un immeuble de grande hauteur et son ouverture est subordonnée à la fourniture d'une analyse de compatibilité ayant reçu l'avis favorable du transporteur ou, en cas d'avis défavorable du transporteur, l'avis favorable du préfet rendu au vu de l'expertise mentionnée au III de l'article R.555-31 du code de l'environnement.

Cette analyse de compatibilité est établie conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 5 mars 2014 susvisé.

Servitude SUP2, correspondant aux zones d'effets létaux (PEL) du phénomène dangereux de référence réduit au sens de l'article R.555-10-1 du code de l'environnement :

L'ouverture d'un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 300 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur est interdite.

Servitude SUP3, correspondant aux zones d'effets létaux significatifs (ELS) du phénomène dangereux de référence réduit au sens de l'article R.555-10-1 du code de l'environnement :

L'ouverture d'un établissement recevant du public susceptible de recevoir plus de 100 personnes ou d'un immeuble de grande hauteur est interdite.

Article 3

Conformément à l'article R.555-30-1 du code de l'environnement, le maire informe le transporteur de toute demande de permis de construire, de certificat d'urbanisme opérationnel ou de permis d'aménager concernant un projet situé dans l'une des zones définies à l'article 2.

Article 4

Les servitudes instituées par le présent arrêté sont annexées aux plans locaux d'urbanisme et aux cartes communales des communes concernées conformément aux articles L.151-43, L.153-60, L.161-1 et L.163-10 du code de l'urbanisme.

Article 5

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Clermont-l'Hérault.

Article 6

Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 7

Les arrêtés préfectoraux N° DREAL-2018-34-026 du 12 décembre 2018 et N° DREAL-2021-34-514-05 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Clermont-l'Hérault sont abrogés.

Article 8

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Clermont-l'Hérault, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRTgaz.

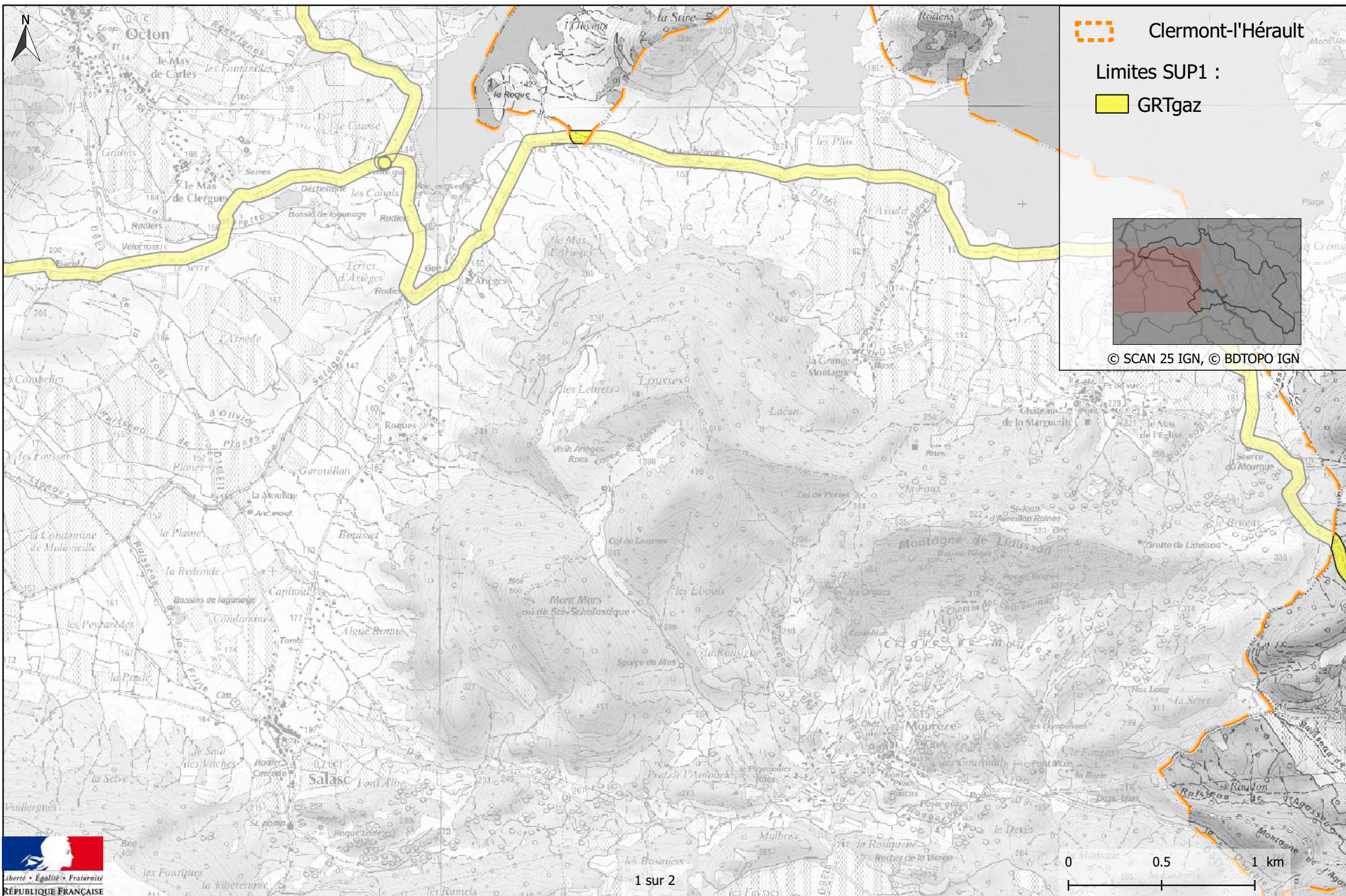
Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe

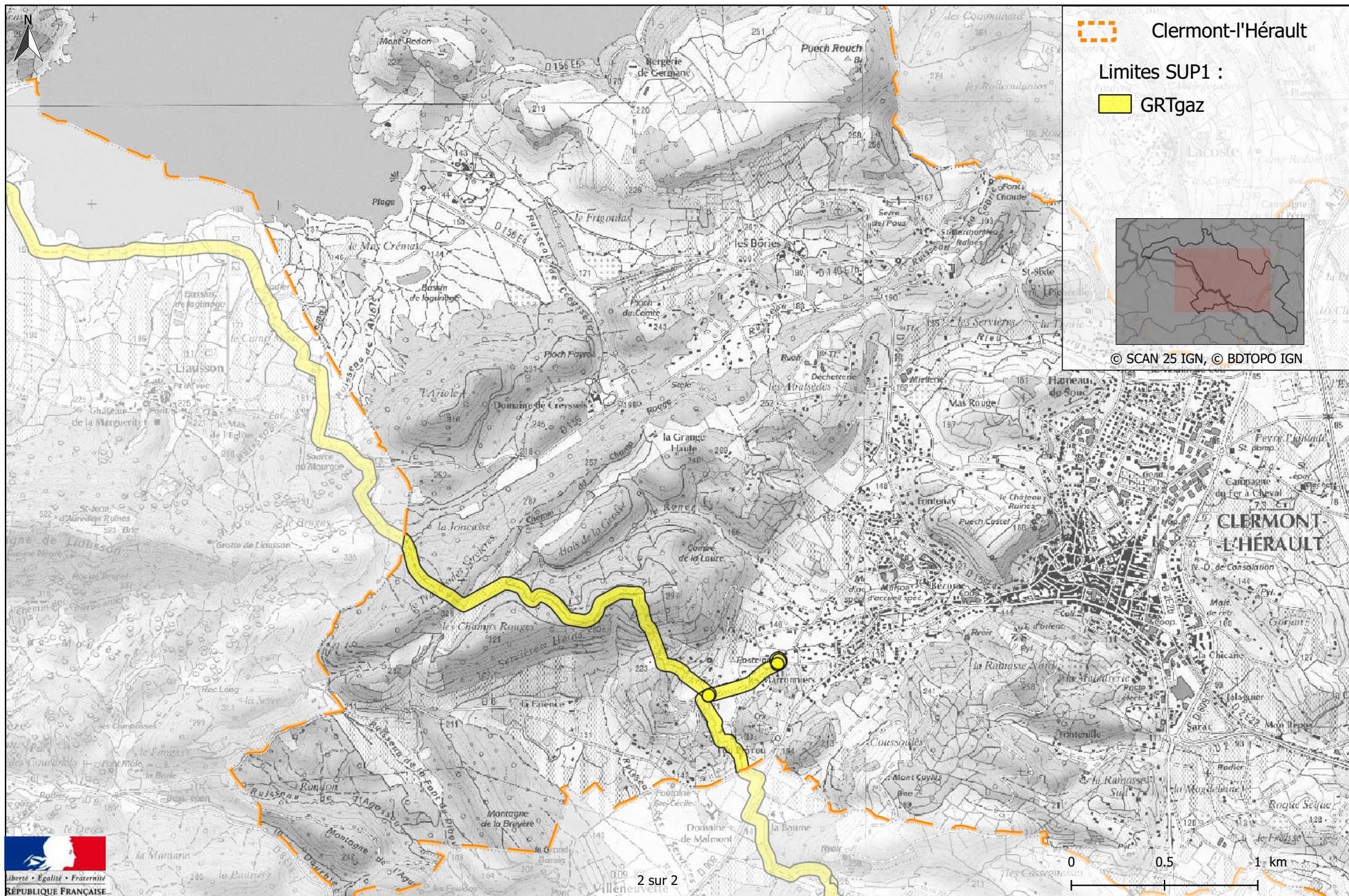

Emmanuelle DARMON

⁽¹⁾ La carte des servitudes d'utilité publique annexée au présent arrêté peut être consultée dans les services de la préfecture de la Haute-Garonne et de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie, ainsi que dans l'établissement public compétent ou la mairie de la commune concernée

Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses



Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses





**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-04
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Canet

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-03 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Canet ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune de Canet, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-03 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Canet est abrogé.

Article 2

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Canet.

Article 3


Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Canet, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRDF.

Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe


Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-05
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Ceyras

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-04 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Ceyras ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune de Ceyras, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-04 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Ceyras est abrogé.

Article 2

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Ceyras.

Article 3

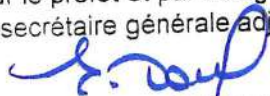
Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Ceyras, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRDF.

Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-06
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Le Pouget

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-07 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Le Pouget ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune de Le Pouget, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-07 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Le Pouget est abrogé.

Article 2

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Le Pouget.

Article 3

Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Le Pouget, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRDF.

Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie**

**Arrêté n° DREAL-2022-34-363-07
instituant des servitudes d'utilité publique
prenant en compte la maîtrise des risques autour
des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé,
d'hydrocarbures et de produits chimiques**

LE PRÉFET DE L'HÉRAULT

Commune de Saint-André-de-Sangonis

- vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.555-16, R.555-30, R.555-30-1 et R.555-31 ;
- vu le code de l'urbanisme notamment ses articles L.101-2, L.132-1, L.132-2, L.151-1 et suivants, L.153-60, L.161-1 et suivants, L.163-10, R.431-16 ;
- vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.122-22 et R.123-46 ;
- vu l'arrêté du 5 mars 2014 définissant les modalités d'application du chapitre V du titre V du livre V du code de l'environnement et portant règlement de la sécurité des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques ;
- vu l'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-09 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Saint-André-de-Sangonis ;
- vu le courrier de la société GRDF daté du 06 janvier 2022 informant la DREAL Occitanie de la diminution de la pression maximale en service des canalisations qu'elle exploite sur le territoire des communes de Aspiran, Brignac, Canet, Ceyras, Clermont-l'Hérault, Le Pouget et Saint-André-de-Sangonis ;

- Considérant que selon l'article L.555-16 du code de l'environnement, les canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques doivent faire l'objet d'institution de servitudes d'utilité publique relatives à la maîtrise de l'urbanisation en raison des dangers et des inconvénients qu'elles présentent ;
- Considérant que selon l'article R.555-30 b du code de l'environnement pris en application du troisième alinéa de l'article L.555-16, trois périmètres à l'intérieur desquels s'appliquent les dispositions en matière de maîtrise de l'urbanisation, sont définis ; les critères de ces périmètres sont déterminés par les risques susceptibles d'être créés par une canalisation de transport en service, notamment les risques d'incendie, d'explosion ou d'émanation de produits toxiques, menaçant gravement la santé ou la sécurité des personnes ;
- Considérant que suite à la diminution de pression maximale en service des canalisations de distribution de gaz de GRDF présentes sur la commune de Saint-André-de-Sangonis, leurs caractéristiques ne dépassent plus l'un ou l'autre des seuils mentionnés au 2° du II de l'article R.554-41 du code de l'environnement, à savoir que la pression maximale en service dépasse 10 bar si le diamètre nominal dépasse 200 mm, ou dépasse 16 bar dans les autres cas ;
- Considérant qu'en conséquence l'article R.555-30 b) du code de l'environnement ne s'applique plus à ces canalisations de distribution de gaz et qu'il convient de supprimer les servitudes d'utilité publique instituées autour de ces ouvrages en application de cet article ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

L'arrêté préfectoral N° DREAL-2021-34-514-09 du 27 décembre 2021 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur le territoire de la commune de Saint-André-de-Sangonis est abrogé.

Article 2

En application du R.554-60 du code de l'environnement, le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et sur le site internet de la préfecture de l'Hérault et adressé au maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis.

Article 3

Cet arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4

Le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, le président de l'établissement public compétent ou le maire de la commune de Saint-André-de-Sangonis, le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Hérault, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont une copie leur sera adressée, ainsi qu'au directeur de la société GRDF.

Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montpellier, le **23 AOUT 2022**

Affaire suivie par : Lucie BEZIAT
Téléphone : 04 67 61 60 82
Mél : lucie.beziat@herault.gouv.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2022.08.DS. 0585

Renouvellement de l'agrément du comité départemental de l'Hérault de la fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS 34) pour dispenser des formations aux premiers secours

Le préfet de l'Hérault

- VU** le code de la sécurité intérieure et notamment son article R. 725-4 ;
 - VU** le décret n° 91 - 834 du 30 août 1991 relatif à la formation aux premiers secours ;
 - VU** le décret n° 92 - 514 du 12 juin 1992 modifié, relatif à la formation des moniteurs de premiers secours ;
 - VU** l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié, relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
 - VU** l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
 - VU** l'arrêté du 8 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » ;
 - VU** l'arrêté du 17 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « conception et encadrement d'une action de formation » ;
 - VU** l'arrêté du 17 août 2012 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur de formateurs » ;
 - VU** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;
 - VU** l'arrêté du 4 septembre 2012 modifié, fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques » ;
 - VU** l'arrêté préfectoral n° 2022.03.DRCL.169 du 9 mars 2022, donnant délégation de signature à Mme ÉLISA BASSO, Directrice de Cabinet du Préfet de l'Hérault ;
 - VU** le dossier de demande de renouvellement d'agrément déposé le 13 juillet 2022 par le comité départemental de l'Hérault de la fédération française de sauvetage et de secourisme, pour dispenser des formations aux premiers secours dans le département ;
- Sur proposition** de la sous - préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : L'agrément départemental, accordé au comité départemental de l'Hérault de la fédération française de sauvetage et de secourisme, par arrêté préfectoral n° 2020 - 01 - 976 du 25 août 2020, pour dispenser la formation aux premiers secours, est renouvelé pour une période de deux ans, à compter du 12 novembre 2022.

ARTICLE 2 : L'agrément porte sur les formations suivantes :

- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) ;
- Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) ;
- Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) ;
- Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques (PAE FPSC) ;
- Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS).

La faculté de dispenser chaque unité d'enseignement, est subordonnée à la détention et la présentation d'une **décision d'agrément, en cours de validité, des référentiels internes de formation et de certification** élaborés par l'association nationale, et validés par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC) du ministère de l'intérieur.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 8 juillet 1992, s'il est constaté des insuffisances graves dans les activités de formation aux premiers secours, notamment un fonctionnement non conforme aux conditions décrites dans le dossier ou aux dispositions organisant les premiers secours et leur enseignement, l'agrément accordé par le présent arrêté peut être suspendu ou retiré.

ARTICLE 4 : L'agrément accordé par le présent arrêté pourra être renouvelé sur demande expresse de son bénéficiaire, sous réserve du respect des conditions fixées par l'arrêté du 8 juillet 1992 et du déroulement effectif des sessions de formation.

ARTICLE 5 : La sous-préfète, directrice de cabinet du Préfet de l'Hérault est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
la sous - préfète, directrice de cabinet,


Élisa BASSO

La présente décision peut, dans le délai maximal de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de l'Hérault - 34 place des Martyrs de la Résistance - 34 062 MONTPELLIER CEDEX 2, soit hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur - Place Beauvau - 75 008 PARIS CEDEX 08. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Montpellier - 6 rue Pitot - 34 000 MONTPELLIER dans le délai maximal de deux mois suivant l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020 - 290 du 23 mars 2020, ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montpellier, le 18 août 2022

Affaire suivie par : SD
Téléphone : 04 67 61 61 61
Mél : pref-collectivites-locales@herault.gouv.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2022-08-DRCL-0328

**Portant modification de la composition de la Commission de Suivi de Site (CSS)
Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron »
(ISDND – Saint de Libron) à Béziers
exploitée par la
Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée**

Le préfet de l'Hérault

VU le code de l'environnement, notamment ses articles, L125.1, L125-2.1 et R125-5, R125-8 à R125-8.5 ;

VU le code des relations entre le public et l'administration, notamment l'article R133-1 et suivants ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;

VU le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site;

VU l'arrêté préfectoral n°2013-I-1649 du 23 août 2013 portant composition de la commission de suivi de site de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée ;

VU les arrêtés préfectoraux n°2014-I-1655 du 1^{er} octobre 2014, n°2017-I-645 du 30 mai 2017 portant modification de la composition de la commission de suivi de site de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et n°2019-I-504 du 25 avril 2019 portant renouvellement de la composition de la commission de suivi de site de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et le règlement intérieur de cette instance administrative consultative ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-I-1056 du 18 août 2021 portant modification de la composition de la commission de suivi de site (CSS) de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » (ISDND – Saint Jean de Libron) à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-I-1074 du 23 août 2021 portant abrogation de l'arrêté préfectoral n°2021-I-1056 du 18 août 2021 et portant modification de la composition de la commission de suivi de site (CSS) de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » (ISDND - Saint Jean de Libron) à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée ;

VU le courrier en date du 31 mai 2022 par lequel le président de la communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée informe le préfet de l'Hérault du départ de Madame Françoise Cabrol, membre titulaire du collège « salariés de l'installation classée pour la protection de l'environnement pour laquelle la commission a été créée » et de son remplacement par Monsieur Stéphane Gachon au sein de la commission de suivi du site de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » (ISDND - Saint Jean de Libron) à Béziers ;

CONSIDERANT que l'installation est un centre collectif de stockage qui reçoit des déchets non inertes au sens de l'article R541-8 du code de l'environnement ;

CONSIDERANT les nuisances, dangers et inconvénients susceptibles d'être présentés par l'exploitation et l'intérêt qu'il y a de mettre en place une commission de suivi de site en raison de son implantation sur la commune de Béziers et des déchets traités ;

CONSIDERANT que l'intégration, dans un nouvel arrêté, tant de la composition de cette instance que de la durée du mandat de ses membres permet d'améliorer la lisibilité de l'ensemble ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu, en conséquence, de modifier la composition de la commission de suivi de site de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée : Collège « Salariés de l'installation classée » ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Modification

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2021-I-1074 du 23 août 2021 portant modification de la composition de la commission de suivi de site de l'Installation de stockage de déchets non dangereux « Saint Jean de Libron » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée est rectifié comme suit :

- Collège « Administrations de l'État » :

- Le Préfet, ou son représentant,
- Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Occitanie ou son représentant, Unité départementale de l'Hérault,
- Le Délégué territorial de l'Hérault de l'Agence régionale de Santé Occitanie, ou son représentant.

- Collège « Élus des collectivités territoriales concernées » :

*** Commune de Béziers**

Mme ou M. le maire, titulaire

Mme ou M. l'adjoint ou conseiller délégué (e) notamment aux questions environnementales, suppléant

*** Commune de Boujan sur Libron**

Mme ou M. le maire, titulaire

Mme ou M. l'adjoint ou conseiller délégué (e) notamment aux questions environnementales, suppléant

- Collège « Associations de protection de l'environnement ou riverains » :

*** Association Comité Biterrois du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)**

M. Robert CLAVIJO, titulaire

Mme. Marie-Paule CABROL, suppléante

*** Comité de défense Les Hauts de Badones :**

M. François MARC-ANTOINE, titulaire

Mme Céline DEGRYSE, suppléante

*** Association Languedoc Roussillon Nature Environnement (LRNE) :**

M. Claude TABACCHI, titulaire

M. Jean-François PARRA, suppléant

*** Collectif Droit à un air sain à Montimas :**

M. Rodolphe TONNELIER, titulaire

M. Michel BOUSQUET, suppléant

- Collège «Exploitant de l'installation classée pour la protection de l'environnement pour laquelle la commission a été créée»:

M. Claude ALLINGRI, 4e vice-président délégué aux déchets et aux transports, titulaire,

M. Yvon MARTINEZ, conseiller communautaire, titulaire,

M. Didier BRESSON, 5e vice-président délégué à l'aménagement du territoire, à la gestion des bâtiments et du patrimoine mobilier, à la gestion des ports et à la politique de la ville, suppléant,

M. Luc ZENON, conseiller communautaire, suppléant,

- Collège «Salariés de l'installation classée pour la protection de l'environnement pour laquelle la commission a été créée»:

M. Stéphane GACHON, Directeur du Département Prévention et Gestion des Déchets, titulaire,

M. Thierry PUJOL, chef de service - Traitement des déchets, titulaire,

Mme. Séverine HERBIN, agent de maîtrise, suppléante,

M. Frédéric ESTEVE, agent de maîtrise, suppléant.

ARTICLE 2 : Dispositions et validité des consultations antérieures

Conformément à l'article 1.9 de la circulaire du 15 novembre 2012 relative à la mise en application du décret n°2012-189 relatif aux commissions de suivi de site,, les avis rendus par la commission sous l'égide des dispositions antérieures restent valables ;

ARTICLE 3 : Exécution

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Montpellier est chargé de l'exécution du présent dont une copie sera adressée aux membres de la commission et publiée sur le site internet des services de l'État et au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet,
Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale adjointe



Emmanuelle DARMON

Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés précédemment.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montpellier, le 18 août 2022

Affaire suivie par : DD
Téléphone : 04 67 61 61 61
Mél : pref-collectivites-locales@herault.gouv.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°2022-08-DRCL-0329

portant modification de la composition de la commission de suivi de site (CSS) de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux (UVOM) VALORBI de BEZIERS exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée

Le préfet de l'Hérault

- VU** le code de l'environnement, notamment ses articles, L125-2.1 et R125-5, R125-8 à R125-8.5 ;
- VU** le code des relations entre le public et l'administration, notamment l'article R133-1 et suivants ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement des commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** le décret n° 2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013-I-1650 du 23 août 2013 portant composition de la commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux « UVOM » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée ;
- VU** les arrêtés préfectoraux n°2014-I-1654 du 1^{er} octobre 2014, n°2017-I-644 du 30 mai 2017 portant modification de la composition de la commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux « UVOM » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et n°2019-I-505 du 25 avril 2019 portant renouvellement de la composition de la commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux « UVOM » exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée et le règlement intérieur de cette instance administrative consultative ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2021-I-1055 du 18 août 2021 portant modification de la composition de la commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux « UVOM » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée ;

VU le courrier en date du 31 mai 2022 par lequel le président de la communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée informe le préfet de l'Hérault du départ de Madame Françoise Cabrol, membre titulaire du collège « salariés de l'installation classée pour la protection de l'environnement pour laquelle la commission a été créée » et de son remplacement par Monsieur Stéphane Gachon au sein de la commission de suivi du site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux « UVOM » à Béziers ;

CONSIDERANT que l'installation est un centre collectif de stockage qui reçoit des déchets non inertes au sens de l'article R541-8 du code de l'environnement ;

CONSIDERANT que l'intégration, dans un nouvel arrêté, tant de la composition de cette instance que de la durée du mandat de ses membres permet d'améliorer la lisibilité de l'ensemble ;

CONSIDERANT les nuisances, dangers et inconvénients susceptibles d'être présentés par l'exploitation et l'intérêt qu'il y a de mettre en place une commission de suivi de site en raison de son implantation sur la commune de Béziers et des déchets traités ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu, en conséquence, de modifier la composition de la commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux « UVOM » à Béziers exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée pour le Collège « Salariés de l'installation classée » ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Hérault :

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Modification

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2021-I-1055 du 18 août 2021 portant modification de la composition de la commission de suivi de site de l'Unité de Valorisation Ordures Ménagères et de déchets non dangereux (UVOM) VALORBI de BEZIERS exploitée par la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée est rectifié comme suit :

- Collège « Administrations de l'État » :

- Le Préfet, ou son représentant,
- Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Occitanie ou son représentant, Unité départementale de l'Hérault (DREAL),
- Le Délégué territorial de l'Hérault de l'Agence régionale de Santé Occitanie, ou son représentant (ARS).

- Collège « Élus des collectivités territoriales concernées » :

*** Commune de Béziers**

Mme ou M. le maire, titulaire
Mme ou M. l'adjoint ou conseiller délégué (e) notamment aux questions environnementales, suppléant

*** Commune de Boujan sur Libron**

Mme ou M. le maire, titulaire
Mme ou M. l'adjoint ou conseiller délégué (e) notamment aux questions environnementales, suppléant

- Collège « Associations de protection de l'environnement ou riverains » :

*** Association Comité Biterrois du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE)**

M. Robert CLAVIJO, titulaire
Mme. Marie-Paule CABROL, suppléante

*** Comité de défense Les Hauts de Badones :**

M. François MARC-ANTOINE, titulaire
Mme Céline DEGRYSE, suppléante

*** Association Languedoc Roussillon Nature Environnement (LRNE) :**

M. Claude TABACCHI, titulaire
M. Jean-François PARRA, suppléant

*** Collectif Droit à un air sain à Montimas :**

M. Rodolphe TONNELIER, titulaire
M. Michel BOUSQUET, suppléant

- Collège «Exploitant de l'installation classée pour la protection de l'environnement pour laquelle la commission a été créée»:

M. Claude ALLINGRI, 4e vice-président délégué aux déchets et aux transports, titulaire,
M. Yvon MARTINEZ, conseiller communautaire, titulaire,
M. Didier BRESSON, 5e vice-président délégué à l'aménagement du territoire, à la gestion des bâtiments et du patrimoine mobilier, à la gestion des ports et à la politique de la ville, suppléant,
M. Oscar BONAMY, conseiller communautaire, suppléant,

- Collège «Salariés de l'installation classée pour la protection de l'environnement pour laquelle la commission a été créée» :

M. Stéphane GACHON, directeur du département Prévention et Gestion des Déchets, titulaire,
M. Thierry PUJOL, Chef de service - traitement des déchets, titulaire,
M. Eric JEANNE, technicien de maintenance, suppléant,
M. Frédéric ESTEVE, agent de maîtrise, suppléant,

ARTICLE 2 : Dispositions et validité des consultations antérieures

Conformément à l'article 1.9 de la circulaire du 15 novembre 2012 relative à la mise en application du décret n°2012-189 relatif aux commissions de suivi de site, les avis rendus par la commission sous l'égide des dispositions antérieures restent valables.

ARTICLE 3 : Exécution

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de Montpellier est chargé de l'exécution du présent dont une copie sera adressée aux membres de la commission et publiée sur le site internet des services de l'État et au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

En préfecture et par délégation,
La secrétaire générale adjointe


Emmanuelle DARMON

Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de deux mois. Ce recours administratif prolonge de deux mois les délais mentionnés précédemment.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible via le site www.telerecours.fr



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Lodève
Pôle des relations avec les
collectivités locales et ingénierie territoriale**

Affaire suivie par : Anne Aubignat
Téléphone : 04 67 88 34 26
Mél : anne.aubignat@herault.gouv.fr

Lodève, le 25 août 2022

arrêté préfectoral n° 22-III-102

**portant modification de l'arrêté préfectoral n° 22-III-083
élections municipales partielles complémentaires**

Le préfet de l'Hérault

- Vu le code électoral ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté préfectoral du 22-III-083 portant convocation des électeurs de la commune de Salasc ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 2022.07.DRCL-0279 du 7 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Éric SUZANNE, sous-préfet de l'arrondissement de Lodève ;
Sur proposition du secrétaire général de la sous-préfecture de Lodève

arrête

Article 1.

L'article 5 de l'arrêté préfectoral n° 22-III-083 est modifié comme suit : les déclarations de candidatures sont individuelles. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un scrutin de liste, les candidats ont la possibilité de présenter une candidature dite groupée. Les candidats ont l'obligation de déposer leur candidature en sous-préfecture de Lodève, pôle des relations avec les collectivités territoriales selon les conditions suivantes :

pour le premier tour de scrutin :

- le vendredi 2 septembre 2022 de 10 h à 12h ;
- le lundi 5 septembre 2022 de 14h à 17h ;
- le mercredi 7 septembre 2022 de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- ou le jeudi 8 septembre 2022 de 14h à 18h, clôture du délai de dépôt des candidatures.

Article 2.

L'article 6 de l'arrêté préfectoral n° 22-III-083 est modifié comme suit : pour le premier tour, la campagne électorale sera ouverte le lundi 12 septembre 2022 à zéro heure et s'achèvera le samedi 24 septembre 2022 à minuit.

Article 3

Les autres dispositions demeurent inchangées.

Article 4

Le sous-préfet de Lodève et le maire de la commune de Salasc sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet de Lodève,


ÉRIC SUZANNE

Sous-préfecture de Lodève
120, allée de Verdun
34700 LODÈVE

Modalités d'accueil du public : www.herault.gouv.fr
@Prefet34